

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 20 janvier 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. 20 personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 17 a) dans Autres Affaires, «suppléant du maire à la MRC ».

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2013 tel que présenté.

03-01-14

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 décembre 2013 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

04-01-14

-Chapdelaine assurances et services financiers: avenant dérogation règle proportionnelle.

Considérant que la municipalité bénéficie d'un avenant de dérogation à la règle proportionnelle; considérant que cet avenant viendra à échéance le 31 décembre prochain; considérant que pour conserver les avantages de cet avenant, la municipalité doit faire effectuer une mise à jour de l'évaluation professionnelle des bâtiments municipaux avant l'échéance du 31 décembre 2014; en conséquence : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation pour les services d'un évaluateur agréé afin d'effectuer l'évaluation des bâtiments municipaux.

05-01-14

-Association québécoise d'urbanisme : renouvellement d'adhésion 2014.

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'*Association québécoise d'urbanisme* en indiquant qu'il s'agira d'une adhésion individuelle et d'y déléguer notre inspecteur en bâtiment et en environnement, madame Michèle Bérubé, urbaniste, au coût annuel de 155.22 \$.

06-01-14

-Commission scolaire de Sorel-Tracy : plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017.

Considérant le dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017; considérant que la Commission scolaire de Sorel-Tracy désire consulter les municipalités sur son territoire; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la Commission scolaire de Sorel-Tracy que la municipalité est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017.

07-01-14

-Union des municipalités du Québec : invitation à adhérer à l'UMQ.

Considérant l'offre d'adhésion à l'UMQ; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est membre de la *Fédération québécoise des municipalités du Québec* et en est pleinement satisfaite; en conséquence, en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas adhérer à l'UMQ.

08-01-14

-Fédération québécoise des municipalités du Québec : renouvellement de la mutuelle de prévention.

Considérant que la *Fédération québécoise des municipalités du Québec* a procédé à la signature d'une nouvelle entente de gestion de la mutuelle FQM-Prévention avec la firme MEDIAL Conseil Santé Sécurité; considérant qu'afin de régulariser le transfert des engagements et obligations que la FQM a accepté, au nom de la municipalité, une nouvelle résolution doit être transmise chez MEDIAL Conseil Santé Sécurité; considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des nouveaux documents et qu'ils s'en déclarent satisfaits; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'entente projetée avec la *Commission de la Santé et de la Sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2014 soit acceptée telle que rédigée, et que la *Fédération québécoise des municipalités du Québec* soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la FQM.

09-01-14

-Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes: demande d'appui.

AMÉLIORER LE *PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN*

Attendu qu'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;

Attendu que la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;

Attendu que le *Protocole* actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;

Attendu que le gouvernement pourrait se servir de l'examen du *Protocole du service postal canadien* pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service (plutôt que de chercher à améliorer le *Protocole*), ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

En conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers;

Qu'il soit résolu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande à la ministre responsable de la *Société canadienne des postes* :

1) que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du *Protocole du service postal canadien*;

2) que le *Protocole* soit amélioré au moyen des mesures suivantes :

- faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans des petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste;

- supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;

- prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;

- mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du *Protocole*;

- établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultations avec la population et d'autres intervenants.

10-01-14

L'EXAMEN DU *PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN* DEVRAIT PORTER SUR LA GÉNÉRATION DE REVENUS ET NON PAS SUR DES COMPRESSIONS ADDITIONNELLES

Attendu qu'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;

Attendu que Postes Canada se prépare à l'examen en faisant campagne en faveur d'importantes réductions de services;

Attendu que Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de services en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;

Attendu que Postes Canada et le gouvernement fédéral devraient tout faire en leur pouvoir pour éviter des compressions additionnelles dans le cadre de l'examen du *Protocole* et devraient plutôt faire face

aux questions financières en offrant, à l'instar de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, de nouveaux services générateurs de revenus y compris des services financiers lucratifs comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

En conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'il soit résolu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande à la ministre responsable de la *Société canadienne des postes* que le gouvernement fédéral, durant l'examen du *Protocole*, prenne en considération des manières novatrices de générer des revenus postaux, y compris la prestation de services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires.

11-01-14

-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel : activité d'une « course à pied » dans les limites de Sainte-Anne-de-Sorel.

Considérant la demande de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour la tenue d'une course à pied dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel le 14 septembre prochain; considérant que la tenue d'une telle activité sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel nécessite une autorisation du conseil municipal; considérant que la collaboration de la Sûreté du Québec sera nécessaire afin d'assurer le bon ordre de l'activité; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la collecte de fonds via une course à pied dont le circuit empruntera les rues de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

12-01-14

-Ville de Contrecoeur : demande d'appui pour la création de la « Société du pôle logistique de Contrecoeur ».

Considérant la résolution numéro 2013-12-394 adoptée par la ville de Contrecoeur le 17 décembre 2013, demandant aux municipalités des MRC de Marguerite-D'Youville et de Pierre-De Saurel d'appuyer les démarches visant le développement du *pôle logistique de transport* à proximité des futures installations du Port de Montréal à Contrecoeur; Considérant que la mise en place de ce genre d'infrastructure aurait un impact majeur sur l'ensemble de l'économie québécoise, particulièrement en favorisant le transit des produits manufacturiers québécois; considérant que ce projet de mise en place d'une infrastructure en logistique de transport du côté de Contrecoeur dans la MRC de Marguerite-D'Youville, juxtaposant les installations du Port de Montréal, fait consensus au sein des populations des villes du territoire et des différents intervenants socio-économiques de l'ensemble du territoire de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie-Est, soit neuf (9) MRC (Marguerite-D'Youville, Pierre-De Saurel, Les Maskoutains, Rouville, Vallée-du-Richelieu, Haut-Richelieu, Acton, Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska);

En conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers : d'appuyer la municipalité de Contrecoeur dans ses démarches pour demander au gouvernement du Québec de procéder rapidement à l'annonce d'un projet de loi visant la création de la «*Société du pôle logistique de Contrecoeur*».

13-01-14

-M. Sylvain Dupuis, enseignant à l'ESBG : demande de contribution financière pour la participation au Défi Pierre Lavoie.

Considérant que des jeunes élèves de l'école secondaire Bernard-Gariépy auront la chance de participer au grand Défi Pierre Lavoie au printemps 2014; considérant que l'ESBG sollicite une contribution financière de la municipalité; considérant que les sommes injectées par la municipalité ne seront pas nécessairement distribuées à des jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant le désir de vouloir resserrer les dépenses; considérant que la municipalité établira sous peu une nouvelle politique de dons; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

14-01-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

15-01-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 20 janvier 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 2 décembre 2013 et le 20 janvier 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

PRIORITÉS 2014 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

16-01-14

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour l'année 2014; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir les priorités suivantes :

- le contrôle de la vitesse sur nos routes;
- le contrôle de la vitesse sur l'eau;
- une surveillance dans les parcs.

DÉPÔT DE GARANTIE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

17-01-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014; considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec; considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux; considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution; que le conseil

municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée; que Monsieur Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier ou Monsieur Lucien Jobin, directeur des Travaux publics, soient habilités à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : RÉVISION BUDGÉTAIRE 2013

18-01-14

Considérant le dépôt du budget révisé du 3 décembre 2013; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget révisé 2013 de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part annuelle 2013 à la hausse, soit à un montant de 5 616 \$.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT LOGICIEL DE TAXATION ET MISE À JOUR

19-01-14

Considérant que la municipalité doit procéder à trois mises à jour ainsi qu'à la production de la prochaine taxation annuelle; considérant que la municipalité doit former la nouvelle employée attitrée à cette tâche; considérant l'offre de service de PG Solutions; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de formation de la firme PG Solutions selon les termes de la proposition du 14 janvier 2014.

20-01-14

FÊTES DES NEIGES 2014

Considérant la tenue de la Fête des neiges 2014, le dimanche 26 janvier prochain; considérant qu'il y a lieu d'engager certaines dépenses afin de réaliser cette belle fête hivernale; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser des dépenses pour une somme maximale de 1 000 \$ pour la location de jeux gonflables, tour de chevaux et l'organisation générale de cette fête.

21-01-14

DÉPÔT D'UN PROJET AU PACTE RURAL POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI AU PARC CONSTANT-PLANTE INCLUANT DU MOBILIER URBAIN ET LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE SERVICES PUBLICS

Considérant que la municipalité a acquis en 2011 les installations de la Grange du Survenant et a créé le parc riverain Constant-Plante; considérant qu'il y a lieu d'aménager ce nouvel espace public afin de rendre le site attrayant et fonctionnel pour la population tant locale que régionale; considérant la date limite pour le dépôt de projet dans le cadre du Pacte rural; considérant qu'il reste des sommes disponibles dans l'enveloppe destinée à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant l'existence de la résolution n° 14-08-13; considérant que le nouveau conseil municipal élu en novembre 2013 priorise l'amélioration du parc Constant-Plante avant l'installation d'un bâtiment de services au quai fédéral; considérant que la municipalité désire soumettre un projet comprenant l'installation d'un abri avec mobilier urbain ainsi que la rénovation du bâtiment de services publics existants au parc Constant-Plante dans le cadre du Pacte rural de la Politique nationale de la ruralité; considérant que pour bénéficier de la subvention, 30% du montant demandé doit provenir du milieu; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité dépose officiellement un projet dans le cadre du Pacte rural pour la réalisation d'un abri au parc Constant-Plante avec mobilier urbain et la rénovation du bâtiment de services publics existants, utilise le montant résiduel de 48 781 \$ de l'enveloppe du Pacte rural réservée pour la municipalité et accorde le financement de 30% du montant nécessaire, soit 20 906 \$, dans le cadre du budget municipal.

Également résolu de rescinder la résolution n° 14-08-13.

22-01-14

PROBLÉMATIQUE DE STATIONNEMENT SUR LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

Considérant une problématique ayant trait à la présence de véhicules stationnés sur le chemin du Chenal-du-Moine dans les districts 5 et 6; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil mandate messieurs les conseillers Patrick Lamothe et Roger Soulières et le directeur général Maxime Dauplaise pour effectuer une analyse et déposer une recommandation au conseil sur cette problématique.

23-01-14

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 485-2013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT No 470-2012 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AU CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 485-2013 modifiant le règlement n° 470-2012 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT No 486-2013
CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

24-01-14

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement n° 486-2013 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 487-2013 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT No 468-2012 RELATIF AU PROGRAMME DE
REVITALISATION APPLICABLE À CERTAINS SECTEURS
RÉSIDENTIELS

25-01-14

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 487-2013 modifiant le règlement no 468-2012 relatif au programme de revitalisation applicable à certains secteurs résidentiels Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

SUPPLÉANT DU MAIRE À LA MRC

26-01-14

Considérant qu'il y a lieu de désigner un représentant en remplacement du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir à la MRC de Pierre-De Saurel; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner le maire suppléant, monsieur Patrick Lamothe représentant de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, d'agir en cas d'absence ou d'incapacité du maire à la MRC de Pierre-De Saurel.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Léo Dutil : branche nuisant à la circulation face au 86, chemin de l'Île d'Embarras.

- Marc-Henri Latraverse : questions sur différents éléments de la liste des comptes, implication financière de la municipalité dans le lien cyclable Sainte-Anne-de-Sorel/Yamaska.

- Raymond Cardin : congé de taxes foncières, horodateur.

- Michel Godin : stationnement sur le chemin du Chenal-du-Moine.

- Yves Mandeville : stationnement sur le chemin du Chenal-du-Moine.

- Stéphane Martin : projet au Pacte rural.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-01-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 27.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après.

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2014**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires	212.34 \$	Règl. 421-2007	
0008 Bell Canada	Mairie (19 novembre)	188.52 \$	Règl. 421-2007	
	Télémetrie (19 novembre)	257.70 \$		
	Voirie (19 novembre)	148.31 \$		
	Télémetrie (10 et 19 décembre)	515.40 \$		
	Mairie	280.03 \$		
	Voirie	157.73 \$		
	Prolongation garantie	<u>180.81 \$</u>		
		1 728.50 \$		PAYÉ
0009 Hydro Québec	Éclairage public (décembre 2013)	1 487.91 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Stations de pompage (décembre 2013)	391.24 \$		PAYÉ
	Éclairage public (janvier 2014)	1 537.48 \$		
	Mairie	3 198.54 \$		
	Voirie	717.97 \$		
	Terrain loisirs	174.62 \$		
	Chalet loisirs	708.52 \$		
	Batisse jeux d'eau	555.75 \$		
	Garages	926.18 \$		
	Luminaires rue Joli-Bourg	47.86 \$		
	Stations de pompage	1 921.12 \$		
	Annonce 1665, ch. Moine	<u>38.27 \$</u>		
		11 705.46 \$		
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part janvier 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Protection incendie (décembre)	25 604.00 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Protection incendie (janvier 2014)	<u>24 380.00 \$</u>		
		49 984.00 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur 8vc Garage municipal	259.04 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneur 8vc Mairie	<u>259.04 \$</u>		
		518.08 \$		
0017 MRC Bas-Richelieu	Rénovation cadastrale	40 254.57 \$	Règl. 421-2007	
	Soutien informatique	<u>40.97 \$</u>		
		40 295.54 \$		
0021 Xérox	Copies 26/11 au 27/12/2013	138.93 \$	Règl. 421-2007	
0026 Patrick Morin	Pièces diverses	108.00 \$	L. Jobin	
	Pelle patinoire	44.82 \$		
	Pièces pour remorque	158.04 \$		
	Pièces garage	14.88 \$		
	Calcium égout/aqueduc	<u>158.43 \$</u>		
		484.17 \$		
0028 Corporation Sun Média	Temps Libre	51.52 \$	M. Dauplaise	
0030 Fournitures Bureau Denis	Fournitures de bureau	168.73 \$	M. Dauplaise	
0035 Carquest Sorel	Camion Ford 0311	4.01 \$	L. Jobin	
0036 Fonds inform. Du territoire	Mutations	40.00 \$	Règl. 421-2007	
0047 FQM	Mise à jour recueil 'Le règlement municipal'	204.75 \$	M. Dauplaise	
0049 Chantal&Petite Caisse	Aliments	54.05 \$	Règl. 421-2007	
	Protecteur téléphone voirie	44.70 \$		
	Fournitures bureau	6.43 \$		
	Fête des neiges	40.25 \$		
	SAAQ immatriculation remorque aqueduc	<u>71.64 \$</u>		
		217.07 \$		
0055 Société Mutuelle de Prévention	Forfait janvier à juin 2014	586.61 \$	Règl. 421-2007	
0056 CSST	Ajust.charge sociale nouveau conseil	48.97 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0067 Gendron & Lamoureux	Diésel	1 673.94 \$	L. Jobin	
0069 Precise Parklink	Horodateur janvier 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0070 Ministre des finances	Bail lots grève	71.28 \$	Règl. 421-2007	
0071 Publications CCH Ltée	Code des municipalités	346.50 \$	M. Dauplaise	
0074 Pétrolière Esso	Hyundai	326.00 \$	L. Jobin	
	Toyota	99.04 \$		
	Ford #0311	549.27 \$		
	Chenillette et JD-3720	229.67 \$		
	Ford #0499	129.07 \$		
	Remise carburant	<u>-50.96 \$</u>		
		1 282.09 \$		
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Remblais purge Île d'Embarras	488.64 \$	L. Jobin	
0109 ADMQ	Abonnement 2014	693.95 \$	M. Dauplaise	
0110 Visa Desjardins	Certificat CCU	375.00 \$	M. Dauplaise	
	CCH Manuel élu	121.80 \$		
	Politique M. Bérubé (naissance)	50.00 \$		
	Dîner des fêtes employés	291.28 \$		
	2 paterres maison des jeunes	34.47 \$		
	Poste Canada	11.65 \$		
	Frais annuel Visa	<u>60.00 \$</u>		
		944.20 \$		
0112 Canadian Tire	Lave-glace	8.03 \$	L. Jobin	
0194 EMCO	Bris boîte de service Île d'Embarras	80.55 \$	L. Jobin	
0203 Serruriers Tracy	Rép. Porte salle du conseil, clés	101.76 \$	M. Dauplaise	

0213 Reliance Protectron	Protection loisirs, garage et telegard	572.26 \$	Régl. 421-2007	
0237 Centre Multi-pièces	Courroie porte de garage voirie	14.49 \$	L. Jobin	
0276 Danis Construction	Pierre	640.27 \$	L. Jobin	
0282 Société Historique	Adhésion 2014	200.00 \$	Réso. 08-11-13	
0308 Lumen	Pièces Maison des jeunes	249.31 \$	L. Jobin	
0355 Imprimerie Sortrac	Cartes d'affaires Michel Péloquin Impression calendriers des collectes	69.67 \$ <u>1 598.15 \$</u> 1 667.82 \$	M. Dauplaise	
0389 Agritex	Réparation tracteur JD-3720	798.19 \$	L. Jobin	
0394 Me Serge Mercier, Avocat	Dossier L. Péloquin Dossier R. Roberge	1 522.27 \$ <u>195.46 \$</u> 1 717.73 \$	Régl. 421-2007	
0399 Antonio Moreau	Manteau hiver agent de sécurité	189.07 \$	L. Jobin	
0402 Maguilou	Mise à jour nouveau conseil Site web, calendrier collectes, organigramme etc. Journal le Phare	373.67 \$ 804.83 \$ <u>1 063.52 \$</u> 2 242.02 \$	M. Dauplaise	
0408 Solidec	Location 40vc (2 octobre au 21 novembre 2013)	776.08 \$	Règl. 421-2007	
0415 RCAP Leasing	Loc. photocopieur janvier à mars 2014	738.14 \$	Règl. 421-2007	
0433 Great West	Ass.-collective décembre 2013	3 929.42 \$	Règl. 421-2007	
0459 Michon Industriel	Nettoyage couvre-tout voirie	33.72 \$	L. Jobin	
0515 V.L. Industriel	Pièces station pompage #5	101.71 \$	L. Jobin	
0652 Imprimerie Mongeau	Impression Journal Le Phare	1 204.94 \$	M. Dauplaise	
0774 Groupe de géomatique AZIMUT	Service de diffusion abonnement 2014	3 449.25 \$	M. Dauplaise	
0792 PG Solutions	Formation fin d'année Formation facturation annuelle 2014 Fourniture (enveloppe) Contrat entretien et soutien 2014	172.46 \$ 172.46 \$ 218.45 \$ <u>7 559.61 \$</u> 8 122.98 \$	M. Dauplaise	
0801 Groupe Ultima	Ajust. assurance véhicule et machinerie Ajust. assurance Pont Île aux fantômes Assurances 2014	8.00 \$ 160.00 \$ <u>30 455.00 \$</u> 30 623.00 \$	Régl. 421-2007	
0805 Groupe Maska	Savon garage	22.45 \$	L. Jobin	
0868 Municonseils Avocats	Dossier B. Laprade Dossier R. Huletsky	202.48 \$ <u>4 302.95 \$</u> 4 505.43 \$	Régl. 421-2007	
0906 Québec Municipal	Adhésion 2014	574.88 \$	Réso. 05-12-13	
99704 Ahmed Brinsi	Frais déplacement (inspecteur décembre 2013) Frais déplacement (inspecteur janvier 2014)	89.10 \$ <u>50.05 \$</u> 139.15 \$	Règl. 470-2012	
99708 Portes de garage Courchesne	Ajust. Clutch et limit	137.97 \$	L. Jobin	
99725 HARSCO	Abrasifs	368.68 \$	L. Jobin	
99729 Poste Canada	Livraison Journal le Phare Livraison calendrier collectes	243.83 \$ <u>243.83 \$</u> 487.66 \$	M. Dauplaise	
99737 OBV Yamaska	Adhésion 2014	50.00 \$	Réso. 06-11-13	
99762 Sifto Canada Corporation	Abrasif	15 978.54 \$	L. Jobin	
99804 Société Raynald Mercille	Services novembre-décembre 2013	2 344.92 \$	Réso. 30-02-11	
99896 Excavation Jean Préville	Paiement 50% contrat déneigement 2014	55 716.89 \$	Réso. 19-11-13	PAYÉ
99910 Kalitec	Enseigne directionnelle village	5 104.89 \$	M. Dauplaise	
99941 Yvon Girard	Souder et rod station pompage #5	141.60 \$	L. Jobin	
99957 Réal Huot Inc.	Pièces entrée d'eau Entrée d'eau Château de la Rive	229.95 \$ <u>919.80 \$</u> 1 149.75 \$	L. Jobin	
99961 Voiturette M.Bouchard&fille	Unité éclairage urgence mairie	22.94 \$	L. Jobin	
99990 Cartouches certifiées	Cartouche encre	145.33 \$	M. Dauplaise	
LAVA68 Michel Lavallée	Manutention quais, passerelles et blocs ciment	100.00 \$	L. Jobin	
TOTAL :		263 947.55 \$		
Salaires		44 589.35 \$	Règl. 421-2007	PAYÉS
DAS Décembre 2013		23 563.45 \$	Règl. 421-2007	PAYÉS
GRAND TOTAL :		332 100.35 \$	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 février 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Quatorze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-14

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 8) Autres Affaires, 8a) «MADA » et 8b) Marge de crédit.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2014 tel que présenté.

CORRESPONDANCE

03-02-14

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs: invitation congrès provincial.

Le conseil prend connaissance de l'invitation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs et considérant que le conseil ne voit pas la nécessité d'y assister; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

04-02-14

-Monsieur Robert Éthier : demande d'autorisation après-bal 2014.

Considérant la demande d'autorisation pour la tenue d'un « après-bal » pour juin 2014 formulée par monsieur Robert Ethier de l'Aéroparc des Îles; considérant que l'article 14 du règlement no RM-460-2013 stipule que «*nul ne peut organiser, diriger ou participer à une parade, une marche, une manifestation, une course ou toute activité regroupant plus de quinze (15) participants dans un lieu public sans avoir préalablement obtenu une autorisation de la municipalité*»; considérant que le Conseil municipal peut, par voie de résolution, autoriser la tenue d'une activité sous certaines conditions; en conséquence : il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer monsieur Éthier de présenter au préalable au service de police de la SQ un plan détaillé de l'activité et de déposer au Conseil les mesures de sécurité recommandées par la SQ avec son engagement à les respecter afin que le conseil puisse analyser la demande.

05-02-14

-Réseau québécois de Villes et Villages en santé: inscription à la Fête des Voisins 2014.

Considérant l'invitation du Réseau québécois de Villes et Villages en santé à participer à l'événement « la Fête des Voisins » en faisant la promotion auprès de nos citoyens de l'importance d'organiser une fête entre eux le samedi 7 juin prochain; considérant qu'il est important de développer l'appartenance et l'entraide dans une communauté; en conséquence : il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à la Fête des Voisins 2014.

06-02-14

-Les croisières des îles de Sorel : demande d'autorisation pour l'installation d'un kiosque.

Considérant la demande d'autorisation des Croisières des îles de Sorel pour l'installation d'un kiosque temporaire démontable sur le quai près du bateau Le Survenant III; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inclure à l'intérieur du contrat de location, l'autorisation pour l'installation d'un abri temporaire démontable de 10 pieds X 20 pieds à proximité du quai d'embarquement du bateau Le Survenant III pour la saison 2014.

07-02-14

-Société d'aménagement de la Baie Lavallière SABL : demande d'appui.

Considérant la demande d'appui de la Société d'aménagement de la Baie Lavallière pour le projet d'un guide de revitalisation des habitats fauniques de la Baie Lavallière; considérant que la SABL déposera à cet effet une demande financière dans le cadre du programme de développement régional et forestier 2013-2014; considérant que ce guide dressera les différentes options d'aménagements qui permettront d'améliorer l'état des écosystèmes présents et d'instaurer la mise en place de nouveaux sites favorisant la reproduction de la sauvagine et du poisson, et de même que la protection de l'érablière argentée; considérant que ce projet répondra aux préoccupations de la communauté relativement à la sédimentation de la Baie Lavallière; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la Société d'aménagement de la Baie Lavallière dans ses démarches auprès du programme de développement régional et forestier 2013-2014 territoire de la Montérégie pour la réalisation d'un guide de revitalisation des habitats fauniques de la Baie Lavallière.

08-02-14

-BELL : demande de consentement municipal.

Considérant la demande de consentement municipal concernant l'ajout d'un câble de fibre sur un nouveau toron afin de desservir le 37 rue de la Rive; considérant qu'il s'agit d'un service d'utilité publique, en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande de consentement municipal.

09-02-14

-HYDRO-QUÉBEC : demande de consentement municipal.

Considérant la demande de consentement municipal concernant l'installation d'équipements sur poteau existant dans le cadre du projet d'infrastructure de mesurage avancé; considérant qu'il s'agit d'un service d'utilité publique, en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande de consentement municipal.

10-02-14

-Solidarité rurale du Québec: renouvellement de notre adhésion.
Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à Solidarité rurale du Québec, organisme représentant les municipalités rurales et agissant comme instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour l'année 2014 au coût de 250 \$.

11-02-14

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

12-02-14

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 30 janvier 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 20 janvier 2014 et le 30 janvier 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

Madame Diane Leduc fait un résumé de la journée d'information sur la gestion des cours d'eau offerte par l'UPA.

Monsieur Luc Latraverse fait un résumé de la Fête des Neiges 2014.

13-02-14

Nominations des membres du comité consultatif d'urbanisme

Considérant que l'article 18 du règlement no 386-2005 concernant le comité consultatif d'urbanisme stipule que la durée du mandat des membres de ce comité est d'un an; considérant que le conseil doit procéder à la nomination des membres à la première séance de février de chaque année; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil renouvelle le mandat de messieurs Normand Desrosiers, Yvon Descheneaux, Simon Latraverse, et Yves Mandeville et nomme monsieur Raphaël Lemay à titre de nouveau membre pour un mandat d'un an. Les membres du conseil municipal nommés sur ce comité sont madame Diane Leduc et monsieur Roger Soulières.

14-02-14

ADOPTION DU RÈGLEMENT No 486-2013 CONSTITUANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Monsieur Luc Latraverse résume le règlement.

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 486-2013 constituant le code d'éthique et de déontologie des élus

de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

MADA

15-02-14

Considérant que les membres précédents ne démontrent plus d'intérêts; considérant l'existence d'un comité MADA formé par la résolution n° 15-04-13 du 8 avril 2013; considérant qu'il y a lieu de revoir la composition du comité afin qu'elle réponde aux visions du nouveau conseil municipal; considérant l'obligation de constituer un comité local en vue d'être une municipalité amie des aînés (MADA); il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin au mandat des membres actuels et de former un nouveau comité local composé de : Luc Latraverse, conseiller et RQF, Roger Soulières, conseiller ainsi que les citoyens messieurs Pierre A. Arnold, Ivan Joly, mesdames Germaine Lavallée-Émond et Lucie Simard-Beaulieu.

MARGE DE CRÉDIT

16-02-14

Considérant que l'article 1093 du Code municipal autorise la municipalité à décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses en administration; considérant qu'aucun déficit budgétaire n'est prévu dans l'exercice courant; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit procéder à l'ouverture d'une marge de crédit pour son fonds de roulement; considérant que la réalisation d'un projet d'immobilisation important réalisé en 2013 (remplacement du pont de l'Île-aux-Fantômes) a occasionné des déboursés majeurs; considérant que la marge de crédit sert à pallier à un manque temporaire de liquidité dans le compte de la municipalité à la Caisse populaire Desjardins de Pierre-De Saurel; considérant que des dépenses importantes sont à rencontrer en début de chaque année et ce, avant l'envoi des comptes de taxes; considérant que la marge de crédit nécessaire sera ajustée en fonction de nos opérations;

en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le secrétaire-trésorier à négocier l'entente auprès du *Centre financier aux Entreprises Desjardins* pour l'ouverture d'une marge de crédit au montant de 300 000.00 \$ et d'autoriser le maire et le secrétaire- trésorier ou leur remplaçant, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, les documents à cet effet.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Raymond Cardin : circulation de tout genre sur le Chenal-du-Moine.
- Léo Dutil : tour d'observation, permission.
- Denis Proulx : érosion des berges, coupe d'arbres préventive, date d'installation des bouées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

17-02-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2014**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0008 Bell Canada	Télémetrie janvier 2014	257.70 \$	Règl. 421-2007	
0009 Hydro Québec			Règl. 421-2007	
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part février 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Cour municipale	80.00 \$	Règl. 421-2007	
0017 MRC Bas-Richelieu	Soutien technique et informatique	63.02 \$	Règl. 421-2007	
	Collecte dépollution appareils de réfrigération	1 085.38 \$		
	Tenue-à-jour du rôle d'évaluation	5 301.38 \$		
	Étiquettes bacs exédentaires (34 à 55\$)	1 870.00 \$		
	Quote-part déchets janvier 2014	14 670.96 \$		
	Quote-part déchets février 2014	14 670.96 \$		
	Soutien et matériel informatique	619.57 \$		
	Quote-part MRC (1er versement)	51 763.33 \$		
	Évaluation en ligne (UEL)	1 565.26 \$		
	Guide touristique de la MRC	<u>276.56 \$</u>		
		91 886.42 \$		
0026 Patrick Morin	Pièces pur remorque station pompage	78.91 \$	L. Jobin	
	Pièces camion aqueduc	66.64 \$		
	Entretien&réparation maison des jeunes	<u>36.00 \$</u>		
		181.55 \$		
0038 Location Sorel	Bris aqueduc 3, Curé Vanasse	561.78 \$	L. Jobin	
	Location cafetière Fête des neiges	<u>6.33 \$</u>		
		568.11 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse	Aliments bureau	67.24 \$	Régl. 421-2007	
	Guénille voirie	5.00 \$		
	Fête des neiges	30.09 \$		
	Fourniture bureau	18.39 \$		
	Essuie-tout	<u>17.80 \$</u>		
		138.52 \$		
0053 Ass. Québécoise d'urbanisme	Adhésion individuelle 2014	155.22 \$	M. Dauplaise	
0069 Precise Parklink	Horodateur février 2014	153.21 \$	Régl. 421-2007	
0094 Excavation MDY	Location pépîne/camion bris 3, Curé Vanasse	1 724.63 \$	L. Jobin	
0112 Canadian Tire	Botte R. Latraverse	149.46 \$	L. Jobin	
	Botte L. Jobin	<u>68.97 \$</u>		
		218.43 \$		
0132 Prodec	Papier et autre vestiaire patinoire	22.52 \$	L. Jobin	
0179 Entreprise électricité D.A.	Réparation luminaires de rues	1 724.75 \$	M. Dauplaise	
0218 Anim-Actions S.L Deschesnes	Location jeux gonflables Fêtes des neiges	500.00 \$	M. Dauplaise	
0308 Lumen	Ballast garage municipal	56.55 \$	L. Jobin	
0389 Agritex	Réparation tracteur JD-3720	352.96 \$	L. Jobin	
0433 Great West	Ass.-collective février 2013	3 588.53 \$	Règl. 421-2007	
0659 Distribution JRV	Pièces réparation tracteur JD 37-20	78.97 \$	L. Jobin	
0650 Guillevin International	Pièces panneau électrique maison des jeunes	19.22 \$	L. Jobin	
0652 Imprimerie Mongeon	Permis de construction (500)	217.30 \$	M. Dauplaise	
0792 PG Solutions	Contrat entretien et de soutien permis, zonage etc.	4 081.61 \$	Règl. 421-2007	
	Heure soutien	<u>1 685.65 \$</u>		
		5 767.26 \$		
99725 HARSCO	Abrasifs pour mélange	194.54 \$	L. Jobin	
	TOTAL :	115 339.63 \$		
	Salaires	25 207.10 \$	Règl. 421-2007	PAYÉS
	DAS Décembre 2013	18 548.73 \$	Règl. 421-2007	PAYÉS
	GRAND TOTAL :	159 095.46 \$	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 mars 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Quatorze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-14

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au point 13 Autres Affaires 13 a) Vérification comptable 2013.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire donne des informations sur différents sujets d'actualités.

CORRESPONDANCE

03-03-14

-Direction du Service touristique du CLD : rencontre d'échanges et d'informations en nautisme.

Le conseil prend connaissance de l'invitation du service touristique du CLD Pierre-De Saurel concernant une rencontre d'échanges et d'informations en nautisme; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la direction du service touristique du CLD que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel sera représentée par son directeur général et le conseiller Pierre Pontbriand.

04-03-14

-Madame Karine Bibeau, Alliance CSBR : recherche de partenaire Tournoi National de soccer à Rimouski.

Considérant que l'Alliance CSBR recherche des partenaires pour le tournoi national de soccer de Rimouski; considérant que deux jeunes filles de Sainte-Anne-de-Sorel participeront à ce tournoi national de soccer; en conséquence; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fournir vingt-cinq (25) épinglettes de la municipalité au Club U16 du CSBR en guise de support à l'équipe.

05-03-14

-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande de déplacement du tournoi de pêche de juin au 5 juillet 2014.

Considérant que l'organisation du tournoi de pêche de l'*Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel* désire déplacer leur tournoi prévu en juin au 5 juillet 2014; considérant que cette nouvelle date leur permettrait d'obtenir de la publicité gratuite; en conséquence; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la tenue du tournoi de pêche le 5 juillet 2014.

06-03-14

-Azimut Diffusion: invitation « Vin et culture ».

Considérant l'invitation à participer à la campagne de financement du projet de rénovation de la salle de spectacles Georges-Codling en assistant au « Vin et culture » qui se tiendra le 26 mars prochain; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite, mais de laisser le libre choix à chacun des élus de participer à la soirée « Vin et culture » en achetant des billets.

07-03-14

-OBV Yamaska : assemblée annuelle.

Considérant la tenue de l'assemblée générale de l'OBV Yamaska le jeudi 20 mars prochain à Acton-Vale; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présence du conseiller Patrick Lamothe et de défrayer tous les frais inhérents.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

08-03-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

09-03-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 mars 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 30 janvier 2014 et le 3 mars 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

Madame Diane Leduc fait un résumé de la journée de réflexion sur l'avenir du patrimoine religieux;
Monsieur Roger Soulières fait état de la dernière rencontre du comité des ressources humaines;

Monsieur Luc Latraverse nomme la composition complète du comité « MADA ».

ARRÉRAGES DE TAXES : DÉPÔT DE LA LISTE

10-03-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de la liste des arrérages de taxes et de la transmettre à la MRC de Pierre-De Saurel en vue de la vente pour taxes.

ARRÉRAGES DE TAXES RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

11-03-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

12-03-14

RÉSOLUTION AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À ENCHÉRIR POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant qu'il y a lieu de nommer un enchérisseur pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des immeubles qui se tiendra le 18 juin 2014; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général, Maxime Dauplaise ou le directeur général adjoint monsieur Lucien Jobin, à enchérir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

FORMATION AUX MEMBRES DU C.C.U.

13-03-14

Considérant que la FQM invite ses membres à participer à l'une des quatre soirées d'information sur le thème : *Comment un conseil municipal devrait-il aborder les règlements discrétionnaires?*; considérant qu'au cours de cette conférence, les participants seront informés sur le but des règlements discrétionnaires, le rôle de l'officier municipal, ce qu'est un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.), son mandat et son fonctionnement, les règles d'équité procédurale, ainsi que les critères d'analyse à considérer lors de dérogations mineures; considérant qu'il serait opportun d'offrir cette formation aux membres du C.C.U.; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription des membres du C.C.U. qui seront disponibles pour y assister et de défrayer tous les frais inhérents.

14-03-14

APRÈS-BAL DES FINISSANTS DU SECONDAIRE V, 2014

Considérant la demande d'autorisation pour la tenue d'un « après-bal » le 21 juin formulée par monsieur Robert Ethier de l'Aéroparc des Îles; considérant que l'article 14 du règlement n° RM-460-2013 stipule que «*nul ne peut organiser, diriger ou participer à une parade, une marche, une manifestation, une course ou toute activité regroupant plus de quinze (15) participants dans un lieu public sans avoir préalablement obtenu une autorisation de la municipalité*»; considérant que la Sûreté du Québec a demandé un addenda au plan soumis; considérant que les corrections demandées ont été apportées; considérant qu'après vérification auprès des autorités de la Sûreté du Québec, aucun dossier opérationnel n'a été ouvert lors des derniers événements; considérant que de tels « après-bals » ont déjà eu lieu à cet endroit; considérant que la tenue d'un « après-bal » doit se faire dans l'ordre, et que la sécurité et le respect d'autrui doivent être placés en priorité; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'un « après-bal » le 21 juin 2014 à l'Aéroparc des Îles aux conditions suivantes :

- respecter le plan et l'addenda soumis à la Sûreté du Québec;
- délimiter clairement le terrain où se tiendra l'activité et s'assurer que les participants y soient confinés;
- avoir un minimum de huit (8) agents de sécurité afin d'assurer la sécurité des participants;
- s'assurer de la salubrité des lieux;
- collaborer avec la Sûreté du Québec avant, pendant et après la tenue de l'événement;
- s'assurer de la présence d'un débarcadère sur le site afin d'éviter des arrêts fréquents sur le chemin du Chenal-du-Moine.

Il est également proposé de prêter la flèche de signalisation pour faciliter la circulation sur le chemin du Chenal-du-Moine. Toutefois, le conseil se laisse le droit de révoquer ce droit en tout temps.

15-03-14

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DONS ET DE COMMANDITES

Madame Diane Leduc résume la politique.

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la *Politique de dons et de commandites 2014* en remplacement de la politique d'octroi de subvention adoptée par la résolution n° 21-12-94. Ladite politique est reproduite aux pages suivantes de ce procès-verbal.

16-03-14

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 488-2013 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du projet de règlement n° 488-2013.

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement n° 488-2013 concernant le traitement des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES
VÉRIFICATION COMPTABLE 2013

17-03-14

Considérant que la vérification comptable de l'année financière 2013 pour dresser les états financiers de la municipalité débutera au cours du présent mois de mars; considérant que le Conseil municipal apprécierait recevoir en même temps un compte rendu afin de connaître si des améliorations ou des correctifs sont nécessaires d'être apportés, soit de la part du Conseil ou de l'administration en place; considérant que le Conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel aimerait connaître distinctement le coût associé au mandat de vérification comptable 2013 et le coût de tout autre service complémentaire d'information ou de formation requis par le personnel de la municipalité au cours de la dernière année; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents : de demander à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton qui effectue la vérification comptable de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel de bien vouloir prendre connaissance de la présente résolution afin de nous faire les recommandations nécessaires s'il y a lieu et de rédiger leur facture d'honoraires de façon détaillée.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Denis Dauphinais : abattage d'arbres île Lacroix, abattage dans les îles, après-bal des finissants;
- Michel Chartrand : après-bal des finissants, dégradation de la rampe de mise à l'eau, vitesse sur l'eau.
- Yves Gauthier : après-bal des finissants;
- Yves Mandeville : après-bal des finissants;
- Pierre A. Arnold : remerciement nomination comité MADA, condition des cours d'eau dans les îles, état du quai fédéral;
- François Lecours : projet rue Marie-Didace;
- Richard Leduc : règlement sur le traitement des élus municipaux;
- Laurent Latraverse : règlement concernant le remboursement au cas où sont occasionnées des dépenses aux élus et fonctionnaires.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-03-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 25.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 3 MARS 2014**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires	249.12 \$	Règl. 421-2007	
0008 Bell Canada	Mairie	273.03 \$	Règl. 421-2007	
	Télémetrie stations de pompage	257.70 \$		
	Voirie	<u>147.90 \$</u>		PAYÉ
		678.63 \$		
	Télémetrie stations de pompage Février 2014	265.44 \$		PAYÉ
0009 Hydro Québec	Billetterie	760.17 \$	Règl. 421-2007	
	Quai 1665, ch. Du Moine	31.20 \$		
	Éclairage public	<u>1 537.48 \$</u>		PAYÉ
		2 328.85 \$		
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part mars 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Protection incendie février 2014	24 380.00 \$	Règl. 421-2007	
0012 EBI	Conteneur Loisir (janvier 2014)	258.69 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneur 1685, ch. Du Moine (janvier 2014)	258.69 \$		
	Conteneur Loisir (février 2014)	263.16 \$		
	Conteneur 1685, ch. Du Moine (février 2014)	<u>263.16 \$</u>		
		1 043.70 \$		
0017 MRC Bas-Richelieu	Soutien technique et informatique	27.78 \$	Règl. 421-2007	
	Déchets mars 2014	<u>14 670.96 \$</u>		
		14 698.74 \$		
0021 Xérox	Copies	108.39 \$	Règl. 421-2007	
0026 Patrick Morin	Réparation toilette billetterie	56.72 \$	L. Jobin	
	Calcium pour puisard	350.71 \$		
	Huile scie à chaîne	9.18 \$		
	Toilette garage	42.52 \$		
	Divers pour aqueduc	<u>60.29 \$</u>		
		519.42 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	221.24 \$	M. Dauplaise	
0035 Carquest Sorel	Pièces rouleau asphalte et sel	86.99 \$	L. Jodoin	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations	8.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel Inc.	Rép. Scie à béton	59.39 \$	L. Jobin	
0049 Chantal&Petite Caisse	Fête des neiges tours de chevaux	200.00 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0069 Precise Parklink	Horodateur mars 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0070 Régie du bâtiment	Licence COP 01/10/2013 au 31/12/2013	140.07 \$	Règl. 421-2007	
0074 Impériale Esso	Hyundai	371.33 \$	Règl. 421-2007	
	Toyota	85.11 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	180.05 \$		
	Ford #0311 Égout	353.89 \$		
	Outils	88.03 \$		
	Ford #0499	129.91 \$		
	Remise carburant	<u>-26.06 \$</u>		
		1 182.26 \$		
0092 Imprimerie Émond&Pelletier	Enveloppe #8	206.39 \$	M. Dauplaise	
0110 Visa Desjardins	Aliments formations élus	173.26 \$		
	Logiciels élus	747.06 \$		
	Fournitures de bureau	38.95 \$		
	Frais annuel	<u>60.00 \$</u>		
		1 019.27 \$		PAYÉ
0111 Desmarais Protection	Vérification Maison des jeunes (alarme)	208.68 \$	L. Jobin	
0112 Canadian Tire	Lumières Mairie	22.97 \$	L. Jobin	
	Pièces pour égout	<u>63.21 \$</u>		
		86.18 \$		
0118 RAE Richelieu-Saint-Laurent	1er versement quote-part 2014	25 035.00 \$	Réso. 20-12-12	
0132 Prodec	Sanitaire mairie	108.25 \$	L. Jobin	
0143 F.S.M. Inc.	Réparation JD-3720	45.99 \$	L. Jobin	
0179 Entreprise électricité D.A.	Réparer poteau incident coin Lachapelle	624.39 \$	L. Jobin	
0194 EMCO	Bris aqueduc 3, Curé Vanasse	543.26 \$	L. Jobin	
0203 Serrurier Sorel-Tracy	Cadenas billetterie et stations pompage	96.23 \$	L. Jobin	
	Clé filière bureau	<u>21.85 \$</u>	M. Dauplaise	
		118.08 \$		

0247 THIRAU Ltée	Incident coin Lachapelle fournir/installer poteau Enlever vieux poteau	1 034.78 \$ L. Jobin <u>172.46 \$</u> 1 207.24 \$	
0276 Danis Construction	Sable	201.18 \$ L. Jobin	
0308 Lumen	Lumières patinoire Ballast garage municipal	33.98 \$ L. Jobin <u>177.89 \$</u> 211.87 \$	
0389 Agritex	Réparation tracteur JD-3720	2 567.43 \$ L. Jobin	
0394 Me Serge Mercier	Dossier C. Vachon	164.18 \$ M. Dauplaise	
0399 Antonio Moreau	Botte G. Tremblay	103.48 \$ L. Jobin	
0415 Crédit-bail	Loc. photocopieur 3 mois avril à juin	738.14 \$ Règl. 421-2007	
0433 Great West	Ass.-collective mars 2013	3 673.55 \$ Règl. 421-2007	
0499 Sociét de l'assurance automobile	Immatriculations 7 véhicules	2 628.38 \$ Règl. 421-2007	
0652 Imprimerie Mongeon	En-tête de lettre (2000)	688.70 \$ M. Dauplaise	
0733 Déco Image	Plaquettes d'identifications conseil municipal	241.45 \$ M. Dauplaise	
0744 Cocktail BRIO traiteur	Dîner formation élus	398.62 \$ M. Dauplaise	
0774 Groupe Géomatique	Mise à jour matrice graphique et rôle	114.98 \$ M. Dauplaise	
0792 PG Solutions	Fournitures de bureau Formation (2)	582.06 \$ M. Dauplaise <u>3 472.25 \$</u> 4 054.31 \$	
0805 Groupe Maska	Rép. JD-3720 et Ford 0499 Rép. Ford #0499 voirie	57.28 \$ L. Jobin <u>61.98 \$</u> 119.26 \$	
0868 Municonseil	Dossier R. Huletsky Dossier B. Laprade Offre pour consultations verbales 2014	442.65 \$ Règl. 421-2007 63.24 \$ <u>948.54 \$</u> 1 454.43 \$	
99704 Brinsi, Ahmed	Déplacements inspecteur janvier et février 2013	173.80 \$ Règl. 470-2012	
99725 HARSCO	Abrasifs pour mélanger avec sel	209.65 \$ L. Jobin	
99762 Sifto	Sel	5 932.10 \$ L. Jobin	
99773 Solidarité rurale du Québec	Adhésion 2014	250.00 \$ Rés. 10-02-14	
99804 Société R. Mercille	Janv. Au 15 fév. 2014 fin d'entente	1 758.25 \$ Rés. 30-02-11	
99863 Poirier Ford	Rép. Ford #0311 aqueduc	674.61 \$ L. Jobin	
99896 Jean Préville	2ème versement contrat déneigement	44 573.51 \$ Rés. 19-11-13	
	TOTAL :	153 911.30 \$	
	Salaires DAS février 2014	22 622.79 \$ Règl. 421-2007 15 491.74 \$ Règl. 421-2007	PAYÉS
	GRAND TOTAL :	192 025.83 \$ Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 avril 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Treize personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-04-14

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire donne des informations sur la tenue d'une assemblée d'information concernant la nouvelle cartographie de la Plaine inondable, cette assemblée aura lieu le lundi 12 mai 2014 à 19 h à l'église de Sainte-Anne-de-Sorel.

Monsieur le conseiller Patrick Lamothe, fait un résumé de l'assemblée générale de l'OBV Yamaska et mentionne les points forts du plan d'action 2014.

03-04-14

Madame la conseillère Diane Leduc

a rendu hommage aux 20 ans de service de madame Chantal Laferrière, adjointe administrative à la municipalité, en soulignant notamment sa grande loyauté et son excellent travail; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lui transmettre une lettre soulignant ses 20 ans de loyaux services.

CORRESPONDANCE

04-04-14

-Monsieur Jean-Paul Cardin : demande d'obtention d'une servitude ou d'acquisition d'un terrain.

Considérant la demande d'obtention d'une servitude ou l'acquisition du lot 4 484 158 appartenant à la municipalité; considérant que cette

acquisition ou servitude de passage lui permettrait de s'assurer d'avoir un accès via la future rue Marie-Didace à son lot 4 484 159; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel travaille toujours le projet de prolongement de la rue Marie-Didace, en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser monsieur Cardin que le Conseil préfère attendre la conclusion du projet de prolongement de la rue Marie-Didace avant de décider d'autoriser une servitude ou de vendre le lot 4 484 158.

05-04-14

-BELL : demande de consentement municipal.

Considérant la demande de consentement municipal pour la mise en place de câbles de fibre optique sur des structures aériennes existantes de Bell ainsi que la pose d'un CSP-432 sur poteau, situé à l'avant du 598 chemin du Chenal-du-Moine; considérant qu'il s'agit d'un service d'utilité publique, en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande de consentement municipal.

06-04-14

-Madame Chantal Godin : réclamation pour réparation du branchement de service d'égout.

Considérant la réception d'une mise en demeure réclamant la somme de 6500 \$ pour des travaux effectués sur la propriété privée du 2036 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité a pris les dispositions nécessaires afin de déterminer à qui incombe la responsabilité des travaux à effectuer; considérant que les travaux nécessaires ont été réalisés sur la propriété privée; considérant que lors des travaux, la municipalité a vérifié sa conduite; considérant que la conduite municipale est en bon état; en conséquence; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la réclamation du 26 mars 2014 de madame Chantal Godin.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

07-04-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

08-04-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 avril 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 mars 2014 et le 7 avril 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

Monsieur le conseiller Luc Latraverse fait état du projet MADA (Municipalité amie des aînés) et invite les citoyens âgés de plus de 65 ans à participer au brunch de consultation concernant la future politique MADA qui se tiendra le dimanche 27 avril prochain à 11 h 30.

DÉPÔT DE LA SECTION 2 DU FORMULAIRE DGE-1038, RAPPORT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DONT LE TOTAL EST DE 100 \$ OU PLUS

Le directeur général dépose la section 2 du formulaire DGE-1038, rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus de chacun des candidats à l'élection de novembre 2013.

TERRAIN DE JEUX 2014

09-04-14

Considérant le succès des terrains de jeux à Sainte-Anne-de-Sorel à l'été 2013; considérant la volonté du conseil municipal à poursuivre l'offre des terrains de jeux à l'été 2014; considérant qu'il y a lieu de procéder à l'embauche d'une coordonnatrice pour les terrains de jeux 2013; considérant qu'il y a lieu d'établir une tarification; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de madame Jade Péloquin, à titre de salarié saisonnier, comme coordonnatrice des terrains de jeux 2014 et d'établir le salaire horaire à 13,50 \$. Également résolu de reconduire la même tarification qu'à l'été 2013 avec l'ajout de l'option service de garde à l'heure au coût de 5 \$ l'heure.

A.D.M.Q. : CONGRÈS ANNUEL

10-04-14

Considérant que le 75^e congrès de l'*Association des Directeurs municipaux du Québec* se tiendra les 11, 12 et 13 juin prochain à Québec; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de notre directeur général, Maxime Dauplaise, et de défrayer tous les frais inhérents.

CAMF CONGRÈS ANNUEL

11-04-14

Considérant que le congrès de *Carrefour action municipale et Famille* (CAMF) se tiendra du 1^{er} au 3 mai 2014 à Victoriaville; considérant le désir de la municipalité de resserrer les dépenses; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

PROJET PACTE RURAL, AMÉNAGEMENT DU PARC CONSTANT-PLANTE

INSTALLATION ÉLECTRIQUE DU PARC

12-04-14

Considérant qu'il y a lieu de faire installer une entrée électrique de 200A pour les besoins en électricité du Parc Constant-Plante;

en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un mandat à Maxime Lafond inc. pour la fourniture et l'installation d'une entrée électrique de 200A Square D selon l'option A de la soumission n° 1002.

PROJET PACTE RURAL, AMÉNAGEMENT DU PARC CONSTANT-PLANTE

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN ABRI RECTANGULAIRE

13-04-14

Considérant que le projet déposé au « pacte rural » l'aménagement du Parc Constant-Plante a été accepté par la MRC de Pierre-De Saurel; considérant que le projet implique entre autres, l'acquisition d'un abri rectangulaire; considérant que la municipalité doit procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation de l'abri; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation d'un abri rectangulaire à quatre pentes auprès des entreprises : ABC Récréation Québec inc., Trafic Innovation, Tessier Récréo-Parc et Simexco.

O.M.H SAINTE-ANNE-DE-SOREL : NOMINATION DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

14-04-14

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des représentants siégeant à l'*Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel*; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer les personnes suivantes sur le comité de l'O.M.H. : madame Colette Sylvestre, monsieur Denis Rajotte et monsieur le conseiller Roger Soulières.

DEMANDE DE DON OU D'UNE COMMANDITE

15-04-14

Le conseil prend connaissance de la demande d'un don ou d'une commandite de l'*Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel* et il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une commandite de 200 \$ pour la réalisation du Tournoi de pêche familial 2014 organisé pour la relève. Également résolu de procéder l'installation d'une toilette portative pour l'évènement.

ENTENTE QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

16-04-14

Considérant que l'*Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013* entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

Considérant que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

Considérant qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

Considérant qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

Considérant que, pour les membres de la *Fédération québécoise des municipalités*, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

Considérant que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

Considérant le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

Considérant que le conseil d'administration de la *Fédération québécoise des municipalités* a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la *Fédération*;

en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, et appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

de demander au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013; de transmettre copie de la résolution aux personnes suivantes : monsieur Philippe Couillard, chef du Parti libéral du Québec et premier ministre du Québec, au ministre des Finances, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Stéphane Bédard, au chef de l'opposition officielle, monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'*Union des municipalités du Québec*, et monsieur Richard Lehoux, président de la *Fédération québécoise des municipalités*.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DE L'EAU (PRIMEAU)

IMPLANTATION D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT SOUS-PRESSION ET PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR L'ÎLE-D'EMBARRAS

17-04-14

Considérant que la majorité des systèmes d'évacuation des eaux usées des bâtiments existants sur l'Île-d'Embarras ne respectent pas les normes environnementales; considérant qu'il est devenu urgent de construire un réseau d'égout sous-pression ainsi que de procéder au prolongement de la conduite d'aqueduc afin de desservir adéquatement les habitations existantes sur l'Île-d'Embarras; considérant que ce projet est prioritaire afin de rendre conforme les installations sanitaires pour l'ensemble des bâtiments existants et protégés par droits acquis; considérant que la municipalité a fait réaliser une étude sur l'implantation d'un réseau sanitaire sous-pression et sur le prolongement de l'aqueduc sur l'Île-d'Embarras en 2010; considérant qu'un projet a été déposé dans le cadre du volet 1.4 du PIQM en 2010; considérant que le MAMROT a procédé à la révision des processus menant à l'octroi d'une aide financière en mettant en place le *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)*, dédié aux travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées; considérant qu'il y a lieu de procéder à la réalisation des plans et devis ainsi que la réalisation de l'ensemble des analyses et études environnementales nécessaires préalablement à

la réalisation des travaux; considérant que l'aide financière dans le volet 1 du PRIMEAU correspond à 50% des coûts admissibles; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation du projet lié à la réalisation des plans et devis ainsi que la réalisation de l'ensemble des analyses et études environnementales nécessaires préalablement à la réalisation des travaux de construction d'un réseau d'égout sous-pression ainsi que de procéder au prolongement de la conduite d'aqueduc sur l'Île-d'Embaras au *Programme d'infrastructures municipales d'eau* (PRIMEAU), et de confirmer notre engagement à payer notre part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet. Il est également résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Maxime Dauplaise, à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU)
ÉTUDE PRÉLIMINAIRE ET PLANS ET DEVIS CONCERNANT LA PROBLÉMATIQUE DES BOUTS DE RÉSEAU D'AQUEDUC DANS LA MUNICIPALITÉ

18-04-14

Considérant que la municipalité compte plusieurs extrémités de réseau d'aqueduc; considérant que la présence de ces multiples bouts de réseau engendre la présence récurrente d'eau rouillée; considérant qu'il y a lieu de faire effectuer une étude afin de trouver une solution durable en vue de la correction de cette problématique; considérant l'existence du nouveau programme (PRIMEAU); considérant qu'il y a lieu de faire une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du programme PRIMEAU; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation du projet lié à la réalisation d'une étude préliminaire et à la réalisation des plans et devis afin de trouver une solution durable pour la correction de la présence de multiples bouts de réseau d'aqueduc dans la municipalité au programme (PRIMEAU), et de confirmer notre engagement à payer notre part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet. Il est également résolu d'autoriser le directeur général, monsieur Maxime Dauplaise, à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention.

RÉFECTION DE LA STATION DE POMPAGE SP-2

19-04-14

Considérant qu'il y a lieu de remplacer le panneau de contrôle de la station de pompage SP-2; considérant que ces travaux ont été prévus aux prévisions budgétaires 2014; considérant la proposition de la compagnie Xylem (anciennement Flygt) du 13 mars 2014; en conséquence : il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'exécution des travaux de remplacement du panneau de contrôle de la station de pompage SP-2 tel que soumis par monsieur Lucien Jobin, directeur des Travaux publics.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE

20-04-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel possède dix-neuf (19) lignes téléphonique avec *Bell Canada*; considérant que la municipalité est liée par contrat pour douze (12) lignes téléphoniques servant à la télémétrie, et cinq (5) lignes desservant la mairie; considérant que la gestion des contrats chez *Bell Canada* est très difficile; considérant que deux (2) lignes servant aux Travaux publics et aux loisirs ne sont pas sous contrat, en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à conclure une entente de trois (3) ans avec *Vidéotron* pour la fourniture de service téléphonique aux Travaux publics et aux loisirs. Également résolu de demander à *Bell Canada* d'honorer les contrats CBN21980BL et CBN21980BL-1 et de produire une seule facture pour les douze (12) numéros téléphoniques et d'ajuster les dates de renouvellement pour chacune des lignes à la même date d'anniversaire.

DÉCHETTERIE

21-04-14

Considérant que la déchetterie régionale ne sera pas en opération à l'été 2014; considérant que la municipalité offrait, en 2013, le service de déchetterie les samedis au garage municipal; Considérant qu'il y a lieu de reprendre le service pour la période du 17 mai au 11 octobre 2014, en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reprendre le service de dépôt de matériaux secs les samedis de 8 h à 12h et de 13 h à 16 h les samedis du 17 mai au 11 octobre 2014 selon la tarification établi au règlement n° 484-2013.

FESTIVAL COUNTRY

22-04-14

Considérant la demande d'autorisation pour la tenue du *Festival Country 2014* formulée par monsieur Gérald Tremblay, président de l'organisme Festival country de Ste-Anne-de-Sorel; considérant que l'article 14 du règlement n° RM-460-2013 stipule que «*nul ne peut organiser, diriger ou participer à une parade, une marche, une manifestation, une course ou toute activité regroupant plus de quinze (15) participants dans un lieu public sans avoir préalablement obtenu une autorisation de la municipalité*»; considérant que la Sûreté du Québec a approuvé le plan soumis; considérant qu'après vérification auprès des autorités de la Sûreté du Québec, aucun dossier opérationnel n'a été ouvert lors des derniers événements; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue du *Festival Country 2014* au Parc Constant-Plante du 12 au 15 juin 2014 aux conditions suivantes :

- respecter le plan soumis à la Sûreté du Québec;
- délimiter clairement le terrain où se tiendra l'activité;
- avoir un minimum de quatre (4) agents de sécurité afin d'assurer la sécurité des participants;
- s'assurer de la salubrité des lieux;
- collaborer avec la Sûreté du Québec avant, pendant et après la tenue de l'événement;

- s'assurer de la présence d'un débarcadère sur le site afin d'éviter des arrêts fréquents sur le chemin du Chenal-du-Moine;
- détenir une police d'assurance responsabilité de 2 000 000 \$;
- payer les frais de location de 500 \$.

Il est également résolu d'autoriser l'installation d'une affiche promotionnelle sur le panneau municipal situé à l'intersection de la rue du Quai et du chemin du Chenal-du-Moine et de prêter un réfrigérateur et des tables.

23-04-14

BANDE RIVERAINE

Considérant que les MRC sont responsables de l'entretien des cours d'eau; considérant que le respect de la bande riveraine devrait faire partie intégrale de l'entretien des cours d'eau; considérant que la protection des bandes devrait être suivie avec la même rigueur par toutes les municipalités; considérant que le respect de la bande de riveraine permet d'assurer une certaine pérennité des travaux; considérant que quelques MRC ont déjà sous leurs juridictions la protection des bandes riveraines; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la MRC de Pierre-De Saurel de prendre en charge le respect des bandes riveraines en collaboration avec le comité des cours d'eau et que copie de cette résolution soit envoyée à toutes les municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel.

24-04-14

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 488-2013 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

Le directeur général et secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement n° 488-2013.

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 488-2013 concernant le traitement des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

- Léo Dutil : assemblée publique nouvelle carte de la Plaine inondable
- Yves Gauthier : assemblée publique nouvelle carte de la Plaine inondable
- Laurent Latraverse : éclairage Parc Constant-Plante
- Jean Préville : assemblée publique nouvelle carte de la Plaine inondable

25-04-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 54.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2014**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires	291.59 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Mairie	277.06 \$	Règl. 421-2007	
	Télémetrie stations de pompage février	257.70 \$		
	Voirie	<u>152.73 \$</u>		PAYÉ
		687.49 \$		
	Télémetrie stations de pompage 10 mars	257.40 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Prolongation garantie 20/03 su 19/03/2014	180.81 \$		PAYÉ
	Télémetrie stations de pompage 19 mars	257.40 \$	Règl. 421-2007	
	Garage municipal	148.53 \$		
	Mairie	<u>278.01 \$</u>		
		683.94 \$		
0009 Hydro Québec	Stations pompage 17/12 au 25/02	1 075.72 \$	Règl. 421-2007	
	Garage 1685, chenal du Moine 8/01 au 27/02	1 063.35 \$		
	Chalet loisirs	1 240.99 \$		
	Garage 748A et terrain loisirs	3 370.41 \$		
	Éclairage public	1 388.68 \$		
	Luminaire Joli-Bourg	55.67 \$		
	Garage 1685 ch.	532.33 \$		
	Mairie	2 405.08 \$		
	Bâtisse jeux d'eau	1 059.04 \$		
	Annonce croisière	<u>24.10 \$</u>		
		12 215.37 \$		PAYÉ
	Stations pompage 10/01 au 01/03	1 323.76 \$		
	Éclairage public	1 537.48 \$		
	Billetterie	212.14 \$		
	Bateau-quai	<u>28.35 \$</u>		
		3 101.73 \$		
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part avril 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Protection incendie mars 2014	24 380.00 \$	Règl. 421-2007	
0012 EBI	Conteneur loisir et mairie	530.80 \$	Règl. 421-2007	
0017 MRC Bas-Richelieu	Service technique informatique	64.41 \$	Règl. 421-2007	
	Maintien du rôle	<u>4 067.37 \$</u>		
		4 131.78 \$		
0021 Xérox	Copies 27 janv. Au 25 février 2014	122.46 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Copies 25 février Au 25 mars 2014	<u>145.07 \$</u>		
		267.53 \$		
0025 Sintra Inc.	Rebuts d'asphalte	121.60 \$	L. Jobin	
0026 Patrick Morin	Pièces remorque aqueduc	37.80 \$	L. Jobin	
	Matériel pour bris d'eau par Thirau Ltée	44.84 \$		
	Sel pour puisards	497.87 \$		
	Nettoyeur planchers bureau	10.33 \$		
	Outils perceuse	16.01 \$		
	Pièces pour entretien	<u>56.78 \$</u>		
		663.63 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	125.02 \$	M. Dauplaise	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations	24.00 \$	Règl. 421-2007	
0044 Cégep de Sorel-Tracy	Contribution organismes sportifs	1 595.00 \$		
0047 Féd.Québécoise des municipalités	Soirée informations	195.46 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
	Soirée informations	293.19 \$		
	Formation 'Le comportement éthique'	<u>2 644.43 \$</u>		
		3 133.08 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse	Fête des neiges animation	50.00 \$	Régl. 421-2007	
	Aliments	45.50 \$		
	Fournitures bureau	10.70 \$		
	Divers	<u>21.82 \$</u>		
		128.02 \$		PAYÉ
0054 Publications Québec	Normes ouvrages routiers	28.69 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Normes ouvrages routiers	<u>97.16 \$</u>		
		125.85 \$		
0069 Précise Parklink	Horodateur avril 2014	153.21 \$	Régl. 421-2007	
0074 Impériale Esso	Hyundai	366.84 \$	Régl. 421-2007	
	Toyota	169.40 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	364.82 \$		
	Ford #0311 Égout	206.78 \$		
	Outils	67.74 \$		
	Diésel Bombardier	<u>135.93 \$</u>		
		1 311.51 \$		PAYÉ

0094 Excavation MDY	Bris aqueduc rue Dupont Loc. machinerie égout 3021, 3029 chenel-du-Moine	2 749.06 \$ L. Jobin <u>833.57 \$</u> 3 582.63 \$	
0110 Visa Desjardins	Aliments Poste Canada Fournitures bureau Billet stationnement M. Péloquin	36.70 \$ Régl. 421-2007 1 415.98 \$ 17.17 \$ <u>14.00 \$</u> 1 483.85 \$	PAYÉ
0111 Desmarais Protection	Travaux garage et Maison des jeunes (alarmes)	415.64 \$ L. Jobin	
0112 Canadian Tire	Lave-glace	6.88 \$ L. Jobin	
0132 Prodec	Divers pour loisirs Sanitaire pour Mairie	66.86 \$ L. Jobin <u>25.30 \$</u> 92.16 \$	
0137 Raymond Chabot	Honoraires audit 2013 (estimation progressive)	7 001.98 \$ Régl. 421-2007	
0151 Les Fleurons du Québec	Dernier versement pour adhésion	402.41 \$ M. Dauplaise	
0179 Entreprise électricité D.A.	Réparation lumières de rues	403.47 \$ L. Jobin	
0194 EMCO	Pièces pour aqueduc Pièces pour égouts	932.06 \$ L. Jobin <u>243.10 \$</u> 1 175.16 \$	
0203 Serrurier Sorel-Tracy	Appel de service filière anti-feu Verrous pour filières anti-feu Temps travail et clé coffre-fort	86.81 \$ M. Dauplaise 116.01 \$ <u>104.63 \$</u> 307.45 \$	
0355 Imprimerie Sortrac	Plastification cartes territoire	28.17 \$ M. Péloquin	
0399 Antonio Moreau	Imperméables M. Perron, R. Latraverse Botte M. Perron	150.03 \$ L. Jobin <u>103.48 \$</u> 253.51 \$	
0400 Mécanique Générale Rive-Sud	Rép. JD-3720 et inspection Ford 450-1999	601.03 \$ L. Jobin	
0433 Great West	Assurance-collective avril 2014	3 616.87 \$ Régl. 421-2007	PAYÉ
0792 PG Solution	Comptes de taxes	329.87 \$ M. Dauplaise	
0805 Groupe Maska	Pièces coffre-fort Pièce chenillette	31.95 \$ L. Jobin <u>65.10 \$</u> 97.05 \$	
0933 Ordre des urbanistes du Québec	Inscription 2014-2015 Michèle Bérubé	181.51 \$ M. Dauplaise	PAYÉ
99704 Brinsi, Ahmed	Déplacements inspecteur mars 2013	241.45 \$ Règl. 470-2012	
99706 Média Transcontinental	Distribution Temps Libre	77.78 \$ M. Dauplaise	
99725 HARSCO	Abrasifs pour mélanger avec sel	132.67 \$ L. Jobin	
99736 Excavation Luc Lefebvre	Inspection égout par caméra 3021, ch. du Moine Nettoyage égout rue Dupont Caméra, déboucheur et nettoyage rue Dupont Inspection égout par caméra 2036, ch. du Moine	229.94 \$ L. Jobin 287.43 \$ 747.30 \$ <u>229.94 \$</u> 1 494.61 \$	
99737 OBV Yamaska	Souper à l'AGA (P. Lamothe)	30.00 \$ Rés. 07-03-14	
99752 Extincteur Mobile	Inspection annuelle	307.09 \$ L. Jobin	
99760 Lapointe Électriques	Rép. luminaires, éclairage extérieur loisir et sapin Noël	1 663.31 \$ L. Jobin	
99762 Sifto	Sel	2 715.35 \$ L. Jobin	
99863 Poirier Ford	Ford #0311 Aqueduc	181.65 \$ L. Jobin	
99954 Roger Soulières	Frais déplacements	55.00 \$ Règl. 470-2012	
99958 Michel Péloquin	Frais déplacements	206.14 \$ Règl. 470-2012	
	TOTAL :	88 647.29 \$	
	Salaires DAS mars 2014	24 349.97 \$ Règl. 421-2007 17 091.08 \$ Règl. 421-2007	PAYÉ PAYÉ
	GRAND TOTAL :	130 088.34 \$ Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 mai 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-trois personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-14

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire rappelle les informations sur la tenue d'une assemblée d'information concernant la nouvelle cartographie de la Plaine inondable, cette assemblée aura lieu le lundi 12 mai 2014 à 19 h à l'église de Sainte-Anne-de-Sorel. Il mentionne également la tenue d'une assemblée extraordinaire le mardi 13 mai 2014 à 19 h 30 à laquelle sera déposé le rapport financier de l'année 2013.

CORRESPONDANCE

03-05-14

-Comité école alternative : demande d'appui projet école alternative de la région de Sorel-Tracy.

Considérant la demande d'appui du comité pour une école alternative dans la région de Sorel-Tracy; considérant que la mission de l'école publique alternative est d'offrir au jeune un environnement adapté à ses besoins, à ses intérêts et à ses préoccupations; considérant qu'elle propose une pédagogie ouverte qui s'adapte au rythme de chacun des enfants, selon son niveau d'autonomie, afin de lui permettre de se découvrir et de se réaliser à son plein potentiel; considérant que les classes multi-âges amènent aux élèves des opportunités différentes, entre autre le tutorat joue un rôle important pour l'estime de soi et le sentiment d'appartenance; considérant que l'école est formée d'une communauté éducative où élèves, parents, personnel enseignant et non-enseignant travaillent de concert dans le but d'accompagner l'enfant dans son apprentissage, afin qu'il puisse s'épanouir, devenir un adulte responsable et réussir sa vie; considérant que le programme Ministère de l'éducation est respecté; considérant que l'école alternative reçoit le soutien de la commission scolaire de Sorel-Tracy; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des

conseillers présents d'appuyer le projet d'école alternative dans la région de Sorel-Tracy.

04-05-14

-Monsieur Pierre Péloquin : demande d'autorisation pour une entrée d'eau via la conduite du camping.

Considérant la demande de monsieur Pierre Péloquin pour l'installation d'une entrée eau de $\frac{3}{4}$ de pouce afin de desservir un bâtiment agricole et une future serre; considérant que le règlement n° 383-2005 stipule « *que pour toute entrée d'eau d'un diamètre supérieur à 1 pouce, la demande doit être autorisée par le conseil municipal et le coût facturé au **coût effectif** des travaux* »;

Considérant que l'ensemble des travaux sont réalisés par la municipalité ou ses sous-traitants; considérant qu'une conduite d'aqueduc secondaire traverse la propriété du demandeur en plein centre de sa terre agricole; considérant que les coûts relatifs à des travaux de branchement pour une entrée de $\frac{3}{4}$ de pouce s'élève selon le règlement n° 383-2005 à 2250 \$; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte exceptionnellement un branchement de $\frac{3}{4}$ de pouce sur la conduite secondaire menant au camping selon la tarification établie au règlement n° 383-2005. Également résolu, que la vanne d'arrêt soit installée à la limite de la servitude de la conduite existante.

05-05-14

-Monsieur Robert Faithfull : demande d'installation d'un panneau d'arrêt sur la rue de la Rive intersection Avelin-Péloquin, direction est.

Considérant la demande de monsieur Robert Faithfull, secrétaire de la compagnie 9248-2074 Québec inc. propriétaire de l'immeuble à condominium en construction sur la rue de la Rive; considérant que la demande consiste à voir la possibilité d'installer un signal d'arrêt sur la rue de la Rive en direction est à l'intersection de la rue Avelin-Péloquin; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'étudier la configuration des lieux et de réévaluer la situation lorsque la construction des condominiums sera terminée et que les condominiums soient habités.

06-05-14

-Loisir et Sport Montérégie : adhésion annuelle et invitation à l'assemblée générale annuelle.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion et la possibilité d'assister à l'assemblée générale annuelle; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'organisme et de nommer le conseiller Patrick Lamothe comme représentant de la municipalité et l'autorise à participer à l'assemblée générale annuelle.

07-05-14

-FM 101,7 : offre de publicité *Festival Country*.

Considérant l'offre de publicité offert par le FM 101,7; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

08-05-14

-Monsieur Jean Préville : Re - mise en demeure.

Considérant la correspondance de monsieur Jean Préville ayant trait au sinistre à l'intersection de la rue Lachapelle et du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité a réclamé les remboursements des dommages subis aux installations d'éclairage municipales à *Mini-Excavation Jean Préville* le 11 mars 2014; considérant l'article 28. du cahier des charges administratives générales, *la municipalité est en droit de réclamer tous dommages relevés et en réduire le paiement final en conséquence*; considérant

le refus de paiement de monsieur Prévile; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande de monsieur Prévile et de procéder à une retenue permanente sur le paiement final afin de couvrir les frais engagés par la municipalité dans ce dossier.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

09-05-14

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

10-05-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} mai 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 avril 2014 et le 1^{er} mai 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

Monsieur le conseiller Luc Latraverse fait état de la consultation concernant le projet MADA (Municipalité amie des aînés) tenue le 27 avril dernier.

R.I.A.R.Y. : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013

11-05-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2013.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013

12-05-14

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2013.

RAPPORT DU SERVICE DE L'URBANISME

13-05-14

Considérant le dépôt du rapport concernant une infraction au règlement de zonage n° 436-2009 ayant trait à un usage dérogatoire soit l'utilisation d'un garage privé à des fins de mécanique commerciale dans une zone habitation; considérant que le propriétaire a été avisé selon la procédure habituelle; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction au montant de 100 \$ plus les frais afin de faire cesser l'usage dérogatoire.

RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE-COLLECTIVE

14-05-13

Considérant que le contrat d'assurance-collective des employés de la municipalité est échu au 30 avril; considérant la proposition de notre

courtier monsieur Jean-Pierre Letarte comporte une diminution pour la prochaine année; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de renouveler l'assurance-collective des employés avec la compagnie *Great-West* pour la prochaine année.

JOURNAL LE PHARE

15-05-14

Considérant que depuis près de dix ans la municipalité n'avait pas réévalué le coût de production du *Journal Le Phare*; considérant que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation auprès de cinq fournisseurs pour le montage et l'impression du journal; considérant que trois soumissionnaires ont déposé une soumission conforme; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Les Publications Municipales*.

OFFRE DE LOCATION POUR L'OPÉRATION D'UNE CANTINE

16-05-14

Considérant que la municipalité loue depuis deux ans un espace pour l'opération d'un restaurant mobile à la compagnie Resto L.P. Enr. : 2314-4025 Québec inc.; considérant que le propriétaire est disposé à louer l'emplacement pour la période du 17 mai 2014 au 18 octobre 2014; considérant que le locataire défraie les coûts d'électricité en sus du loyer annuel; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer un bail de location avec la compagnie Resto L.P. Enr. : 2314-4025 Québec inc au coût de 150 \$ mensuel plus les taxes, les coûts d'électricité étant en sus du loyer annuel. Également résolu de permettre l'utilisation d'un espace restreint au sous-sol du bâtiment de service pour des congélateurs.

MARQUAGE ET LIGNAGE DE CHEMINS ET STATIONNEMENT

17-05-14

Considérant qu'il y a lieu comme à chaque année de faire effectuer le marquage des voies cyclables et des stationnements ainsi que le lignage des rues de la municipalité pour une meilleure sécurité; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat à la firme *Dura-Lignes* pour effectuer les travaux de lignage des rues et du stationnement au coût de 9491 \$ plus taxes et d'octroyer le contrat de marquage des voies cyclables à *Ligne Richelieu inc.* au coût de 1425 \$ plus taxes.

PROJET PACTE RURAL, AMÉNAGEMENT DU PARC CONSTANT-PLANTE RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE SERVICE

18-05-14

Considérant que le projet déposé au « pacte rural » l'aménagement du Parc Constant-Plante a été accepté par la MRC de Pierre-De Saurel; considérant que le projet implique entre autres, la réfection du bâtiment de service; considérant que les travaux peuvent être réalisés en régie; considérant les demandes de prix pour la fourniture de matériaux; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat des matériaux chez Patrick Morin selon l'estimation n° 09^E012098.

PROJET PACTE RURAL, AMÉNAGEMENT DU PARC CONSTANT-PLANTE ACQUISITION D'UN ABRI RECTANGULAIRE

19-05-14

Considérant le lancement de l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un abri rectangulaire à quatre pentes; considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de quatre firmes; considérant que deux soumissionnaires ont déposé une soumission conforme; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Ponbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie *Tessier Récréo-Parc inc.* pour un abri de 24 pieds x 34 pieds avec l'option d'une dalle de béton de 26 pieds x 36 pieds au montant de 48 044 \$ plus taxes.

REGROUPEMENT RÉGIONAL POUR LA VÉRIFICATION COMPTABLE ANNUELLE

20-05-14

Considérant que les dispositions du *Code municipal* permettent la création de regroupement d'achats entre les municipalités et les MRC; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire participer à un regroupement d'achats avec la MRC de Pierre-De Saurel pour les services de vérification comptable annuelle; considérant que c'est la MRC de Pierre-De Saurel qui procédera, pour et au nom des participants, à un appel d'offres; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel confie à la MRC de Pierre-De Saurel le mandat de procéder, en son nom et avec les autres municipalités et organismes intéressés, à un appel d'offres regroupé concernant les services de vérification comptable et de préparation des états financiers annuels en fonction des besoins indiqués au mandat pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2015; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel procédera elle-même à l'adjudication du contrat et s'engage à respecter les clauses de soumissions s'appliquant au regroupement d'achats.

DEMANDES DE DON OU D'UNE COMMANDITE

21-05-14

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de l'école secondaire Fernand-Lefebvre; après étude de la demande selon les critères de la *Politique de dons et de commandites*; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100 \$.

22-05-14

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de la base de plein air Ville la Joie inc.; après étude de la demande selon les critères de la *Politique de dons et de commandites*; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° RM-330-A-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° RM-330 RELATIF AU STATIONNEMENT

Avis de motion est donné par le conseiller Patrick Lamothe afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° RM-330-A-1 modifiant le règlement n° RM-330 relatifs aux stationnements.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

- Richard Simard : ponton et lien cyclable.
- Luc Beaudoin : infraction au zonage, dos d'âne rue Paul.
- Denis Dauphinais : nids de poules, balai sur le chemin du Chenal-du-Moine
- Marc-Henri Latraverse : voie cyclable sens de la circulation non respecté
- François Lecours : stationnement sur le site de la Grange du Survenant
- Sylvie Lamothe : dos d'âne rue Paul

23-05-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 50.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 5 MAI 2014**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires avril 2014	265.07 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Mairie Télémetrie stations de pompage	278.24 \$ <u>515.16 \$</u> 793.40 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part mai 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Protection incendie avril 2014	24 380.00 \$	Règl. 421-2007	
0017 MRC Bas-Richelieu	Quote-part déchets avril 2014 Ajustement déchets avril 2014 Quote-part crédit appareils de réfrigération Rôle d'évaluation (MAJ 03-2014) Quote-part déchets mai 2014 Quote-part MRC 2ème versement	14 670.96 \$ -163.20 \$ -8 288.01 \$ 1 036.00 \$ 14 507.76 \$ <u>51 763.33 \$</u> 73 526.84 \$	Règl. 421-2007	
0021 Xérox	Copies 25 mars au 28 avril	106.03 \$	Règl. 421-2007	
0026 Patrick Morin	Pièces & accessoires diverses Purge billetterie Ruban danger (sécurité civile) Sonoture pour enseigne directionnelle	94.12 \$ 26.83 \$ 20.67 \$ <u>53.21 \$</u> 194.83 \$	L. Jobin	
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	16.99 \$	M. Dauplaise	
0034 Xylem Canada	Pièces station de pompage #2	580.55 \$	L. Jobin	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations	28.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel Inc.	Location scie à chaîne (sécurité civile) Location cage transport de personne (sécurité civile)	39.24 \$ <u>515.09 \$</u> 554.33 \$	L. Jobin M. Dauplaise	
0048 Ass. Chasseurs&pêcheurs Ste-Anne	Tounoi de pêche de la relève 2014	200.00 \$	Réso. 15-04-14	
0049 Chantal&Petite Caisse	Aliments Divers Poste Prolongateur réseau WIFI	58.22 \$ 6.50 \$ 23.00 \$ <u>46.26 \$</u> 133.98 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0069 Précise Parklink	Horodateur mai 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0074 Impériale Esso	Hyundai Toyota Ford #0311 Aqueduc Ford #0311 Égout Remise	356.96 \$ 146.39 \$ 181.43 \$ 194.16 \$ <u>-18.75 \$</u> 860.19 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0102 Ministre des finances	Inscription registre véhicules lourds	67.00 \$	Règl. 421-2007	
0109 ADMQ	Congrès annuel 2014 (inscription Maxime)	671.46 \$	M. Dauplaise	
0110 Visa Desjardins	Aliments Poste Canada	59.06 \$ <u>86.98 \$</u> 146.04 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0179 Entreprise électricité D.A.	Réparation lumières de rues	134.53 \$	L. Jobin	
0276 Danis Construction	Bris rue Dupont (sable)	205.52 \$	L. Jobin	
0299 R.M. Bibeau	Sel pour puisards	286.98 \$	L. Jobin	
0427 Atelier Jules De Guise	Soudure barrures station pompage #5	57.49 \$	L. Jobin	
0433 Great West	Assurance-collective mai 2014	3 459.28 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0652 Imprimerie Mongeon&Fils	Vignettes stationnements	585.22 \$	M. Dauplaise	
0896 Environnement KMJ	Nettoyage bords d'aqueduc rue Dupont	1 475.43 \$	L. Jobin	
99704 Brinsi, Ahmed	Déplacements inspecteur avril 2013	199.10 \$	Règl. 470-2012	
99711 Pièces d'équipement Bergor	Pièces pour balai de rue	496.81 \$	L. Jobin	
99715 Acklands Grainger	Affiche placard inflammable	12.46 \$	L. Jobin	
99756 B.L. Hydraulique Mécanique inc.	Moteur pour balai de rue	325.15 \$	L. Jobin	
99763 Gestions Techn'O Logic inc.	Flottes pour stations pompage #3 et #6	507.03 \$	L. Jobin	
99769 Les Ent. Clément Forcier Inc.	Balai de rues travaux du 22 avril 2014	1 707.38 \$	L. Jobin	
99834 Patrick Lamothe	Frais de déplacements	101.20 \$	M. Dauplaise	

99896 Excavation Jean Préville	Contrat de déneigement dernier versement Incident rue Lachapelle (poteau luminaire de rue) (s'il ne paie pas les dommages de l'incident)	11 143.38 \$ Rés. 19-11-13 <u>-1 659.17 \$</u> 9 484.21 \$	
99938 Beauval Tech-Mix	Asphalte chaude	195.05 \$	L. Jobin
99952 Luc Latraverse	Location gymnase pour MADA	167.50 \$	M. Dauplaise
99957 Réal Huot Inc.	Achat compteurs d'eau	500.14 \$	L. Jobin
99975 Traversy Traiteur Inc.	Brunch MADA 27 avril 2014	1 333.71 \$	M. Dauplaise
OHAY69 Frederic Ohayon	Remboursement permis	50.00 \$	M. Dauplaise
	TOTAL :	131 415.35 \$	
	SALAIRES AVRIL 2014	31 532.33 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
	DAS AVRIL 2014	22 860.34 \$	Règl. 421-2007 PAYÉ
	GRAND TOTAL :	185 808.02 \$	Incluant salaires et DAS

PROJET "Pacte Rural" (dépenses)

Appel d'offres	53.97 \$
Location nacelle	132.23 \$
Entrée électrique	<u>1 609.65 \$</u>
Total au 30/04/2014	1 795.85 \$

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 13 mai 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. 3 personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 9 mai 2014.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-05-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Dépôt du rapport financier 2013 et du rapport du vérificateur
- 4- Appel d'offres déneigement et déglçage des chemins publics
- 5-Tour du silence
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

25-05-14

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le rapport financier 2013 de la municipalité ainsi que du rapport du vérificateur préparé par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton* qui démontre que l'année se termine avec un surplus consolidé de 248 097\$.

APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE DES CHEMINS PUBLICS

26-05-14

Considérant qu'il y a lieu d'aller en appel d'offres pour le déneigement et le déglçage des chemins à l'entretien de la municipalité; Considérant que l'ensemble des membres du conseil ont pris connaissance du Devis d'appel d'offres; En conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres public pour le déneigement et l'épandage de déglçant des chemins à l'entretien de la municipalité.

TOUR DU SILENCE

27-05-14

Considérant la correspondance du 6 mai 2014 soumise par monsieur Serge Champoux, secrétaire du Club cycliste les 2 HP, demandant

l'autorisation à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel d'emprunter la rue de la Rive, du Quai et chemin du Chenal-du-Moine dans la portion appartenant au MTQ; considérant que les Tours du silence sont des randonnées cyclistes silencieuses internationales ayant lieu le troisième mercredi de mai de chaque année dans plus de 350 villes sur quatre continents; considérant que ces rassemblements cyclistes ont pour but de rappeler les nombreux décès cyclistes sur les routes du Québec; en conséquence, Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise la tenue du Tour du silence de Sorel-Tracy le mercredi 21 mai 2014 dans les rues de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel selon le trajet soumis.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Marc-Henri Latraverse : Avis publics dans les journaux

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-05-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19 h 42.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 2 juin 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Vingt personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans autres affaires des points suivant :

17 a) Embauche moniteurs terrains de jeux 2014

17 b) Avis de motion règlement n° 489-2014 modifiant le règlement n° 359-2002 concernant les limites de vitesse permises et la création d'une zone scolaire dans la municipalité

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2014 tel que présenté.

03-06-14

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire informe les citoyens de sa participation à une rencontre entre maires de municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent. Il mentionne qu'il pilote un dossier portant sur les problématiques reliées à la plaine inondable.

CORRESPONDANCE

04-06-14

-M. Bernard Landry : projet un vélo, une ville.

Considérant la correspondance reçu de monsieur Bernard Landry concernant le projet un vélo, une ville; considérant que l'entreprise d'économie sociale *Un vélo une ville* a été créée dans le but d'offrir le service communautaire « Un vélo, une ville » dans l'ensemble des villes et municipalités du Québec, afin de favoriser la réintégration scolaire de jeunes décrocheurs et de briser l'isolement d'aînés vivant seuls en résidence; considérant que ce projet n'est pas réaliste dans une municipalité ayant une géographie comme la nôtre; considérant la volonté du conseil de resserrer les dépenses, en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-06-14

-BELL : demande de consentement municipal.

Considérant les demandes de consentement municipal nos H09756-09757, H11022, H11047, H11379 et H11387 concernant l'ajout d'un câble de fibre sur le territoire de la municipalité; considérant qu'il s'agit d'un service d'utilité publique, en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande de consentement municipal.

06-06-14

-Carrefour Action municipale et famille: renouvellement de notre adhésion.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à Carrefour Action municipale et famille; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour l'année 2014 au coût de 40,53 \$ et de nommer monsieur Luc Latraverse responsable des questions familiales.

07-06-14

-Madame Éleine Zakaïb et monsieur Daniel Ménard : réclamation pour travaux de débouchage d'égout.

Considérant la réception d'une correspondance réclamant la somme de 1379,71 \$ pour des travaux de débouchage d'une conduite d'égout affectant les propriétés sises au 3021 et 3029 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité, après investigation, a dû procéder sous sa responsabilité aux réparations nécessaires; considérant que les travaux de débouchage étaient nécessaires afin de permettre le passage d'une caméra; considérant qu'il y a lieu de rembourser les frais de débouchage aux propriétaires visés, en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder aux remboursements de la somme de 1379,71 \$ en part égale entre les deux propriétaires.

08-06-14

-BELL : retrait d'un téléphone public.

Considérant la réception d'un avis de retrait du téléphone public situé à proximité de la rampe de mise à l'eau du 1685 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que Bell a constaté une baisse de l'utilisation du téléphone public; considérant que la plupart des utilisateurs possède un téléphone cellulaire, en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas s'opposer au retrait de l'appareil.

09-06-14

-Monsieur Jean-Paul Milette : demande d'autorisation pour une entrée d'eau via la conduite du camping.

Considérant la demande de monsieur Jean-Paul Milette pour l'installation d'une entrée eau de 2 pouces afin de permettre l'arrosage de culture maraîchère; considérant que le règlement n° 383-2005 stipule « *que pour toute entrée d'eau d'un diamètre supérieur à 1 pouce, la demande doit être autorisée par le conseil municipal et le coût facturé au **coût effectif** des travaux* »; considérant que l'ensemble des travaux sont réalisés par la municipalité ou ses sous-traitants; considérant qu'une conduite d'aqueduc secondaire traverse la propriété du demandeur en plein centre de sa terre agricole, en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte *exceptionnellement* un branchement de 2 pouces sur la conduite secondaire menant au camping selon le coût effectif des travaux et qu'un dépôt de 2 350 \$ soit exigé avant le début des travaux. Également résolu, que la vanne

d'arrêt soit installée à la limite de la servitude de la conduite existante.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-06-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-06-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 30 mai 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} mai et le 2 juin 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

12-06-14

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 21 mai 2014 et il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

DÉROGATION MINEURE 2014-0001, 21 RUE DUPONT, LOT 4 798 966

13-06-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 4 798 966 du cadastre du Québec dont l'adresse civique est le 21 rue Dupont; considérant que l'objet de la demande est pour le bâtiment principal de réduire la marge arrière minimum à 2,17 mètres alors que le règlement n° 436-2009 exige 4,48 mètres selon la grille des spécifications de la zone H-123; considérant le certificat de localisation de Louis Lessard, arpenteur-géomètre, sous les minutes 14033, daté du 10 février 2014; considérant que ce bâtiment bénéficie d'une dérogation mineure en vertu de la résolution n°10-02-08 du conseil municipal à l'égard de la marge arrière du bâtiment à 2,47 mètres; considérant que le bâtiment principal n'a pas été modifié depuis l'obtention de cette dérogation mineure; considérant que les travaux de la rénovation cadastrale ont diminué la profondeur du terrain; considérant que le requérant est susceptible de subir un préjudice sérieux lors de la vente de sa propriété si la dérogation mineure ne lui est pas accordée; considérant que cette situation n'apporte aucun effet contraignant supplémentaire aux propriétés voisines; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé favorablement l'autorisation de la dérogation mineure; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'aucune question n'a été posée concernant la dérogation mineure; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation

mineure pour le bâtiment principale et de réduire la marge arrière minimum à 2,17 mètres alors que le règlement n° 436-2009 exige 4,48 mètres selon la grille des spécifications de la zone H-123.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

14-06-14

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives le rapport des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité en date du 31 mai 2014.

VÉRIFICATION COMPTABLE ANNUELLE

15-06-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de Sorel désire procéder à un appel d'offres pour les services de vérifications comptable et de préparation des états financiers annuels; considérant qu'il y a lieu de mandater le directeur général pour la préparation d'un cahier de charges; considérant la résolution n° 20-05-14 de ce conseil demandant à la MRC de Pierre-De Saurel de procéder, pour et au nom de la municipalité, à un appel d'offres regroupé, en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rescinder la résolution n° 20-05-14 et de confier au directeur général le mandat de procéder à un appel d'offres concernant les services de vérification comptable et de préparation des états financiers annuels en fonction de nos besoins pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2015.

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

16-06-14

Considérant qu'il y a lieu de nommer le maire suppléant pour les deux prochains mois; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger le mandat du conseiller Patrick Lamothe à titre de maire suppléant jusqu'au mois d'août 2014. Monsieur Lamothe accepte.

CONGRÈS 2014 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

17-06-14

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription du maire et du directeur général au congrès 2014 de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra les 25, 26 et 27 septembre prochain à Québec et de défrayer tous les frais inhérents.

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET D'ÉPANDAGE DE FONDANT DU RÉSEAU ROUTIER

18-06-14

Considérant que le conseil municipal a procédé à un appel d'offres public pour le déneigement de son réseau routier et l'épandage de fondant; considérant que deux soumissionnaires ont déposé une soumission, soit Mini-Excavation Jean Prévillie enr. et 9101-0348 Québec inc. (Excavation M.D.Y.); considérant que chacune des soumissions s'avère conforme au devis; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de déneigement et d'épandage de fondant du réseau routier de Sainte-Anne-de-Sorel au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie 9101-0348 Québec inc. (Excavation M.D.Y.) pour une période de trois ans au coût annuel de 72 900,00\$ plus taxes. Également résolu qu'en mai 2017 le conseil municipal statuera s'il entend bénéficier des années d'option A et B.

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE CLÔTURE AU PARC DES JEUX D'EAU

19-06-14

Considérant qu'il y a lieu de faire installer une clôture au parc des jeux d'eau afin de rendre les lieux plus sécuritaires pour les enfants; considérant les différentes soumissions reçues, en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer un mandat au plus bas soumissionnaire soit Clôture Sorel-Tracy inc. pour la fourniture et l'installation d'une clôture de quatre pieds selon la soumission n° 2014-112 du 22 mai 2014. au coût 4 641 \$ plus les taxes.

DEMANDES DE DON OU D'UNE COMMANDITE

20-06-14

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de l'organisme Azimut diffusion; après étude de la demande selon les critères de la *Politique de dons et de commandites*; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 738,30 \$ afin de permettre aux écoliers de Sainte-Anne-de-Sorel de participer au projet *L'Aventure T*.

21-06-14

Le conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite du Biophare; après étude de la demande selon les critères de la *Politique de dons et de commandites*; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100,00 \$ afin de parrainer dix enfants au projet *Trésors de flore*.

RÉSOLUTION D'APPUI CORPORATION DU SITE HISTORIQUE MARITIME DE SOREL-TRACY INC

22-06-14

Considérant que la Ville de Sorel-Tracy fêtera son 375^e anniversaire en 2017; considérant qu'également en 2017, le Canada fêtera le 150^e

anniversaire de la Confédération; considérant qu'afin de commémorer ces deux événements, la Corporation du site historique maritime de Sorel-Tracy inc. souhaite sauvegarder pour la Ville de Sorel-Tracy le destroyer NCSM Iroquois de la Marine canadienne; considérant que le destroyer NCSM Iroquois construit au chantier naval de Marine Industries Ltd est un élément majeur du patrimoine industriel régional; considérant que le 10 janvier 2013, une correspondance officielle a été transmise, au ministre de la Défense nationale Peter MacKay, demandant à ce dernier de réserver pour la Ville de Sorel-Tracy le destroyer NCSM Iroquois lorsqu'il sera retiré du service et désarmé; considérant que le 25 février 2013, le ministre Peter MacKay transmettait une lettre réponse mentionnant que le ministère examinera toutes les options possibles en matière d'aliénation y compris de faire un don; considérant qu'il sera dans l'intérêt de la Ville de Sorel-Tracy et de la région que le NCSM Iroquois fasse partie du patrimoine à titre de bien commémorant un pan de l'histoire industrielle régionale; considérant que ce projet s'inscrit dans la démarche de revitaliser les installations portuaires de la ville et constituerait un attrait touristique pour la ville et la région; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières, et résolu à l'unanimité de conseillers présents que le conseil appui l'initiative de la Corporation du site historique maritime de Sorel-Tracy inc. dans leur démarche auprès du ministère de la Défense nationale dans le but de faire l'acquisition du destroyer NCSM Iroquois; que cet appui ne constitue pas un engagement financier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel auprès de la Corporation.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° RM-330-A-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° RM-330 RELATIF AU STATIONNEMENT

23-06-14

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement n° RM-330-A-1; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° RM-330-A-1 modifiant le règlement n° RM-330 relatif au stationnement. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

EMBAUCHE MONITEURS TERRAINS DE JEUX

24-06-14

Considérant la création de terrains de jeux à l'été 2014; considérant qu'il y a lieu d'embaucher quatre moniteurs; considérant que le comité de sélection a rencontré huit candidatures; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de quatre étudiants, trois comme moniteurs et un comme moniteur et adjoint à la coordonnatrice aux terrains de jeux 2014 avec un salaire horaire de 12,35 \$ pour les moniteurs et de 13,35 \$ pour le moniteur et coordonnateur adjoint.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 489-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 359-2002 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES ET LA CRÉATION D'UNE ZONE SCOLAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Soulières afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 489-2014 modifiant le règlement n° 359-2002 concernant les limites de vitesse permises et la création d'une zone scolaire dans la municipalité.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Marc-Henri Latraverse : félicitations Journal Le Phare, coût du ponton dans l'enveloppe de Pacte rural.

-Jacques Voghel : nouvelle carte Lidar, plaine inondable.

-Léo Dutil : ponton pour cycliste.

-Michel Godin : règlement sur le stationnement, vignette.

-Luc Beaudoin : limite de vitesse et retrait des dos-d'âne sur la rue Paul.

-Mario Gamelin : suggère une interdiction de stationnement d'un côté de la rue Paul.

-Geneviève Paradis : manque de contenant à poubelle et de recyclage sur le site des terrains de jeux.

-René Palardy : limite de vitesse face à l'école, questions sur les comptes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-06-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 15.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

**LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 2 JUIN 2014**

<u>FOURNISSEUR</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires mai 2014	263.02 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Télémetrie stations de pompage (mai 2014)	257.58 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Voirie (avril 2014)	<u>154.87 \$</u> 412.45 \$		
	Voirie (mai 2014)	155.27 \$	Règl. 421-2007	
0009 Hydro-Québec	Stations pompage	709.68 \$	Règl. 421-2007	
	Éclairage public	1 551.49 \$		
	Chalet des loisirs	792.00 \$		
	Terrain des loisirs	803.58 \$		
	Garage 748A, ch. Du Moine	<u>1 157.89 \$</u>		
	AVRIL 2014	5 014.64 \$		PAYÉ
	Annonce croisière	32.61 \$	Règl. 421-2007	
	Stations de pompage	3 397.56 \$		
	Mairie	2 158.43 \$		
	Garage 1685, ch. Du Moine	559.85 \$		
	Luminaire Joli-Bourg	50.56 \$		
	Bâtisse jeux d'eau	867.75 \$		
	Billetterie	<u>198.38 \$</u>		
	MAI 2014	7 265.14 \$		PAYÉ
	Bateau-quai	29.29 \$		
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part juin 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Protection incendie mai 2014	24 380.00 \$	Règl. 421-2007	
0012 EBI Environnement	Conteneur à déchet loisirs avril	272.35 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneur à déchet garage municipal avril	<u>272.35 \$</u> 544.70 \$		PAYÉ
0017 MRC Bas-Richelieu	Quote-part déchets juin 2014	14 507.76 \$	Règl. 421-2007	
0025 Sintra	Rebuts asphalte bris aqueduc rue Paul	25.00 \$	L. Jobin	
	Asphalte réparations ch. Chenal-du-moine	<u>594.27 \$</u> 619.27 \$		
0026 Patrick Morin	Pièces pour filet soccer	10.64 \$	L. Jobin	
	Pièces pour enseigne directionnelle	1.62 \$		
	Peinture pour aqueduc	30.48 \$		
	Pièces pour toilette publique	28.33 \$		
	Pièces quai Fédéral	<u>60.76 \$</u> 131.83 \$		
0028 Corporation Sun Média	Appel d'offres déneigement (Journal La Voix)	328.38 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	331.66 \$	M. Dauplaise	
0034 Xylem Canada	Location pompe et boyau de refoulement (sécurité civile)	1 122.00 \$	L. Jobin	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations	28.00 \$	Règl. 421-2007	
0049 Chantal&Petite Caisse	Aliments	113.62 \$	Régl. 421-2007	
	Déplacement CCU	15.00 \$		
	Poste	11.32 \$		
	Fournitures bureau	<u>13.27 \$</u> 153.21 \$		PAYÉ
	Divers accessoires terrain de jeux	160.29 \$	Régl. 421-2007	
	Divers bureau, remb. Permis	29.96 \$		
	Aliments	<u>9.25 \$</u> 199.50 \$		PAYÉ
0067 Gendron&Lamoureux	Diésel JD-3720	935.80 \$	L. Jobin	
0069 Précise Parklink	Horodateur juin 2014	153.21 \$	Régl. 421-2007	
0070 Ministre des finances	Cotisation licence constr.-proprio 1 janvier au 31 mars	141.38 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0074 Impériale Esso	Hyundai	346.34 \$	Régl. 421-2007	
	Toyota	217.67 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	192.64 \$		
	Ford #0311 Égout	366.19 \$		
	Ford #499	173.62 \$		
	Remise	<u>-27.57 \$</u> 1 268.89 \$		PAYÉ
0094 Excavation MDY Inc.	Bris aqueduc rue Paul (4.5 hres), 2 pluviaux (2hres)	635.24 \$		
	Enlever tronc arbre Parc Henri-Letendre (1/2hre)	48.86 \$		
	Installer un quai et une passerelle	97.73 \$		
	Déplacer conteneur de voirie à Mairie	<u>97.73 \$</u> 879.56 \$		
0102 Ministre des Finances	1er versement Sécurité Publique	104 771.00 \$	Régl. 421-2007	
0110 Visa Desjardins	Poste et timbres	457.28 \$	Régl. 421-2007	
	Fleurs (du conseil 20 ans services Chantal)	50.00 \$		
	Appel d'offres Journal le Phare	62.09 \$		

	Appel d'offres Pacte rural	53.97 \$	
	Fournitures de bureau	<u>120.13 \$</u>	
		743.47 \$	PAYÉ
0112 Canadian Tire	Vêtement VFI (1)	68.96 \$ L. Jobin	
	Terre pou bacs à fleurs	23.98 \$	
	Tondeuse à gazon	<u>379.41 \$</u>	
		472.35 \$	
0118 R.A.E. Richelieu/St-Laurent	2ème versement 2014	25 035.00 \$	Réso. 20-12-12
0125 Loisir&sport Montérégie	Adhésion 2014-2015	86.81 \$	Réso. 06-05-14
0132 Équipements sanitaires Prodec	Produits nettoyeurs (sanitaire et mairie)	93.41 \$	L. Jobin
0137 Raymond Chabot Grant Thorton	Formation du 24 octobre 2013	1 026.16 \$	M. Dauplaise
0194 EMCO	Couverts, cadres pour fluvial	2 724.44 \$	L. Jobin
	Réparé tête boîte eau	<u>43.89 \$</u>	
		2 768.33 \$	
0213 Reliance Protectron	Surveillance Mairie	357.34 \$	Régl. 421-2007
0237 Centre Multi-Pièces	Pièces balai de rues	29.78 \$	L. Jobin
0276 Danis Construction	Sable pour sécurité civile	301.55 \$	L. Jobin
0281 Entreprise Cournoyer Asphalte	Colasse	126.47 \$	L. Jobin
0299 R.M. Bibeau	Paillis de cèdre	129.69 \$	L. Jobin
0389 Agritex	Entretien JD-3720	148.85 \$	L. Jobin
0405 Gimatech Électrique	Vérification pompe SP#2	77.03 \$	L. Jobin
	Main d'œuvre et changé contacteurs SP #2	<u>402.92 \$</u>	
		479.95 \$	
0418 Crédit-Bail RCAP Inc.	Location photocopieur 1er juillet au 30 septembre	738.14 \$	Régl. 421-2007
0433 Great West	Assurance-collective juin 2014	3 459.28 \$	Régl. 421-2007
0537 Les petits moteurs à gaz	Réparé scie à chaîne	73.50 \$	L. Jobin
0569 Distribution JRV	Vannes à l'eau	68.55 \$	L. Jobin
	Pièces pour bornes fontaine	28.92 \$	
	Pièces pour stations de pompage	<u>43.21 \$</u>	
		140.68 \$	
0774 Groupe Géomatique Azimut	Mise à jour matrice et rôle évaluation foncière	114.98 \$	M. Dauplaise
0805 Groupe Maska	Nettoyant pour JD-3720	33.39 \$	L. Jobin
99704 Brinsi, Ahmed	Déplacements inspecteur mai 2013	211.20 \$	Règl. 470-2012
99719 Les Publications Municipales	Conception, impression Journal le Phare	1 867.41 \$	Réso. 15-05-14
99863 Poirier Ford	Ford 250 #0311	274.32 \$	L. Jobin
99896 Excavation Jean Préville	Ajustement carburant 2013-2014 (contrat déneigement)	662.22 \$	Réso. 19-11-13
99938 Beauval Tech-Mix	Asphalte chaude Île d' Embarras	392.22 \$	L. Jobin
99958 Michel Péloquin	Frais déplacement (repas)	20.00 \$	M. Dauplaise
99990 Cartouches certifiées	Cartouche d'encre	161.48 \$	M. Dauplaise
99994 École Secondaire Fernand-Lefebvre	Galas Coups de Cœur	100.00 \$	Réso. 21-05-14
	TOTAL :	211 137.18 \$	
	SALAIRES MAI 2014	26 249.22 \$	Règl. 421-2007
	DAS MAI 2014	18 776.55 \$	Règl. 421-2007
	GRAND TOTAL :	256 162.95 \$	Incluant salaires et DAS

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 juillet 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Patrick Lamothe, maire suppléant
Marie-France Bergeron
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier
Absence motivée : Michel Péloquin, maire

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant déclare la séance ouverte. Seize personnes assistent à la séance. Dans le but d'honorer la mémoire de l'ex-maire Monsieur François Péloquin, décédé le 3 juillet dernier à l'âge de 83 ans, monsieur le maire suppléant mentionne qu'il a pris la décision de faire mettre en berne le drapeau Saint-Annois à la mairie, aujourd'hui le 7 juillet, jour des obsèques.

Monsieur François Péloquin, père du maire Michel Péloquin, a été conseiller municipal pendant plusieurs années et maire de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel durant un mandat, soit de 1983 à 1987.

Un moment de silence est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans « Autres affaires » du point suivant :

19 a) Dépôt d'un projet au fonds pour l'accessibilité du gouvernement fédéral.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire suppléant informe les citoyens que le maire a participé à une rencontre entre maires de municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent. Il mentionne que ce dernier pilote un dossier portant sur les problématiques reliées à la plaine inondable.

CORRESPONDANCE

03-07-14

-Monsieur Alexandre Leclerc : réclamation travaux de débouchage d'égout.

Considérant la réception d'une correspondance réclamant la somme de 2427,35 \$ plus 1000 \$ en dédommagement pour des travaux de

débouchage d'une conduite d'égout affectant la propriété sise au 1727 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité, après investigation, a dû procéder, sous sa responsabilité, aux réparations nécessaires; considérant que les travaux de débouchage étaient essentiels afin de permettre le passage d'une caméra; considérant qu'il y a lieu de rembourser les frais de débouchage au propriétaire visé; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder uniquement au remboursement des frais engendrés soit 2427,35 \$.

04-07-14

-Monsieur Ronald Noël : demande d'autorisation pour l'installation d'un four à méchoui le 12 juillet 2014.

Considérant la demande de monsieur Ronald Noël, propriétaire de la Halte des 103 îles, pour l'installation d'un four à méchoui sur la propriété de la municipalité, près de sa terrasse, le 12 juillet prochain; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'installation du four uniquement pour la journée du 12 juillet 2014.

05-07-14

-Citoyens du 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491 et 1493 chemin du Chenal-du-Moine : demande d'évaluation pour la municipalisation d'une rue privée.

Considérant la réception d'une demande des propriétaires du 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491 et 1493 chemin du Chenal-du-Moine, riverains d'une rue privée à l'effet d'évaluer les coûts et de voir à la municipalisation de ladite rue; considérant que la municipalisation de cette rue pourrait peut-être permettre la construction de quelques résidences; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'analyse des coûts et de rencontrer les citoyens concernés.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

06-07-14

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

07-07-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 juillet 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 31 mai et le 3 juillet 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

08-07-14

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE GESTION 2013

Le directeur général dépose au conseil le rapport sur les indicateurs de gestion 2013 déposé au *ministère des Affaires municipales et de*

l'Occupation du territoire; considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport des indicateurs de gestion 2013.

O.M.H SAINTE-ANNE-DE-SOREL : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013

09-07-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives les états financiers 2013 de l'*Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel*.

SERVICES FINANCIERS

10-07-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu deux offres de service pour les services financiers et opérations bancaires courantes; considérant qu'après analyse, il est plus avantageux pour la municipalité de renouveler l'entente de service avec la Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'entente contractuelle avec la Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel et le Centre Desjardins Entreprises - Vallée du Richelieu-Yamaska et d'autoriser le maire et le directeur général à signer tous les documents relatifs.

ANNULATION DU CONTRAT DE SERVICE DE MAINTENANCE / PROLONGATION DE GARANTIE SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE BELL

11-07-14

Considérant que la municipalité a reconduit le contrat de maintenance pour les équipements de Bell à la mairie n° MQOS632000 en décembre 2012; considérant que ce contrat de service de maintenance n'est pas avantageux pour les besoins de la municipalité; considérant qu'il est possible de résilier cette entente au moyen d'un avis de 30 jours avant le 26 octobre 2014; en conséquence; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la résiliation du contrat de service de maintenance/prolongation de garantie de Bell Canada n° MQOS632000.

CONSTRUCTION D'UN ABRI À DÉGLAÇANT

12-07-14

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'un abri à sel afin d'entreposer le sel à déglacement au garage municipal; considérant que le directeur des travaux publics a demandé des prix pour un tel abri; considérant que l'offre la plus avantageuse a été soumise par les industries Permo; considérant que la compagnie Béton trio est disposée à vendre les blocs de béton servant d'assise à l'abri au coût de 25 \$ chacun; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'acquisition de l'abri chez les Industries Permo tel que présenté à la soumission n° 9650, et à l'acquisition de 96 blocs de béton chez Béton trio.

APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER 2014-2015

13-07-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de Sorel désire procéder à un appel d'offres pour la fourniture de sel à déglacement pour l'hiver 2014-2015; considérant que la municipalité doit procéder à un appel d'offres sur invitation; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel à déglacement pour l'hiver 2014-2015.

RÉFECTION TOITURE MAIRIE

14-07-14

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la réfection de la toiture de la mairie; considérant que le directeur des travaux publics a demandé des prix pour le remplacement du bardeau auprès de trois entrepreneurs; considérant que l'offre la plus avantageuse provient des couvreurs Caron et Bergeron inc.; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de remplacement de la couverture de la mairie aux couvreurs Caron et Bergeron inc. aux coûts de 12 974.93 \$.

INGÉNIERIE PAVAGE

15-07-14

Considérant que le conseil municipal souhaite analyser la possibilité de procéder à la réhabilitation de la chaussée du chemin du Chenal-du-Moine sur une longueur d'environ 5 km de la rue Salvail vers l'est; considérant qu'il y a lieu de faire évaluer les coûts et préparer un devis; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général à requérir une ressource en ingénierie afin de faire l'estimation et la réalisation des plans et devis pour la réhabilitation de la chaussée du chemin du Chenal-du-Moine sur une longueur d'environ 5 km de la rue Salvail en direction est et le remplacement de ponceaux si nécessaire.

RAPPORT ANNUEL (AN 5) DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

16-07-14

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel; considérant que le rapport d'activités de la MRC de Pierre-De Saurel intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; en

conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport d'activités du plan de mise en œuvre de l'an 5, tel que déposé, soit adopté et transmis au *ministère de la Sécurité publique* par la MRC de Pierre-De Saurel.

DÉSISTEMENT DEMANDE D'EXCLUSION NO 406399

17-07-14

Considérant la demande d'exclusion n° 406399 visant le lot 4 800 271, anciennement P-114-8, situé sur le chemin du Chenal-du-Moine pour une superficie de 2,16 hectares; considérant la réception d'informations à l'effet que le terrain visé sera prochainement situé en zone inondable de grand courant 0-20 ans; considérant que la nouvelle carte du risque d'inondation de type Lidar est actuellement en vigueur au *ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* et qu'aucun certificat d'autorisation ne pourrait être émis pour la réalisation d'un réseau d'aqueduc et d'égout desservant de futures résidences; considérant que de ce fait, la superficie demandée ne pourrait plus être construite; considérant que le demandeur a été informé à plusieurs reprises par le maire; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la CPTAQ que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire se désister de la demande d'exclusion portant le n° 406399.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 489-2014 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 359-2002 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES ET LA CRÉATION D'UNE ZONE SCOLAIRE DANS LA MUNICIPALITÉ

18-07-14

Le directeur général/secrétaire-trésorier procède à la lecture du règlement n° 489-2014; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 489-2014 modifiant le règlement n° 359-2002 concernant les limites de vitesse permises et la création d'une zone scolaire dans la municipalité. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AUTRES AFFAIRES

DÉPÔT D'UN PROJET AU FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

19-07-14

Considérant l'existence d'un fonds portant sur l'accessibilité dans les collectivités; considérant que le fonds pour l'accessibilité est un programme fédéral de subventions et de contributions qui soutient le coût en capital de travaux de construction et de rénovation visant à faciliter l'accessibilité et la sécurité des installations pour les personnes handicapées dans les collectivités et les milieux de travail au Canada; considérant que les deux édifices municipaux soit : la mairie et le centre des loisirs Germaine-Guèvremont sont difficiles d'accès aux personnes en fauteuil roulant; considérant qu'il serait opportun de déposer un projet dans le cadre de ce programme de financement afin d'installer une rampe d'accès et de remplacer les portes pour des modèles automatisés; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation du projet lié au remplacement des portes d'accès de la mairie et du centre des loisirs Germaine-Guèvremont par des portes automatisées ainsi que la construction d'une rampe d'accès au centre Germaine-Guèvremont, et de confirmer notre engagement à payer notre part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet. Il est également résolu d'autoriser le directeur

général, monsieur Maxime Dauplaise, à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Léo Dutil : branches autour des garde-fous Île d'Embarras.

-M. Proulx : lumières des bouées défectueuses.

-M. Dauphinais : balai et pavage sur accotement.

-Mario Gamelin : garages commerciaux sur la rue Paul.

-René Palardy : limite de vitesse face à l'école, branches rue de la Rive.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-07-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 07.

Patrick Lamothe,
maire suppléant

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Patrick Lamothe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2014

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT	AUTORISATION	PAIEMENT
0007 Bell Mobilité	Cellulaires juin 2014	250.37 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Mairie mai 2014	285.88 \$	Règl. 421-2007	
	Télémétrie mai 2014	<u>257.58 \$</u>		PAYÉ
		543.46 \$		
	Télémétrie juin 2014	257.58 \$	Règl. 421-2007	
	Mairie juin 2014	289.91 \$		
	Voirie/Maison des jeunes	161.62 \$		
	Télémétrie juin 2014	<u>257.58 \$</u>		PAYÉ
		966.69 \$		
	Garantie prorogée 20/06 au 19/09	180.81 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0009 Hydro-Québec	Éclairage public	1 603.21 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0010 R.I.A.R.Y	Quote-part juillet 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
	Quote-part août 2014	<u>7 453.24 \$</u>		
		14 906.48 \$		
0011 Ville de Sorel-Tracy	Incendie - ajustement budget vs réel 2013	-1 877.00 \$	Règl. 421-2007	
	Protection incendie juin 2014	24 380.00 \$		
	Protection incendie juillet 2014	24 380.00 \$		
	Cour municipale	<u>80.00 \$</u>		
		46 963.00 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur à déchets loisirs mai	256.48 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneur à déchets garage municipal mai	<u>448.85 \$</u>		PAYÉ
		705.33 \$		
	Conteneur à déchets loisirs juin	252.79 \$		
	Conteneurs (2) à déchets garage municipal juin	505.59 \$		
	Compost (compost gratuit, livraison 225\$)	258.69 \$		
	Conteneur déchets de la marée (Îles)	1 166.59 \$		
	Conteneur matériaux secs	<u>620.02 \$</u>		
		2 803.68 \$		
0017 MRC Bas-Richelieu	Quote-part déchets juillet 2014	14 519.42 \$	Règl. 421-2007	
	Collecte RDD du 17 mai 2014	1 594.06 \$		
	Quote-part déchets août 2014	<u>14 519.42 \$</u>		
		30 632.90 \$		
0021 Xérox	Photocopies 28 avril au 27 mai 2014	132.53 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Photocopies 27 mai au 26 juin 2014	103.80 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0025 Sintra	Asphalte bris hiver 2013 Curé Vanasse, Paul et Dupont	1 367.50 \$	L. Jobin	
	Rebuts asphalte	<u>59.24 \$</u>		
		1 426.74 \$		
0026 Patrick Morin	Pièces quais Marina	49.25 \$	L. Jobin	FACT. PAYÉE
	Pièces entr./rép. bâtisse jeux d'eau	185.73 \$	L. Jobin	
	Pièces réparations quais	241.29 \$		
	Bonbonne pour BBQ et rallonge Terrain de jeux	72.68 \$		
	Clés pour les moniteurs	16.33 \$		
	Projet 'Pacte rural' fenêtres	<u>2 543.19 \$</u>		
		3 059.22 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	53.76 \$	M. Dauplaise	
	Fournitures de bureau voirie	<u>124.51 \$</u>		
		178.27 \$		
0032 Wolseley	Pièces pour aqueduc	487.07 \$	L. Jobin	
0034 Xylem Canada	Anneau d'usure SP #6	254.13 \$	L. Jobin	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations	32.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel Inc.	Location motoculteur pour terrain de baseball	80.37 \$	L. Jobin	
0044 Cégep de Sorel-Tracy	Programme Cégep/Municipalités	496.80 \$	Règl. 421-2007	
0049 Chantal&Petite Caisse	Aliments	9.25 \$	Règl. 421-2007	
	Divers entretien agent sécurité	10.93 \$		
	Divers passe, pancarte stationnement	12.81 \$		
	Matériels terrain de jeux	<u>193.76 \$</u>		PAYÉ
		226.75 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse	Poste	26.68 \$	Règl. 421-2007	
	Lumières billetterie	6.90 \$		
	Aliments	19.25 \$		
	Fournitures bureau	27.97 \$		
	Tuyau (terrain de jeux)	<u>9.19 \$</u>		
		89.99 \$		
0069 Précise Parklink	Horodateur juillet 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0074 Impériale Esso	Hyundai	258.98 \$	Règl. 421-2007	
	Toyota	300.92 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	177.59 \$		
	Ford #0311 Égout	340.60 \$		
	Ford #499	370.54 \$		
	Remise carburant	-31.22 \$		
	Lave-glace	<u>3.73 \$</u>		
		1 421.14 \$		PAYÉ
0094 Excavation MDY Inc.	Entrée d'eau P. Péloquin	646.73 \$	L. Jobin	
	Transport des quais Marina	732.97 \$		
	Égout, fossé, réparation asphalte bris hivers 2013	<u>1 075.02 \$</u>		
		2 454.72 \$		
0110 Visa Desjardins	Fournitures de bureau	17.79 \$	Règl. 421-2007	
	Cartes des Îles plastifiées	143.71 \$		
	Poste	128.72 \$		
	Distribution journal ' Le Phare'	236.75 \$		
	Remise annuelle	<u>-10.52 \$</u>		
		516.45 \$		PAYÉ

0111 Desmarais Protection	Vérification ligne téléphone	81.63 \$	L. Jobin	
0132 Équipements sanitaires Prodec	Divers pour entretien billetterie Sanitaire terrain de jeux Sanitaire mairie	180.81 \$ 55.99 \$ 29.89 \$ 266.69 \$	L. Jobin	
0137 Raymond Chabot Grant Thorton	Honoraires facture finale	5 070.40 \$	Régl. 421-2007	
0179 Entreprise d'électricité D.A.	Réparation luminaires de rues Réparation luminaires stationnement mairie	625.19 \$ 753.10 \$ 1 378.29 \$	L. Jobin	
0194 EMCO	Pièces entrée d'eau P. Péloquin Pièces pour aqueduc Couvercle boîte à eau Pièces pour égout Pièces entr./rép. bâtisse jeux d'eau	462.47 \$ 132.51 \$ 87.77 \$ 59.19 \$ 298.03 \$ 1 039.97 \$	L. Jobin	
0203 Serruriers Tracy - Sorel Inc.	Barrure pour pièce d' entreposage de matériel	124.40 \$	L. Jobin	
0237 Centre Multi-pièces JMF	Pièces coupe-herbe	58.87 \$	L. Jobin	
0238 Comptoir Richelieu	Flours Terreau pour réparations terrains bris hiver 2013	110.17 \$ 269.79 \$ 379.96 \$	L. Jobin	
0247 Thirau Ltée	Travaux pour enseigne directionnelle	1 034.78 \$	L. Jobin	
0276 Danis Construction	Asphalte Béton enseigne directionnelle	692.50 \$ 156.08 \$ 848.58 \$	L. Jobin	
0281 Entreprise Cournoyer Asphalte	Chaudière à colasse	126.47 \$	L. Jobin	
0299 R.M. Bibeau	Peinture et ruban bâtisse jeux d'eau Peinture pour lignage terrain de soccer	123.45 \$ 192.82 \$ 316.27 \$	L. Jobin	
0300 Signel Services Inc.	Réparation remorque radar	483.31 \$	L. Jobin	
0389 Agritex	Réparation JD-3720	122.40 \$	L. Jobin	
0399 Antonio Moreau (1984) Ltée	Vêtements et soulier agent de sécurité	195.44 \$	M. Dauplaise	
0400 Mécanique générale MPC	Inspection SAAQ Ford 250 -#0311 Réparation JD-3720	138.43 \$ 212.26 \$ 350.69 \$	L. Jobin	
0433 Great West	Assurance-collective juillet 2014	3 459.28 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0487 Carrefour Action mun. et famille	Adhésion 2014 L. Latraverse	40.53 \$	Réso. 06-06-14	PAYÉ
0500 Catsports	Accessoires pour saison terrain de jeux	437.53 \$	M. Dauplaise	
0503 Municipalité Ste-Victoire de Sorel	Form. cours premiers soins employé terrain de jeux	65.50 \$	M. Dauplaise	
0528 Spécialités d'aqueduc Corix	Plaques (12) arrière compteurs d'eau	291.12 \$	L. Jobin	
0688 Maxime Dauplaise	Frais déplacements Congrès ADMQ Frais déplacement Municonseil&achats divers terrain jeux Bacs rangement terrain de jeux Mouchoir Fourn. Bureau moins crédit prolongateur WIFI	286.50 \$ 164.90 \$ 174.72 \$ 22.98 \$ -23.51 \$ 625.59 \$	M. Dauplaise	
0717 Extermination Tecnic Plus	Traitement araignées chalet loisir et mairie	205.00 \$	L. Jobin	
0750 Jean-Claude Dulude	Frais déplacements mai-juin 2014	908.82 \$	M. Dauplaise	
0868 Municonseil Avocats	Dossier B. Laprade Dossier L. Arnold	3 197.44 \$ 4 605.61 \$ 7 803.05 \$	M. Dauplaise	
0871 Dura-Lignes	Marquage rues et stationnements	8 729.82 \$	L. Jobin	
0878 Direction Vert	Chandails pour enfants terrain de jeux	921.81 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
99704 Brinsi, Ahmed	Déplacements inspecteur juin, 1 et 2 juillet 2014	220.00 \$	Régl. 470-2012	
99707 Médias Transcontinental S.E.N.C.	Distribution 'Temps libre' Avis public-dérogation mineure	77.78 \$ 133.90 \$ 211.68 \$	M. Dauplaise	
99723 Biophare	Projet 'Trésors de Flore'	100.00 \$	Réso. 21-06-14	PAYÉ
99769 Les entreprises Clément Forcier	Service balai et laveuse de rues	1 233.11 \$	L. Jobin	
99926 Azimut diffusion	Projet ' l'Aventure T'	738.30 \$	Réso. 20-06-14	PAYÉ
99933 Logiteck informatique	Correction site internet	57.49 \$	M. Dauplaise	
99953 Clôture Sorel-Tracy Inc.	Clôture parc du terrain de jeux (reste une partie)	5 335.99 \$	Réso. 19-06-14	
99959 Clinique vétérinaire de Sorel	Contrat annuel chats/chiens	589.28 \$	M. Dauplaise	
99963 Jade Péloquin	Activité BBQ et divers accessoires terrain de jeux	257.39 \$	M. Dauplaise	
LAVA68 Michel Lavllée	Manutention quais, remblais M. Bernard	560.00 \$	L. Jobin	
Élaine Zakaib, Daniel Ménard	Remboursement pour travaux d'égout	1 379.70 \$	Réso. 07-06-14	PAYÉ
Ronald Noël	Remboursement rabais autocollant 2ème bac	100.00 \$	M. Dauplaise	
PROJET " Pacte Rural" (dépenses)	TOTAL :	156 867.51 \$		
4 fenêtres, 1 porte (Patrick Morin)	2 543.19 \$			
	SALAIRES JUIN 2014	27 086.96 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
	DAS JUIN 2014	18 559.18 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
	GRAND TOTAL :	202 513.65 \$	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 25 août 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier
Absence motivée : Luc Latraverse, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix-huit personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-14

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-08-14

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 tel que présenté.

03-08-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2014 tel que présenté.

04-08-14

Au suivi de la résolution n° 22-07-14 de ce procès-verbal, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les conditions de la quittance relativement à l'abolition du poste de directeur des travaux publics et directeur général adjoint en date du 31 juillet 2014.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Patrick Lamothe remercie la population ayant participé à la fête des Sainte-Annois ainsi que les élus, employés et bénévoles. Il remercie également tous les partenaires soit : Desjardins, monsieur Alain Chalifoux de la Laiterie Chalifoux et monsieur Alain Beaudin, commissaire agricole.

CORRESPONDANCE

05-08-14

-Madame Michèle L'Espérance : demande de modification du règlement n° 372-2004.

Considérant la réception d'une correspondance demandant la modification du règlement n° 372-2004 concernant le stationnement pour les rampes de mise à l'eau du Quai de Sainte-Anne-de-Sorel et du secrétariat municipal situé au 1685, chemin du Chenal-du-Moine; considérant que ce règlement a été analysé à plusieurs reprises; considérant qu'actuellement il n'y a pas lieu d'apporter de modification; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand,

appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-08-14

-Monsieur Luc Arnold et Madame Carole Larose : mise en demeure dossier n° 268046-04.

Considérant la réception d'une mise en demeure le 31 juillet 2014 de monsieur Luc Arnold et de madame Carole Larose; considérant que cette correspondance doit être analysée afin de prendre une décision juste et équitable; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision lors d'une séance prochaine.

07-08-14

-Desjardins : dossier du 1363 chemin du Chenal-du-Moine.

Considérant la réception d'une correspondance et d'un paiement partiel relativement au dossier en titre; considérant que ce dossier doit être analysé par nos procureurs; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision lors d'une séance prochaine.

08-08-14

-Monsieur Alexandre Leclerc : réclamation pour dédommagement personnel relativement à des problèmes d'égout.

Considérant la réception d'une correspondance réclamant la somme de 1 000 \$ en dédommagement pour quatre semaines passées sans eau ni égout; considérant que la municipalité n'a jamais procédé à des paiements en compensation de ce type d'évènement, à l'exception de paiement en remboursement de travaux; considérant que ce type de dédommagement relève des assurances en habitation; considérant la résolution n° 03-07-14 de ce conseil; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

09-08-14

-BELL : demande de consentement municipal.

Considérant les demandes de consentement municipal n^{os} H16083 et H16218 concernant l'ajout d'un câble de fibre sur le territoire de la municipalité; considérant qu'il s'agit d'un service d'utilité publique; considérant que plusieurs demandes sont déposées par les différents fournisseurs de service d'utilité publique; considérant qu'il y a lieu pour optimiser le service d'autoriser un fonctionnaire à signer ces demandes de consentement; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou l'inspecteur en bâtiment et en environnement à signer la demande de consentement municipal ainsi que l'ensemble des demandes provenant des fournisseurs de service d'utilité publique.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

10-08-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

11-08-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 25 août 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 juillet et le 25 août 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

REFINANCEMENT RÈGLEMENT N° 330-1998

12-08-14

Considérant que la municipalité doit procéder à un refinancement de 21 792 \$ pour l'emprunt finançant les travaux de l'Île-aux-Fantômes; emprunt pour un terme restant de cinq (5) ans payable par les résidents de l'Île-aux-Fantômes à même une taxe spéciale; considérant qu'un contribuable a choisi de payer comptant sa part, soit pour un montant total de 948 \$; considérant que le solde du refinancement est en dessous de 100 000 \$, et que le MAMOT nous autorise à procéder localement pour trouver les argents nécessaires; considérant que la caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel nous offre un taux de 6,95 % par année pour le refinancement du montant de 20 844 \$; considérant que la Banque royale du Canada (RBC) nous offre un taux de 5,00 % par année pour le refinancement du montant de 20 844 \$; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre qui lui est faite par la Banque royale du Canada (RBC) pour son emprunt de 20 844 \$ par billets en vertu du règlement n° 330-1998 au pair ou au prix de 100, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Intérêts</u>	<u>Échéance</u>
4 168 \$	5,00 %	1 042,20 \$	6 oct. 2015
4 169 \$	5,00 %	833,80 \$	6 oct. 2016
4 169 \$	5,00 %	625,35 \$	6 oct. 2017
4 169 \$	5,00 %	416,90 \$	6 oct. 2019

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci; que les billets soient signés par le maire Michel Péloquin et le secrétaire-trésorier Maxime Dauplaise; que les billets soient datés du 6 octobre 2014; que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement; que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

6 oct. 2015	4 168 \$	
6 oct. 2016	4 169 \$	
6 oct. 2017	4 169 \$	
6 oct. 2018	4 169 \$	
6 oct. 2019	4 169 \$	(fin).

SIGNATAIRES AUX COMPTES BANCAIRES

13-08-14

Considérant l'abolition du poste de directeur de travaux publics et de directeur général adjoint; considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'autres signataires pouvant agir en remplacement du maire et du directeur général; considérant que ces personnes ne doivent pas être celui ou celle qui produit les chèques; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la caisse populaire Desjardins de Pierre-De Saurel de procéder à l'annulation de l'autorisation de signature de monsieur Lucien Jobin, et d'autoriser, comme signataires des chèques et autres effets bancaires au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, madame Chantal Laferrière, adjointe administrative en l'absence de monsieur Maxime Dauplaise et madame Diane Leduc, conseillère municipale en l'absence de monsieur Michel Péloquin.

ASSURANCE COLLECTIVE

14-08-14

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a adopté la résolution n° 20-07-13 déléguant les pouvoirs nécessaires à la MRC afin de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les organismes formant le regroupement d'achats de la MRC de Pierre-De Saurel en assurance collective; considérant que chaque organisme participant au regroupement d'achats en assurance collective garde son pouvoir d'adhérer ou non à l'offre de service du fournisseur retenu après avoir analysé les résultats des soumissions pour sa propre organisation; considérant que le rapport d'analyse des soumissions de BFL CANADA services-conseils inc. (BFL), en date du 26 juin 2014, comprend les éléments suivants :

- Le dépôt de trois soumissions : La Capitale, SSQ Groupe financier et Standard Life;
- Le rejet de la soumission de la Standard Life parce qu'elle est non conforme;
- La soumission de La Capitale offre une réduction globale des coûts de l'ordre de 12,4 %;
- En fonction des coûts de première année, la soumission de La Capitale offre une réduction des coûts des garanties démographiques de l'ordre de 10,9 %, ce qui représente des économies à long terme;
- Les coûts d'assurance les plus bas, en fonction de l'extrapolation des coûts sur soixante (60) mois établie par l'actuaire de BFL, sont ceux de La Capitale;

- Les frais d'administration, garantis pour toute la durée du contrat cinq (5) ans, s'établissent à 17,5 %, et sont nettement inférieurs aux frais actuels procurant aux organisations une économie récurrente et certaine sur le coût d'assurance collective futur;
- Le fait que la majorité des partenaires du regroupement ne possédait aucune expérience disponible pour le présent appel d'offres, et que La Capitale a soumissionné sur les coûts de première année en fonction de la réduction des frais, et non pas uniquement en fonction d'un investissement financier, ce qui assure une meilleure stabilité financière du régime pour les renouvellements futurs;
- La tarification de première année est de vingt (20) mois débutant le 1^{er} octobre 2014, la majorité des organismes du regroupement évitera les ajustements à la hausse des renouvellements prévus pour les 1^{er} janvier 2015 et 2016;

Considérant que la soumission de La Capitale est conforme aux demandes du cahier des charges, et ce, en tenant compte des précisions stipulées à l'intérieur de sa soumission; considérant que BFL recommande à chacune des organisations prenant part au regroupement d'achats de la MRC de Pierre-De Saurel d'adjuger le contrat d'assurance collective à La Capitale, d'une durée maximale de soixante (60) mois, pour un premier renouvellement applicable au 1^{er} juin 2016; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Roger Soulières et résolu ce qui suit:

que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte la soumission de La Capitale, le plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre du regroupement d'achats de la MRC de Pierre-De Saurel en assurance collective; que le contrat entre la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et La Capitale, d'une durée maximale de soixante (60) mois, débute le 1^{er} octobre 2014; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel annule le contrat d'assurance collective actuellement en vigueur avec La Great West, n^o 214685 au 1^{er} octobre 2014.

OMH RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014

15-08-14

Considérant que la Société d'habitation du Québec a approuvé un budget révisé de l'OMH de Sainte-Anne-de-Sorel en date 10 juillet 2014; considérant que ce budget révisé doit être accepté par la municipalité; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget révisé de l'OMH de Sainte-Anne-de-Sorel tel que présenté en date du 10 juillet 2014 et de verser notre quote-part de 3 430,05 \$.

DOSSIER MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL
c. LUC ARNOLD ET CAROLE LAROSE

16-08-14

Le directeur général dépose le jugement rendu le 17 juillet 2014 dans la cause *municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel c. Luc Arnold et Carole Larose*; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte du jugement et de le déposer aux archives.

RESSOURCES HUMAINES

A) EMBAUCHE D'UN SALARIÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

17-08-14

Considérant que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a confié, au comité des ressources humaines de la municipalité au début de 2014, le mandat d'étudier les différents postes occupés par ses employés, tant au niveau syndiqués que non syndiqués, afin d'en décrire les principales tâches, et également d'évaluer ses besoins actuels et futurs; considérant que l'étude des emplois concernant les travaux publics est terminée et que le conseil a été informé des priorités à établir pour les prochaines années; considérant que le constat est de combler un manque au niveau de l'entretien de nos infrastructures, et que le service des travaux publics a surtout besoin d'employés manuels polyvalents pour les années à venir; considérant que le départ éminent à la retraite d'un salarié aux travaux publics nécessite l'embauche d'un autre journalier à temps plein afin d'assurer une continuité et d'éviter des retards dans l'exécution des tâches; considérant le nombre de parcs et de terrains à entretenir, le maintien d'un minimum de trois salariés à temps plein et d'un salarié étudiant en période de pointe est nécessaire pour assurer la bonne marche des travaux; considérant la recommandation du comité des ressources humaines; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de monsieur Guy Letendre à titre de salarié temporaire à l'échelon 1 du poste salarié aux travaux publics de la convention collective.

RESSOURCES HUMAINES

B) PRIME DE POSTE

18-08-14

Considérant que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a confié, au comité des ressources humaines de la municipalité au début de 2014, le mandat d'étudier les différents postes occupés par ses employés, tant au niveau syndiqués que non syndiqués, afin d'en décrire les principales tâches, et également d'évaluer ses besoins actuels et futurs; considérant que l'étude des emplois concernant les travaux publics est terminée et que le conseil a été informé des priorités à établir pour les prochaines années; considérant la décision du conseil d'abolir le poste de directeur des travaux publics et directeur général adjoint; considérant l'embauche d'un salarié aux travaux publics; considérant qu'il y lieu de prévoir une prime de poste pour le chef d'équipe; considérant qu'il y a lieu de préparer une lettre d'entente à la convention collective actuellement en vigueur; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le comité des ressources humaines à préparer une lettre d'entente afin de prévoir une prime au détenteur de la tâche de chef d'équipe.

MANDAT D'ÉVALUATION DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

19-08-14

Considérant que le conseil municipal a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'évaluation des bâtiments municipaux; considérant que trois soumissionnaires ont déposé une soumission, soit Guilbault

Experts-Conseils inc., CÉVIMEC-BTF et Gauthier Roy Huot évaluateurs agréés; considérant que chacune des soumissions s'avère conforme au devis; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat d'évaluation des bâtiments municipaux au plus bas soumissionnaire conforme soit à la firme Guilbault Experts-Conseils inc. au coût 4 000 \$ plus taxes.

20-08-14

ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER 2014-2015

Considérant que le conseil municipal a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel à déglacement pour l'hiver 2014-2015; considérant que six (6) soumissionnaires ont déposé une soumission, soit Sel Frigon inc., Mines Seleine, Sifto Canada, Sel Warwick, Cargill et Somavrac C.C. inc.; considérant que chacune des soumissions s'avère conforme au devis; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat d'achat de sel à déglacement pour l'hiver 2014-2015 au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie Sel Frigon inc. au coût 92,40 \$ la tonne livrée plus taxes.

21-08-14

SERVICE D'INGÉNIERIE

Considérant qu'il y a lieu de requérir les services professionnels d'un ingénieur pour la préparation des documents d'appel d'offres dans le cadre du projet de réfection du chemin du Chenal-du-Moine sur une longueur d'environ 5 km; considérant que les services professionnels d'un ingénieur sera également requis pour la réalisation d'une étude préliminaire pour la desserte en aqueduc et égout de diverses rues privées; considérant les offres de services de monsieur Luc Brouillette, ingénieur; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer deux contrats de services professionnels en ingénierie à monsieur Luc Brouillette ing. au coût de 5 900 \$ plus taxes pour le projet de réfection du chemin du Chenal-du-Moine sur une longueur d'environ 5 km et 8 340 \$ plus taxes pour la réalisation d'une étude préliminaire pour la desserte en aqueduc et égout de diverses rues privées. Également résolu que ces sommes soient prises à même le surplus accumulé.

22-08-14

DÉPÔT DU RAPPORT D'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport d'inspection des bornes d'incendie 2014 et de verser ledit rapport aux archives de la municipalité.

23-08-14

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Considérant qu'il y a lieu de nommer le maire suppléant pour les prochains huit mois; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Roger Soulières à titre de maire suppléant de septembre 2014 à avril 2015. Également résolu que Monsieur Soulières puisse siéger à la MRC de Pierre-De Saurel en cas d'absence du maire de septembre 2014 à avril 2015. Monsieur Soulières accepte.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

-M. Léo Dutil : purge d'aqueduc.

-M. Jean-Pierre Cournoyer : halte sur la rue de la Rive, face au fleuve, prêt de bancs.

-M. Jean-Guy Descôteaux : zone inondable.

-Mario Gamelin : entrée en vigueur de la limite de vitesse à 40 km/h.

-Luc Arnold : dalle flottante en zone inondable.

24-08-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 53.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 25 AOÛT 2014

<u>FOURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires juillet 2014	261.86 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Cellulaire août 2014	<u>325.34 \$</u>		
		587.20 \$		
0008 Bell Canada	Télémetrie juillet 2014	515.16 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Mairie	294.96 \$		
	Voirie/Maison des jeunes	<u>155.03 \$</u>		
	Télémetrie	965.15 \$		
0009 Hydro-Québec	Éclairage public 06/2014	1 551.49 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Éclairage public 07/2014	1 603.21 \$		
	Chalet des loisirs 06/2014	323.24 \$		
	Stations de pompage 06 et 07/2014	3 743.51 \$		
	Garage 748 A, Chenal du Moine 06/2014	615.51 \$		
	Garage 1685, Chenal du Moine 07/2014	194.57 \$		
	Mairie 07/2014	680.96 \$		
	Jeux d'eau 07/2014	441.54 \$		
	Bateau et quai Constant Plante 07/2014	70.41 \$		
	Billetterie 07/2014 (cantine à refacturer)	821.02 \$		
	Luminaire Joli-Bourg 07/2014	<u>38.81 \$</u>		
		10 084.27 \$		
0009 Hydro-Québec	Annonce croisière	29.58 \$		
	Parc Constant Plante (Mise tension, raccord., gestion doss.)	<u>535.12 \$</u>		
		564.70 \$		
0011 Ville de Sorel-Tracy	Cour municipale	340.00 \$	Règl. 421-2007	
	Protection contre incendies août 2014	<u>24 380.00 \$</u>		
		24 720.00 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur matériaux secs 06/2014	602.88 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Conteneur à déchets loisirs 07/2014	254.86 \$		
	Conteneur à déchets garage municipal 07/2014	<u>509.73 \$</u>		
		1 367.47 \$		
016 Photocopie Express	Fête de la famille (pancarte)	218.45 \$	M. Dauplaise	
0017 MRC De Pierre-De Sorel	Service technique informatique	110.19 \$	Règl. 421-2007	
	Rôle d'évaluation mise à jour 01-2014 (réno cadastrale)	6 704.73 \$		
	Quote-part MRC (3ème et dernier versement)	<u>51 763.34 \$</u>		
		58 578.26 \$		
0021 Xérox	Photocopies 26 juin au 26 juillet 2014	96.32 \$	Règl. 421-2007	
0026 Patrick Morin	Matériel pour rénovation billetterie	104.73 \$	L. Jobin/R. Latraverse	PAYÉ
	Valve jeux d'eau, mousse	36.05 \$		
	Lumière mairie	5.44 \$		
	Entretien-réparation Quai Fédéral	<u>19.10 \$</u>		
		165.32 \$		
	Matériel pour rénovation billetterie	25.26 \$		
	Clé	<u>6.53 \$</u>		
		31.79 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	13.78 \$	M. Dauplaise	
0035 Carquest	Matériel pour tracteur	30.99 \$	R. Latraverse	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations juin 2014	52.00 \$	Règl. 421-2007	
	Mutations juillet 2014	<u>104.00 \$</u>		
		156.00 \$		
0038 Location Sorel Inc.	Location scie émondage Parc Henri Letendre	103.48 \$	R. Latraverse	
	Génératrice nettoyage bordure ciment rue Marie-Napoléon	37.94 \$		
	Affutage de chaîne de scie	<u>39.67 \$</u>		
		181.09 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse 07/14	Aliments	21.25 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Fournitures bureau	9.71 \$		
	Divers bureau	7.23 \$		
	Guénilles voirie	6.00 \$		
	Matériels terrain de jeux	<u>84.99 \$</u>		
		129.18 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse 08/14	Activités terrain de jeux	153.62 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Poste	34.73 \$		
	Certification SAAQ Hyundai	4.30 \$		
	Aliments	12.00 \$		
	Fournitures bureau	60.00 \$		
	Horticulture	<u>22.44 \$</u>		
		287.09 \$		
0054 Publications Québec	Norme - Ouvrages routier Tome V	235.70 \$	M. Dauplaise	
0055 Société Mutuelle de Prévention	Forfait juillet à décembre 2014	932.64 \$	Règl. 421-2007	
0069 Précise Parklink	Horodateur août 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0070 Ministre des finances	Cotisation licence 01/04 au 30/06/2014	141.38 \$	Règl. 421-2007	

0074 Impériale Esso	Juillet 2014	Hyundai Toyota Ford #0311 Aqueduc Ford #0311 Égout Outils Remise carburant	218.79 \$ 178.46 \$ 179.19 \$ 146.33 \$ 32.93 \$ <u>-16.39 \$</u> 739.31 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0074 Impériale Esso	août 2014	Hyundai Toyota Ford #0311 Aqueduc Ford #0311 Égout Ford #0499 Outils Remise carburant	231.40 \$ 180.35 \$ 177.10 \$ 346.18 \$ 159.12 \$ 65.46 \$ <u>-25.40 \$</u> 1 134.21 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0094 Excavation M.D.Y. Inc.		Replacé quais Parc Constant Plante Quais mairie, Henri Letendre, Ile aux fantômes(détails facture) Sable pour terrain de balle (un voyage) Nettoyage bâtisse arrière théâtre et rebuts	342.05 \$ 1 218.74 \$ 137.97 \$ <u>2 006.31 \$</u> 3 705.07 \$	R. Latraverse	
0096 École Sainte-Anne-Les-îles		Location locaux terrain de jeux 2014	858.40 \$	M. Dauplaise	
0110 Visa Desjardins	Relevé 30/06/14	Fourniture de bureau Congrès ADMQ Congrès FQM M. Péloquin Congrès FQM M. Dauplaise Achat BBQ terrain de jeux Poste	69.84 \$ 430.80 \$ 747.34 \$ 747.34 \$ 227.65 \$ <u>11.50 \$</u> 2 234.47 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0110 Visa Desjardins	Relevé 30/07/14	Poste Poste urbanisme Cartes des Iles Fournitures bureau	124.18 \$ 109.23 \$ 57.49 \$ <u>219.43 \$</u> 510.33 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0112 Canadian Tire		Terre noire	6.85 \$	L. Jobin	
0118 Régie Ass. Richelieu-St-Laurent		Quote-part 2014 (3ème et dernier versement)	25 035.00 \$	Réso. 20-12-12	
0123 OMH Sainte-Anne-de-Sorel		Quote-part 2014 (avec ajustement)	3 430.05 \$	Réso. 19-12-13	
0132 Équipements sanitaires Prodec		Produits sanitaires terrain de jeux Nettoyeur Mairie Sacs à ordures et sacs pour recyclage Papier à main, essuie-tout terrain de jeux et billetterie Produits sanitaires terrain de jeux, billetterie, voirie	65.82 \$ 59.79 \$ 97.34 \$ 94.17 \$ <u>171.41 \$</u> 488.53 \$	L. Jobin M. Dauplaise	
0155 Quais Bertrand		Vinyl protecteur quais Parc Henri Letendre	290.89 \$	R. Latraverse	
0179 Entreprise d'électricité D.A.		Réparations luminaires de rues	357.61 \$	L. Jobin	
0187 Ligne Richelieur Inc.		Sigle piste cyclable	1 638.39 \$	L. Jobin	
0194 EMCO Corporation		Cadres et grilles fluvial	1 757.50 \$	R. Latraverse	
0197 AD Toilettes		Location toilette Quai Fédéral juillet 2014	160.97 \$	M. Dauplaise	
0237 Centre Multi-pièces JMF		Fil pour taille bordures Huile pour moteurs petits outils	58.58 \$ <u>20.70 \$</u> 79.28 \$	L. Jobin R. Latraverse	
0238 Comptoir Richelieu		Tourbe et terreau Parc Henri-Letendre	91.58 \$	R. Latraverse	
0300 Signel Services Inc.		Réparation remorque radar (ajout de mémoire)	140.85 \$	L. Jobin	
0389 Agritex		Réparation JD-3720	59.73 \$	L. Jobin	PAYÉ
0407 Dominique et Henriette Ferland		Location faucheuse pour bordure de route	362.17 \$	L. Jobin	
0433 Great West		Assurance-collective août 2014	3 459.28 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0503 Municipalité Ste-Victoire de Sorel		Participation défi camps de jour du 30 juillet 2014	200.00 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
0571 Les carrières St-Amand Ltée		Sable pour terrain de baseball	827.82 \$	L. Jobin	PAYÉ
0651 Aqua Data		Inspection des 106 bornes d'incendie	2 885.87 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0678 Excavation des Iles Inc.		Transport des bouées et déplacé quai B-12 Rép. bouées, fabr. contre-poids et inst. 4 contre-poids	3 653.91 \$ <u>850.81 \$</u> 4 504.72 \$	L. Jobin R. Latraverse	
0751 Stelem		Réparation purge Ile d'Embaras	868.06 \$	L. Jobin	
0753 Hyundai Sorel-Tracy		Entretien Hyundai	1 181.87 \$	M. Dauplaise	
0774 Groupe de géomatique AZIMUT		Mise à jour matrice et rôle 11 juillet 2014	114.98 \$	M. Dauplaise	
0799 Croix-Rouge Canadienne		Contribution 2014	398.40 \$	Réso. 10-08-13	
0805 Groupe Maska		Pièces pour garage	4.27 \$	M. Dauplaise	

0868 Municonseil Avocats	Recommandations abolition de poste Dossier B. Laprade (juin-juillet) Dossier L. Arnold (juin-juillet) Dossier R. Huletsky Duval	327.68 \$ 2 983.95 \$ 891.15 \$ <u>63.24 \$</u> 4 266.02 \$	M. Dauplaise	
0871 Dura-Lignes	Marquage routes et stationnements	2 182.46 \$	L. Jobin	
0896 Environnement KMJ Inc.	Nettoyage puisard 98, De La Rive	711.28 \$	L. Jobin	
99704 Brinsi, Ahmed	Déplacements inspecteur paiement final	143.00 \$	Règl. 470-2012	PAYÉ
99713 Signalisation de l'estrie	40 poteaux pour stop, stationnement, limite vitesse etc	1 511.92 \$	M. Dauplaise	
99730 Alexandre Leclerc	Remboursement travaux égout	2 427.35 \$	Réso. 03-07-14	PAYÉ
99801 Société Zoologique de Granby Inc.	Voyage au Zoo terrain de jeux	554.18 \$	M. Dauplaise	
99820 Guilbault Experts Conseils Inc.	Honoraires projet rue Marie-Didace	3 449.25 \$	M. Dauplaise	
99839 Déménagement Jocely Nadeau	Déchetage	41.39 \$	M. Dauplaise	
99906 Expéditions Canots Rabaskas	Activité terrain de jeux	300.08 \$	M. Dauplaise	
99913 Scellement de fissures d'asphalte	Scellement de fissures rue De La Rive	5 748.75 \$	L. Jobin	
99917 Vidéotron	Téléphone Voirie 24/07 au 23/09 Téléphone Maison des jeunes 24/07 au 23/09	76.00 \$ <u>76.00 \$</u> 152.00 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
99922 Récréofun SB inc.	Activité terrain de jeux	504.34 \$	M. Dauplaise	
99938 Beauval Tech-Mix	Asphalte froide	549.58 \$	R. Latraverse	
99953 Clôture Sorel-Tracy	Clôture Parc terrain de jeux (partie restante)	2 107.28 \$	L. Jobin	
99957 Réal Huot Inc.	Compteur d'eau Mme Comtois rue Dupont	258.69 \$	R. Latraverse	
99958 Michel Péloquin	Déplacements	55.00 \$	Règl. 470-2012	
99991 Le Groupe Sport-Inter	Filet soccer en chaîne loisirs	26.39 \$	M. Dauplaise	
99993 Boulevard Fleuriste	Décès F. Péloquin	114.98 \$	Politique contribution	
JOLY70 Cécile Joly	Remboursement taxes payées en trop	420.20 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
<u>PROJET " Pacte Rural" (dépenses)</u>	TOTAL :	182 690.59 \$	182 690.59 \$	
00026 Patrick Morin 129.99 \$	SALAIRES JUILLET 2014 DAS JUILLET 2014	45 024.38 \$ 29 950.45 \$	Règl. 421-2007 Règl. 421-2007	
	GRAND TOTAL :	257 665.42 \$	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 8 septembre 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Roger Soulières, maire suppléant
Marie-France Bergeron
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier
Absences motivées : Michel Péloquin, maire
Patrick Lamothe, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout dans « Autres affaires » du point suivant :

10 a) Avis de motion règlement n° 490-2014 certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 août 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le conseiller Luc Latraverse fait un retour sur la fête des Sainte-Annois qui s'est déroulée le samedi 23 août dernier.

CORRESPONDANCE

03-09-14

-CJE Pierre-De Saurel: sollicitation d'appui.

Considérant la demande d'appui du Carrefour jeunesse-emploi de Pierre-De Saurel; considérant que le programme de *Place aux jeunes* vise à favoriser la migration, l'établissement et le maintien de jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans dans notre MRC afin de conserver et de consolider la vitalité et le développement économique de notre territoire; considérant que le conseil croit à l'importance de l'engagement du CJE afin de favoriser davantage la migration de jeunes adultes dans notre communauté; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les efforts du CJE de Pierre-De Saurel dans son rôle d'accompagnateur et de guide pour les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et économique, en aidant à leurs cheminements vers l'emploi, vers un retour aux études ou dans le démarrage d'une petite entreprise.

04-09-14

-M. Pierre Desgranges, Opération Nez rouge: sollicitation d'appui financier.

Le conseil prend connaissance de la demande d'une contribution financière pour la 25^e année de l'Opération Nez rouge après étude de la demande selon les critères de la *Politique de dons et de commandites*; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-09-14

-Ville de Granby : invitation formation colloque A.Q.U.

Le conseil prend connaissance de l'invitation à la prochaine journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme et il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-09-14

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

07-09-14

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 8 septembre 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 25 août et le 8 septembre 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

Le conseiller Luc Latraverse fait un résumé de l'état d'avancement des travaux du comité MADA. Il invite les citoyens disponibles à participer à une séance photo jeudi le 11 septembre. Ces photos seront imprimées dans la politique MADA.

08-09-14

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer aux archives le rapport des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité en date du 31 août 2014.

09-09-14

ENTENTE DE SERVICE EN MATIÈRE D'INSPECTION

Considérant la fin prématurée du remplacement du congé de maternité de l'inspectrice en bâtiment et en environnement; considérant qu'il y a lieu de demander à la MRC de Pierre-De Saurel le prêt d'une ressource temporaire au besoin pour une période

d'environ trente (30) jours; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire appel à la MRC de Pierre-De Saurel pour le prêt temporaire d'une ressource en matière d'inspection, et de mandater le maire et le directeur général à signer l'entente. Il est également résolu que cette ressource sera monsieur Benoit Jolicoeur qui agira à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour la municipalité. Il est de plus résolu d'informer le syndicat de la situation.

AUTRES AFFAIRES

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 490-2014 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Diane Leduc afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 490-2014 remplaçant le règlement n° 467-2012 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats.

QUESTIONS DU PUBLIC

-M. René Palardy : déclaration à la source.

-M. Pierre A. Arnold : commission mixte internationale des eaux du fleuve Saint-Laurent, reprendre le dossier concernant les rejets de l'usine d'épuration des eaux usées de Montréal, état de la rampe de mise à l'eau.

-M. Jean-Marie Paul : fonctionnement de l'assemblée concernant les ajouts de sujets.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

10-09-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 40.

Roger Soulières,
maire suppléant

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Roger Soulières, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

<u>FURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0008 Bell Canada	Télémetrie août 2014	515.16 \$	Règl. 421-2007	
	Mairie	<u>287.88 \$</u>		
		803.04 \$		PAYÉ
0009 Hydro-Québec	Mairie	607.42 \$	Règl. 421-2007	
	Bâtisse et jeux d'eau	257.99 \$		
	Garage 1685, chenal du Moine	70.34 \$		
	Garage 748A, chenal du Moine	390.98 \$		
	Stations de pompage	724.09 \$		
	Annonce croisières	25.04 \$		
	Maison des jeunes (loisirs)	<u>271.29 \$</u>		
		2 347.15 \$		
0010 RIARY	Quote-part septembre 2014	7 453.24 \$	Réso. 18-12-12	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Cour municipale	680.00 \$	Règl. 421-2007	
	Contre incendie septembre 2014	<u>24 380.00 \$</u>		
		25 060.00 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur matériaux secs 4 et 29 juillet 2014	1 426.17 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneur déchets garage municipal	504.94 \$		
	Conteneur déchets loisirs	<u>252.47 \$</u>		
		2 183.58 \$		
0017 MRC De Pierre-De Sorel	Quote-part matières résiduelles septembre 2014	14 519.42 \$	Règl. 421-2007	
0021 Xérox	Photocopies 26 juillet au 26 août 2014	107.99 \$	Règl. 421-2007	
0025 Sintra Inc.	Asphalte chaude	208.60 \$	R. Latraverse	
0038 Location Sorel Inc.	Réparation génératrice	146.60 \$	R. Latraverse	
0049 Chantal&Petite Caisse 08/14	Fête familiale	60.96 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
	Divers bureau	15.51 \$		
	Aliments	15.25 \$		
	Poste	<u>11.50 \$</u>		
		103.22 \$		
0067 Gendron&Lamoureux	Diésel	1 041.66 \$	R. Latraverse	
0069 Précise Parklink	Horodateur septembre 2014	153.21 \$	Régl. 421-2007	
0112 Canadian Tire	Solution détartrage cafetière bureau	14.94 \$	M. Dauplaise	
0276 Danis Construction	Réparation béton bordure de rue, rue Marie-Napoléon	99.46 \$	R. Latraverse	
0355 Imprimeries Sortrac	Annonce fête des Ste-Annois (es)	177.06 \$	M. Dauplaise	
0407 Dominique et Henriette Ferland	Location faucheuse	206.95 \$	R. Latraverse	
0415 Crédit-Bail RCAP inc.	Location photocopieur 1er octobre au 31 décembre 2014	738.14 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0433 Great West	Assurance-collective septembre 2014	3 459.28 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
0688 Maxime Dauplaise	Frais déplacements Varennes-appareil Fête des Ste-Annois (es)	79.20 \$	M. Dauplaise	
0724 Remorques et attaches Sorel-Tracy	Pièces pour trailer	77.03 \$	R. Latraverse	
99707 Médias Transcontinental	Distributon 'Temps libre'	77.78 \$	M. Dauplaise	
99731 Autobus Bibeau Inc.	Transport autobus (3 voyages du terrain de jeux)	1 235.98 \$	M. Dauplaise	
99854 Global propane	Fête familiale	28.49 \$	M. Dauplaise	
99902 ICO Technologies Inc.	Contrat support - conseil sans papier	826.79 \$	M. Dauplaise	
	Conseil sans papier 50% restant	<u>3 399.88 \$</u>		
		4 226.67 \$		
99904 Industries PERMO	Abri pour sel à déglçage 30% avant livraison	4 446.08 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
99918 La Capitale	Dépôt estimé assurance collective octobre 2014	3 135.00 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
<u>PROJET " Pacte Rural" (dépenses)</u>	TOTAL :	72 129.77 \$		12 684.76 \$
0766 Tessier Récréo-Parc 55 238.59 \$	SALAIRES AOÛT 2014	28 608.78 \$	Règl. 421-2007	
	DAS AOÛT 2014	20 710.77 \$	Règl. 421-2007	
	GRAND TOTAL :	121 449.32 \$	Incluant salaires et DAS	

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 6 octobre 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Dix-sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire fait un retour sur sa participation ainsi que celle du directeur général au congrès de la Fédération québécoise des municipalités. Madame la conseillère Marie-France Bergeron fait un retour sur le sondage effectué sur la rue Paul concernant les dos d'âne. Les résultats sont les suivants : 25 pour le maintien des dos d'âne, le statu quo et 20 pour le retrait des dos d'âne. Madame la conseillère Diane Leduc mentionne que malheureusement la municipalité ne pourra bénéficier de subvention pour des portes automatisées considérant la fermeture rapide du programme de subvention.

CORRESPONDANCE

03-10-14

-Assemblée Jacques Cartier/1015 : invitation Bal du Fidèle Navigateur.

Considérant l'invitation à participer au Bal du Fidèle Navigateur organisé pour souligner les 79 ans de chevalerie de leur assemblée; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

04-10-14

-Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes : demande d'appui.

Considérant les démarches du syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes pour la sauvegarde des services de Postes Canada; considérant que le conseil supporte déjà les travailleurs et travailleuses via les résolutions n^{os} 09-01-14 et 10-01-14; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser le syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel maintient son appui déjà formulé via les résolutions n^{os} 09-01-14 et 10-01-14.

05-10-14

-Citoyens des rues Milette, Ringuette, Bussières et Marianne: lettre d'intention, problème d'eau rouillée.

Considérant le dépôt de la correspondance des résidents du quadrilatère des rues Milette, Ringuette, Bussières et Marianne relativement à la présence d'eau rouillée; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre acte de la situation et d'informer les citoyens visés que la municipalité est consciente de la problématique et qu'elle travaille actuellement pour trouver une solution à long terme qui pourrait être éventuellement subventionnée visant à corriger le problème d'eau rouillée.

06-10-14

-Madame Mélissa Jacques : projet de petite librairie gratuite.

Considérant la réception d'une correspondance concernant un projet de librairie gratuite qui serait offert aux citoyens de la municipalité; considérant que ce projet culturel reçoit un accueil favorable de la part des élus; considérant que ce projet pourrait s'étendre à quelques endroits dans la municipalité; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer madame Jacques que la municipalité appuie le projet de librairie gratuite et accepte de participer à un comité en vue de la mise sur pied d'un tel projet en 2015 et de prévoir un endroit pour le dépôt de livres.

07-10-14

-Monsieur André Morin : demande d'autorisation pour activité de formation.

Considérant la demande de monsieur André Morin de Saint-Ours pour utiliser le chapiteau situé au parc Constant-Plante pour la tenue d'une formation sur appareils « sonar-gps » le 11 ou le 12 octobre prochain; considérant qu'il s'agit d'un parc public; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande et d'autoriser l'utilisation de ce chapiteau pour la tenue de l'activité le 11 ou le 12 octobre 2014.

08-10-14

-Association de la déficience intellectuelle de Sorel-Tracy : invitation souper bénéfice.

Considérant l'invitation à participer à un souper bénéfice annuel samedi le 25 octobre prochain; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite, mais de laisser libre choix à ceux que l'activité intéresse.

09-10-14

-Société canadienne du cancer : invitation soirée bénéfice.

Considérant l'invitation à une soirée humoristique organisée le samedi 1^{er} novembre prochain au bénéfice de la Société canadienne du Cancer Bas-Richelieu; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite, mais de laisser libre choix à ceux que l'activité intéresse.

10-10-14

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs : renouvellement d'adhésion.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à la *Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs*; considérant le désir de la municipalité de resserrer les dépenses; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas renouveler notre adhésion pour 2015.

11-10-14

-Hewlett Packard HP : renouvellement de contrat soutien technique.

Considérant l'offre de renouvellement du contrat de soutien pour le serveur informatique de la municipalité; considérant la recommandation favorable de notre technicienne en informatique; considérant la nécessité de ce contrat de soutien pour le maintien de la qualité de service aux citoyens; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre présentée par *MicroAge informatique* au coût de 629 \$ plus taxes pour le soutien technique HP pour notre serveur principal.

12-10-14

-MRC de Pierre-De Saurel/réseau CFER : récupération du matériel informatique.

Considérant l'offre présentée par la MRC d'un service gratuit de récupération des appareils des technologies de l'information et de la communication en collaboration avec les réseaux CFER; considérant que ce projet consiste à l'installation d'un conteneur spécifiquement destiné à cet usage; considérant qu'il existe déjà des points de récupération de ces types d'appareil sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel; il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

13-10-14

-Monsieur Jean-François La Barre : demande d'autorisation Guignolée.

Considérant la tenue de la guignolée le dimanche 7 décembre prochain à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les bénévoles à effectuer du porte-à-porte pour amasser des denrées et de l'argent et d'autoriser également l'installation de deux affiches aux entrées de la municipalité.

14-10-14

-Monsieur Alain Cayer, président L.R.C. filiale 117: invitation jour du Souvenir et contribution pour cérémonie.

Considérant la demande de la *Légion royale canadienne* pour déposer, comme à chaque année, une couronne de fleurs lors de la cérémonie du jour du Souvenir qui aura lieu le dimanche 9 novembre prochain; considérant que cette année le comité local de la *Légion* demande une contribution de 500 \$ afin de défrayer les coûts de cette journée du Souvenir; considérant le désir de la municipalité de resserrer les dépenses; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer le maire pour aller déposer une couronne de fleurs d'une valeur de 100 \$ mais la municipalité ne contribuera pas financièrement, cette année, pour la tenue de cette journée.

15-10-14

-Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel : demande d'aide financière.

Considérant que la fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel est actuellement en campagne de financement pour amasser des fonds pour des réparations importantes à l'église de notre municipalité; considérant que plusieurs travaux restent à faire à l'intérieur de l'église; considérant que l'église de Sainte-Anne-de-Sorel est un joyau architectural faisant partie de notre patrimoine historique; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser en 2014 un montant de 2 000 \$.

16-10-14

-Monsieur Alain Goulet : demande pour entreposage hivernal d'un chaland à la marina.

Considérant que la demande pour entreposage hivernal d'un chaland à la marina; considérant que le règlement n° 466-2012 régissant le mouillage au Parc nautique de Sainte-Anne-de-Sorel interdit de laisser tout type d'embarcations lors de la fermeture de la saison estivale; considérant que le conseil désire protéger l'équité à l'égard des services qui peuvent être offerts aux citoyens; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

17-10-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

18-10-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 octobre 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n° 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 30 septembre et le 6 octobre 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

OMH-DÉPÔT DU RAPPORT D'APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

19-10-14

Considérant le dépôt du rapport d'approbation des états financiers 2013; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt des états financiers 2013 de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 30-14 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL

20-10-14

Considérant l'offre de tenir une assemblée publique de consultation sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel, en plus de celle prévue à la MRC concernant le projet de règlement n° 30-14 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas tenir de consultation additionnelle.

RESSOURCES HUMAINES

LETTRE D'ENTENTE SYNDICALE

21-10-14

Considérant la résolution n° 18-08-14 de ce conseil mandatant le comité des ressources humaines à préparer une lettre d'entente afin de prévoir une prime au détenteur de la tâche de « chef d'équipe »; considérant le dépôt de la lettre d'entente entérinée par la partie syndicale le 1^{er} octobre courant; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des

conseillers présents d'accepter la lettre d'entente proposée par les deux parties et d'autoriser sa signature par le maire et le directeur général.

TRANSPORT MARITIME/DÉVERSEMENT DE PÉTROLE

Le maire et les membres du conseil mentionnent leurs préoccupations concernant le transport du pétrole lourd sur le fleuve Saint-Laurent et informent l'assistance qu'une résolution sera adoptée sur le sujet lors d'une prochaine séance du conseil.

22-10-14

LOCATION DU LOT N° 4 801 074 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Considérant le désir du conseil municipal d'établir un nouveau parc à l'extrémité est du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que le lot n° 4 801 074 serait un emplacement de choix pour l'établissement d'un tel espace vert; considérant que le propriétaire est disposé à conclure une entente de location à long terme vingt (20) ans; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure un bail de location notarié d'une durée de vingt (20) ans au coût annuel de 500 \$ et de défrayer les frais de notariat conditionnellement à l'approbation de la CPTAQ. Également résolu de laisser le choix du notaire au locateur.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 491-2014 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Diane Leduc afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement n° 491-2014 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

- Dos d'âne sur la rue Paul;
- Nouveau parc;
- Dépenses reliées au dossier Luc Arnold.

23 -10-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 53.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2014

<u>FURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires septembre	260.16 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Télémetrie septembre 2014	257.58 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Frais annuel 9 poteaux	<u>372.15 \$</u>		
		629.73 \$		
0008 Bell Canada	Prolongation garantie (dernier paiement)	180.81 \$	Règl. 421-2007	
	Mairie	293.36 \$	Règl. 421-2007	
	Télémetrie septembre 2014	<u>257.58 \$</u>		
		550.94 \$		
0009 Hydro-Québec	Billetterie	672.08 \$	Règl. 421-2007	
	Bateau, quai 1665 B, ch. Du Moine	26.94 \$		
	Parc Constant Plante	26.94 \$		
	Stations de pompage	1 084.49 \$		
	Éclairage public	1 603.21 \$		
	Éclairage Joli-Bourg	38.34 \$		
	Terrain des loisirs	<u>165.88 \$</u>		
		3 617.88 \$		
0010 R.I.A.R.Y.	Quote-part octobre 2014	7 453.24 \$	Règl. 421-2007	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Cour municipale	440.00 \$	Règl. 421-2007	
0012 EBI Environnement	Conteneur matériaux secs	592.35 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneur nettoyage terrain de la Grange	<u>562.50 \$</u>		
		1 154.85 \$		
016 Photocopie Express	Photocopies de plans	55.19 \$	M. Dauplaise	
0017 MRC De Pierre-De Sorel	Service technique informatique	46.09 \$	Règl. 421-2007	
	Rôle d'évaluation - mise à jour 04-2014	<u>1 755.22 \$</u>		
		1 801.31 \$		
0021 Xérox	Photocopies 26 août au 25 septembre 2014	83.91 \$	Règl. 421-2007	
0025 Sintra Inc.	Asphalte chaude	571.25 \$	R. Latraverse	
	Pierre pour abri sel à déglçage	303.56 \$		
	Rebuts	<u>51.07 \$</u>		
		925.88 \$		
0026 Patrick Morin	Drain Y. Côté Ile aux Fantômes	63.36 \$	R. Latraverse	
	Fermé plancher entrée eau billetterie	71.82 \$		
	Peinture et entretien bâtisse des jeux d'eau	138.15 \$		
	Lampe Del et piles pour prise lecture compteurs	48.00 \$		
	Casiers garage municipal	140.36 \$		
	Matériel pour abri à sel	<u>89.87 \$</u>		
		551.56 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	253.64 \$	M. Dauplaise	
0035 Carquest	Adapteur hose à air	10.52 \$	R. Latraverse	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations août 2014	44.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel Inc.	Location taille haie (Mme Lavallée)	62.09 \$	R. Latraverse	
	Courroie pour scie à asphalte	<u>76.46 \$</u>		
		138.55 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse 07/14	Aliments	16.50 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Remboursement d'une passe de stationnement	20.00 \$		
	Fenêtres pour garage	60.00 \$		
	Société historique (conférence)	<u>40.00 \$</u>		
		136.50 \$		
0069 Précise Parklink	Horodateur octobre 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	
0074 Impériale Esso	Hyundai	140.01 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Toyota	243.78 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	346.05 \$		
	Ford #0311 Égout	318.58 \$		
	Outils	120.17 \$		
	Remise carburant	<u>-26.01 \$</u>		
		1 142.58 \$		
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Voyage de terre abri parc Constant Plante	264.44 \$	R. Latraverse	
	Nettoyage garage et Rue St-Michel bonhomme à eau	390.92 \$		
	Loc. pépîne drain Île aux Fantômes et déplacé passerelle, quais	1 144.00 \$		
	Loc. pépîne puisard rue Millette	390.92 \$		
	Déchargement et mise en place blocs abri à sel	<u>1 563.66 \$</u>		
		3 753.94 \$		
0102 Ministre des Finances	2ème versement Sureté du Québec 2014	104 771.00 \$	Règl. 421-2007	
0110 Visa Desjardins	Poste/timbres	211.48 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Fête familiale	<u>479.94 \$</u>		
		691.42 \$		
0129 MicroAge	Renouvellement logiciel Symantec (anti-virus)	280.54 \$	Règl. 421-2007	
	Renouvellement logiciel Office	<u>1 258.98 \$</u>		
		1 539.52 \$		
0137 Raymond Chabot Grant Thornton	Reddition TECQ 2010-2013	2 776.65 \$	M. Dauplaise	

0194 EMCO Corporation	Pièces pour compteur	6.61 \$	R. Latraverse	
0218 Anim-Actions	Jeux fête familiale 23/08/2014	2 200.00 \$	M. Dauplaise	
0238 Comptoir Richelieu Inc.	Engrais et semence	93.80 \$	R. Latraverse	
0281 Entreprises Cournoyer Asphalte	Chaudière de collasse	63.24 \$	R. Latraverse	
0299 Rona Bibeau	Entretien bâtisse jeux d'eau	979.98 \$	R. Latraverse	
0394 Me Serge Mercier, avocat	Constat d'infraction	828.17 \$	Régl. 421-2007	
0399 Antonio Moreau	Bottes employés voirie (2)	242.60 \$	R. Latraverse	
0405 Gimitech Électricité inc.	Service échelle et main d'œuvre installé filet soccer	158.67 \$	R. Latraverse	
	Fête familiale panneau temporaire	337.45 \$		
	Entretien bâtisse des jeux d'eau	<u>837.21 \$</u>		
		1 333.33 \$		
0422 Mini-Moteurs R.D.	Réparation débroussailleuse	129.81 \$	R. Latraverse	
0459 Michon Industriel	Nettoyage salopettes voirie	7.75 \$	R. Latraverse	
0569 Distribution JRV Inc.	Matériel pour marquer les puisards	139.31 \$	R. Latraverse	
0607 ADMQ-Zone Montérégie Est	Colloque ADMQ	150.00 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
0688 Maxime Dauplaise	Frais déplacement Congrès FQM	443.20 \$	Règl. 470-2012	
0792 PG Solutions Inc.	Commande de chèques	335.16 \$	M. Dauplaise	
0868 Municonseil Avocats	Dossier L. Arnold	463.73 \$	M. Dauplaise	
99707 Média Transcontinental SENC	Avis public rôle triennal	196.44 \$	M. Dauplaise	
99808 Bernier Fournier inc. In trust	Dossier L. Arnold	977.32 \$	M. Dauplaise	
99820 Guilbault Experts Conseils Inc.	Évaluation pour fins d'assurance des bâtiments (acompte)	1 149.75 \$	Résol. 19-08-14	PAYÉ
99863 Poirier Ford Inc.	Entretien Ford 250	527.43 \$	R. Latraverse	
99904 Industrie PERMO	Abri pour sel déglaçant (2ème et dernier versement)	10 374.19 \$	Résol. 12-07-14	
99917 Vidéotron	Téléphone Voirie 24/09 au 23/10	38.00 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
	Téléphone Maison des jeunes 24/09 au 23/10	<u>38.00 \$</u>		
		76.00 \$		
99927 Béton Trio Inc.	Blocs de béton abri à sel	1 379.71 \$	Résol. 12-07-14	
99958 Michel Péloquin	Frais déplacement Congrès FQM	514.30 \$	Règl. 470-2012	
99964 Laiterie Chalifoux	Fête familiale	259.28 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
99967 Stéphane Lemay Métal	Métal pour abri à sel	87.95 \$	R. Latraverse	
99989 Diffusion Strato Inc.	Licences pour les chiens	513.47 \$	M. Dauplaise	
	TOTAL :	156 589.52 \$		
<u>PROJET " Pacte Rural" (dépenses)</u>				
Excavation MDY 264.44 \$	SALAIRES SEPTEMBRE 2014	25 517.69 \$	Régl. 421-2007	
	DAS SEPTEMBRE 2014	14 986.04 \$	Régl. 421-2007	
	GRAND TOTAL :	<u>197 093.25 \$</u>	Incluant salaires et DAS	

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 14 octobre 2014 à 19 h 00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-10-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Moment de réflexion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Transport maritime pétrolier
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

TRANSPORT PÉTROLIER MARITIME

25-10-14

Considérant que les autorités gouvernementales concernées ont délivré les autorisations nécessaires pour l'exportation de pétrole provenant des sables bitumineux de l'Alberta par la voie maritime du Saint-Laurent à partir de Sorel-Tracy;

Considérant que ce produit est transporté par des pétroliers aux dimensions hors du commun;

Considérant que selon les informations obtenues, les caractéristiques de ce produit diffèrent de celles des produits pétroliers habituellement transportés sur la voie maritime;

Considérant l'incertitude de pouvoir récupérer tout le pétrole du type exploité dans les sables bitumineux en cas de déversement dans le fleuve Saint-Laurent et ce, compte tenu de ses caractéristiques spécifiques;

Considérant qu'aucune autorité ne peut garantir à ce jour en cas de déversement majeur :

- que les équipes d'intervention d'urgence ne pourront intervenir dans les délais requis compte tenu des distances observées entre leurs différents points d'attaches;
- que les moyens prévus et utilisés seront efficaces pour circonscrire le dispersément du produit déversé, pour procéder au nettoyage requis des fonds marins ou des rives;

- que tout a été planifié pour minimiser les conséquences réelles pour les municipalités riveraines et les impacts écologiques sur l'environnement;

Considérant que la très grande majorité des municipalités riveraines du fleuve ne disposent pas de plans de mesures d'urgence pour intervenir dans le cas de déversements maritimes d'hydrocarbures, encore moins pour des déversements majeurs à partir de « super » pétroliers;

Considérant de plus que ces mêmes municipalités n'ont pas les connaissances requises, les ressources financières ni humaines suffisantes pour élaborer et ensuite, le cas échéant, mettre en œuvre de tels plans d'urgence sur les eaux, pourtant de juridiction fédérale;

Considérant l'achalandage important de navires de différents gabarits (pétroliers, vraquiers, porte-conteneurs, traversiers, navires de pêches, navires de plaisance) sur la voie maritime du Saint-Laurent;

Considérant les conditions de navigation très particulières présentes dans le fleuve Saint-Laurent (marées, tempêtes violentes, verglas, courants variables, forts vents, glaces, brume, frasil, etc.) qui rendent la navigation périlleuse par moments;

Considérant la fragilité, la vulnérabilité et la complexité de l'écosystème du fleuve et, particulièrement à la hauteur du lac Saint-Pierre et de son delta;

Considérant que tout au long du fleuve Saint-Laurent, il existe des endroits à fort potentiel touristique, faunique, culturel et environnemental qui se doivent d'être sauvegardés;

Considérant que le lac Saint-Pierre, son delta et son écosystème sont reconnus comme réserve mondiale de la biosphère, où navigation commerciale se marie avec navigation de plaisance (à moteur ou à rames), baignade, pêche à la ligne, plongée, marinas, chalets, pistes cyclables, sentiers pédestres, d'interprétation, d'observation des oiseaux et de la sauvagine, camping, chasse, aires de repos et de reproduction de gibiers et d'espèces de poissons, haltes migratoires;

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est traversée par la voie maritime du Saint-Laurent;

Considérant que plusieurs îles de l'archipel du lac Saint-Pierre font partie de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel;

Considérant le nombre élevé de kilomètres de rives sous la juridiction de la municipalité;

Considérant l'importance que revêt l'eau du fleuve Saint-Laurent pour chacune des municipalités riveraines concernant une multitude d'activités autres que la navigation commerciale, dont, pour plusieurs d'entre elles, l'approvisionnement en eau potable;

Considérant l'absence d'une culture d'échanges d'informations et de collaboration sur les rôles et responsabilités des différents paliers de gouvernements en regard au régime d'intervention d'urgence (volets préparation, prévention et intervention);

Considérant l'absence d'exercices réguliers, sous la supervision des gouvernements, par les pétrolières avec les unités d'intervention d'urgence, pour répondre à des déversements de différents types de

pétrole en toute saison, en collaboration avec les municipalités riveraines;

En conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel informe les gouvernements du Canada et du Québec qu'elle déplore les autorisations de transport, sur le fleuve Saint-Laurent, du pétrole du type exploité dans les sables bitumineux de l'Alberta;

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande aux autorités compétentes :

- De mettre en place un comité de travail formé de représentants d'autorités gouvernementales compétentes (fédéral et provincial) impliquées dans des dossiers similaires et de représentants des municipalités riveraines concernées pour étudier, analyser et faire part de recommandations pertinentes sur chacun des différents volets dont entre autres : analyse des risques potentiels du transport sur le fleuve Saint-Laurent de ces types de pétrole, identification d'alternatives, de nouvelles façons de faire ou de solutions, mise en place d'un mécanisme de gestion de l'ensemble des risques qui auront été déterminés en vue d'adapter la capacité des unités d'intervention d'urgence en fonction des conclusions de ces travaux (volets préparation, prévention et intervention);
- De s'assurer que les conclusions de ce comité de travail répondent totalement aux exigences que doivent respecter les gouvernements fédéral et provincial et également aux inquiétudes des municipalités riveraines;
- De soumettre les conclusions de ce comité de travail à une consultation de l'ensemble des municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent;
- D'apporter les modifications législatives nécessaires à la mise en œuvre des éléments qui auront été retenus suite à cette consultation sous réserve de leur approbation le cas échéant par les municipalités, si elles étaient appelées à devoir s'impliquer;
- De suspendre immédiatement et durant toute cette consultation les autorisations de transport du pétrole du type exploité dans les sables bitumineux de l'Alberta

Également résolu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel fasse suivre copie de cette résolution au Premier ministre du Canada, au Premier ministre du Québec et aux ministres des gouvernements respectifs responsables des questions environnementales, aux maires des municipalités siégeant à la table des maires des municipalités riveraines du Saint-Laurent ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités du Québec.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19 h 10.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

«Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 novembre 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier
Absence motivée : Marie-France Bergeron

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Quinze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-14

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 tel que présenté.

03-11-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire fait un retour : - sur une rencontre tenue à Québec le 22 octobre dernier avec le directeur général ainsi que le conseiller politique du Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et le directeur régional de la Montérégie concernant les zones inondables; - participation à un forum sur le Saint-Laurent les 29 et 30 octobre.

CORRESPONDANCE

04-11-14

- Maire de Québec : campagne « Adoptez un béluga » 2014-2015-2016 ».

Considérant l'invitation du maire de Québec à participer à la campagne « Adoptez un béluga » 2014-2015-2016 ; considérant que cette campagne vise à soutenir une action menée par un consortium d'universités et d'organisations sans but lucratif existantes depuis trente ans; considérant que les travaux issus de ces organismes servent à faire le lien avec l'état du Saint-Laurent et des Grands Lacs

afin de permettre de poser des gestes concrets pour les aider; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la campagne « *Adoptez un béluga* » à la hauteur de 100 \$ par année pour les années 2014, 2015 et 2016.

05-11-14

- Société d'agriculture de Richelieu : invitation 10^e anniversaire Gala excellence agricole.

Considérant l'invitation à participer au prochain gala de l'excellence agricole qui se tiendra le samedi 22 novembre prochain; il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un billet au montant de 85 \$ le billet et de délégué le conseiller Patrick Lamothe pour y assister.

06-11-14

- Monsieur Gérald Tremblay : lettre d'intention, départ à la retraite.

Considérant la décision de monsieur Gérald Tremblay de prendre sa retraite; considérant que la retraite de monsieur Tremblay sera effective le 31 décembre 2014; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconnaître la décision de monsieur Tremblay à prendre un retraite bien méritée effective le 31 décembre 2014, et de le remercier pour ses bons états de service et de lui souhaiter bonne chance dans tous ses projets futurs.

07-11-14

- Club VTT Vagabond Bas-Richelieu : demande de permission de circuler dans les rues lors de la parade annuelle.

Considérant la demande d'autorisation pour circuler dans les rues de la municipalité, dimanche le 7 décembre 2014 à compter de 13 h 30; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Club VTT Vagabond Bas-Richelieu à tenir leur parade annuelle et de transmettre notre accord au capitaine de la Sûreté du Québec du Poste de la MRC de Pierre-De Saurel.

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

08-11-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

09-11-14

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 novembre 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n^o 467-2012; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 octobre et le 3 novembre 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

10-11-14

Le maire fait la lecture du rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2014 qui s'achève, démontrant un surplus budgétaire estimé de 132 354 \$. Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit rapport; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire.

DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2013

11-11-14

Considérant le dépôt du rapport sur la gestion de l'eau potable 2013 en vertu de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable; il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport sur la gestion de l'eau potable 2013.

R.I.A.R.Y. : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

12-11-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2015 de la R.I.A.R.Y., et d'autoriser le paiement de notre quote-part annuelle de 105 628 \$.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ÎLE-D'EMBARRAS

13-11-14

Considérant qu'il y a lieu de construire un réseau d'égout sous-pression ainsi qu'un prolongement de la conduite d'aqueduc pour les habitations du chemin de l'Île-d'Embarras; considérant que ce projet est prioritaire afin de rendre conforme les installations sanitaires de ces résidences permanentes; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet; considérant l'offre de service professionnel de la firme *Roy et Vézina associés* pour la réalisation d'une étude de pré faisabilité, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un mandat à la firme *Roy et Vézina associés* pour la réalisation d'une étude de pré faisabilité au coût de 9 925 \$ plus taxes. Également résolu d'informer le MAMOT de que dans le cadre de la demande d'aide financière relative à ce projet, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage à payer sa part sur le coût maximum admissible de 540 000 \$ et des coûts d'exploitation continus du projet.

14-11-14

RÉSILIATION DU BAIL DE LOCATION DE L'ÎLE LACROIX

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est liée par un bail de location pour l'île Lacroix avec le *ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles*; considérant que depuis 2007 la municipalité n'a jamais utilisé cette île pour un projet quelconque; considérant qu'il y a lieu de mettre fin au bail de location de l'île Lacroix; considérant que la municipalité doit signifier son intention de ne pas renouveler son bail 30 jours suivant la réception de l'avis de paiement soit le 15 novembre 2014; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer le *ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles* que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire ne pas renouveler le bail n° 609042 00 000 concernant l'île Lacroix désignée comme Seigneurie Saint-François (Yamaska) Ile Lacroix, Ile Saint-Laurent (feuille 31102-200-0101, NAD 83, coord. MTM nord 5105441, est 3467709. Non arpentée, d'une superficie de 15.43 hectares. Également résolu de transmettre une déclaration de libération des lieux.

DEMANDE D'AUTORISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE POUR LE LOT 4 801 074 DU CADASTRE DU QUÉBEC

15-11-14

Considérant que le conseil municipal veut offrir un espace public aux citoyens de la municipalité; considérant que la demande vise l'implantation d'un parc de type « aire de repos » sur un terrain vacant; considérant que ce terrain est en zone inondable 0-20 ans et qu'aucune construction n'est possible; considérant que cette demande se situe dans la zone A-234 au règlement de zonage #436-2009; considérant que cet usage est conforme à l'article 49 du règlement de zonage #436-2009; considérant que le terrain visé par la demande est un terrain loti avec une profondeur de 60 mètres en front public bénéficiant de droit acquis en vertu de l'article 105 de la *Loi de la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA); considérant que ce lot appartient à monsieur Jean-Marie Paul et que la municipalité entend conclure un bail de location notarié d'une durée de vingt (20) ans conditionnellement à l'approbation de la CPTAQ; en conséquence, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer et de déposer une demande à des fins autres que l'agriculture pour la réalisation d'un parc public sur le lot n° 4 801 074 du cadastre du Québec.

Considérant le désir du conseil municipal d'établir un nouveau parc à l'extrémité est du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que le lot n° 4 801 074 serait un emplacement de choix pour l'établissement d'un tel espace vert; considérant que le propriétaire est disposé à conclure une entente de location à long terme vingt (20) ans; il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conclure un bail de location notarié d'une durée de vingt (20) ans au coût annuel de 500 \$ et de défrayer les frais de notariat conditionnellement à l'approbation de la CPTAQ. Également résolu de laisser le choix du notaire au locateur.

DEMANDE D'AUTORISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE POUR LE LOT 4 800 704 DU CADASTRE DU QUÉBEC

16-11-14

Considérant qu'une demande a été déposée le 29 octobre 2014; considérant que la demande vise l'autorisation d'un usage additionnel de type « bureau de professionnel chiropratique »; considérant que cette demande est conforme au règlement de zonage #436-2009 de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que cette demande se situe dans la zone A-231 au règlement de zonage #436-2009; considérant que la maison visée par la demande bénéficie de droit acquis en vertu de l'article 105 de la *Loi de la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA); considérant que cette activité ne crée aucune nuisance pour les voisins; considérant que cette activité ne crée aucune contrainte sur le milieu agricole; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le dépôt d'une demande à des fins autres que l'agriculture pour l'autorisation d'un usage additionnel de type « bureau de professionnel chiropratique » dans la résidence existante sise sur le lot n° 4 800 704 du cadastre du Québec.

AUTRES AFFAIRES

QUESTIONS DU PUBLIC

-M. Léo Dutil : égout île d'Embarras.

-M. Michel Chartrand : problématique de la vitesse sur l'eau; bouée de vitesse; réparation de la rampe de mise à l'eau.

-M. Luc Arnold : dossier bâtiment accessoire en zone inondable.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

17-11-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2014

<u>FOURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>	<u>AUTORISATION</u>	<u>PAIEMENT</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires octobre	253.23 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Télémetrie octobre 2014	257.58 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0009 Hydro-Québec	Éclairage public octobre 2014	1 551.49 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0009 Hydro-Québec	Mairie	719.71 \$	Règl. 421-2007	
	Garage 1685, ch. Du Moine	58.62 \$		
	Garage 748 A, ch. Du Moine	454.40 \$		
	Chalet des loisirs	260.28 \$		
	Stations de pompage	1 566.45 \$		
	Bâtisse jeux d'eau	179.39 \$		
	Éclairage Joli-Bourg	38.25 \$		
	Annonce croisières	24.10 \$		
	Terrain des loisirs	<u>72.63 \$</u>		
		3 373.83 \$		
0010 R.I.A.R.Y.	Quote-part novembre 2014	7 453.24 \$	Règl. 421-2007	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Contre incendies octobre 2014	24 380.00 \$	Règl. 421-2007	
	Quote-part contribution accès loisirs 1er versement	<u>54 930.46 \$</u>		
		79 310.46 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur matériaux secs (pour les Îles)	1 244.46 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneurs déchets (2) 1685, ch. Du Moine	505.99 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Conteneurs déchets 748, ch. Du Moine	<u>252.99 \$</u>		
		758.98 \$		
0017 MRC De Pierre-De Sorel	Matières résiduelles octobre 2014	14 519.42 \$	Règl. 421-2007	
	Service d'inspection régionale	1 465.71 \$		
	Rôle d'évaluation - mise à jour 30-09-2014	7 108.16 \$		
	Soutien informatique	73.56 \$		
	Matières résiduelles novembre 2014	<u>14 519.42 \$</u>		
		37 686.27 \$		
0025 Sintra Inc.	Asphalte	213.32 \$	R. Latraverse	
0026 Patrick Morin	Valve aqueduc	97.94 \$	R. Latraverse	
	Divers patinoire	387.63 \$		
	Lumières garage, divers	121.04 \$		
	Bâtisse jeux d'eau	89.55 \$		
	Billetterie	93.93 \$		
	Abri déglaçant	44.18 \$		
	Divers pour arbuste	<u>35.73 \$</u>		
		870.00 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	246.22 \$	M. Dauplaise	
0035 Carquest	Divers garage	45.09 \$	R. Latraverse	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations septembre 2014	40.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel Inc.	Loc. compacteur pour pluvial rue Marie-Napoléon	48.06 \$	R. Latraverse	
	Lame pour le fer	<u>53.93 \$</u>		
		101.99 \$		
0049 Chantal&Petite Caisse	Fourniture de bureau	16.22 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Pots, terre (plantes bureau)	52.78 \$		
	Poste	11.50 \$		
	Aliments	105.25 \$		
	Entretien bâtisse	<u>9.38 \$</u>		
		195.13 \$		
0074 Impériale Esso	Hyundai	89.00 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Toyota	168.53 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	145.44 \$		
	Ford #0311 Égout	148.36 \$		
	Outils	510.25 \$		
	Remise carburant	<u>-24.18 \$</u>		
		1 037.40 \$		
0110 Visa Desjardins	Certificat cadeau naissance	54.59 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Étui téléphone R. Latraverse	34.82 \$		
	Formation congrès FQM M. Péloquin	373.67 \$		
	Frais déplacements congrès FQM M. Péloquin	639.48 \$		
	Frais déplacements congrès FQM M. Dauplaise	<u>551.61 \$</u>		
		1 654.17 \$		
0129 MicroAge	Garantie serveur	723.19 \$	Règl. 421-2007	
0179 Les Entreprise d'électricité D.A.	Réparation luminaires	346.68 \$	M. Dauplaise	
0194 EMCO Corporation	Réparation rue Curé Vanasse	97.73 \$	R. Latraverse	
	Pièce réseau égout	<u>149.64 \$</u>		
		247.37 \$		
0197 A.D. Toilette	Location toilette chimique parc Henri Letendre	321.93 \$	M. Dauplaise	
0276 Danis Construction	Béton pour abri à sel	82.21 \$	R. Latraverse	
0281 Entreprises Cournoyer Asphalte	Chaudière de collasse	126.47 \$	R. Latraverse	
0355 Les imprimeries Sortrac	Commande d'enveloppe (2000)	332.28 \$	M. Dauplaise	

0394 Me Serge Mercier, avocat	Constats d'infraction	323.54 \$	Régl. 421-2007	
0407 Dominique et Henriette Ferland	Location faucheuse	206.95 \$	R. Latraverse	
0433 Great West cie d'assurance-vie	Rajustement septembre 2014 (fin du contrat)	45.53 \$	Régl. 421-2007	
0479 Fabrique de Sainte-Anne-de-Sorel	Aide financière annuelle	2 000.00 \$	Réso. 15-10-14	
0678 Excavation des Îles Inc.	Récupération des bouées de vitesse	2 535.20 \$	M. Dauplaise	
0750 Jean-Claude Dulude	Déplacements 29/06 au 21/10/2014	536.97 \$	M. Dauplaise	
0792 PG Solutions	Formation préparation budgétaire (Sylvie)	172.46 \$	M. Dauplaise	
0868 Municonseil Avocats	Étude modèle résolution (abolition de poste)	354.99 \$	M. Dauplaise	
0940 Spectralité/Signoplus	Panneaux divers (limite vitesse, stop etc.)	2 065.76 \$	M. Dauplaise	
99719 Les publications municipales	Conception et impression journal Le Phare	1 608.72 \$	Réso. 15-05-14	
99732 Les Couvreurs Caron&Bergeron	Réfection de la toiture des bureaux municipaux	14 653.56 \$	Réso. 14-07-14	
99917 Vidéotron	Téléphone Voirie 24/10 au 11/10 Téléphone Maison des jeunes 24/10 au 23/11	38.00 \$ <u>38.00 \$</u> 76.00 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
99809 ABC Environnement Inc.	Nettoyage égouts sanitaire (ch. Du Moine, Millette)	4 198.88 \$	R. Latraverse	
99959 Clinique vétérinaire de Sorel	Euthanasie chien	125.10 \$	M. Dauplaise	
	TOTAL :	167 376.65 \$		
<u>PROJET " Pacte Rural" (dépenses)</u>				
	SALAIRES OCTOBRE 2014	34 113.73 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
Patrick Morin 93.93 \$	DAS OCTOBRE 2014	22 297.66 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
	GRAND TOTAL :	<u>223 788.04 \$</u>	Incluant salaires et DAS	

À la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 17 novembre 2014 à 18 h 30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier
Absence motivée : Roger Soulières
Patrick Lamothe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à tous les membres du conseil en date du 12 novembre 2014.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-11-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Achat d'un tracteur utilitaire polyvalent
- 4- Questions du public
- 5- Levée de l'assemblée

ACHAT D'UN TRACTEUR UTILITAIRE POLYVALENT

19-11-14

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un tracteur utilitaire polyvalent pour les Travaux publics en remplacement du tracteur *John Deere 3720, 2006*; considérant que deux concessionnaires ont déposé une offre; considérant l'étude de ces soumissions par le conseil; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Diane Leduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission la plus avantageuse, et de procéder à l'achat d'un tracteur *Case Farmall 85C, 2014* avec toutes les caractéristiques et options mentionnées au devis, au montant de 84 900 \$ plus taxes applicables chez Claude Joyal inc. moins la reprise du tracteur *John Deere 3720, 2006* d'une valeur de 20 000 \$ plus taxes applicables. Il est également résolu d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier, Maxime Dauplaise, à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, tous les documents relatifs à l'achat et à l'enregistrement du tracteur.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-11-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 18 h 45.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 1^{er} décembre 2014 à 20 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier
Absence motivée : Diane Leduc

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-12-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-12-14

Il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 tel que présenté.

03-12-14

Il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2014 tel que présenté.

INFORMATIONS DIVERSES

Le maire félicite les récipiendaires du gala du mérite agricole et suggère l'adoption d'une résolution dans autres affaires. Dans le dossier du transport pétrolier, il mentionne avoir reçu l'appui de plusieurs municipalités et organismes. Monsieur le maire informe également de la tenue d'une rencontre avec les représentants du MDDELCC à la MRC de Pierre-De Saurel concernant les problématiques reliées à la zone inondable.

CORRESPONDANCE

04-12-14

- M. Pierre Cardin : réclamation refoulement d'égout.

Considérant la réception d'une demande de dédommagement relié à des inconvénients suite à des événements ayant eu lieu les 11 et 18 mars 2014; considérant que ces sinistres ont été soumis à nos assurances; considérant que le dossier en question a été fermé par la MMQ le 10 novembre 2014; considérant que la municipalité a pris les dispositions nécessaires lors de ces événements; considérant

que la municipalité n'a jamais procédé à des paiements en compensation de ce type d'évènement; considérant que ce type de dédommagement relève des assurances en habitation; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

05-12-14

-OBV Yamaska : renouvellement d'adhésion 2015.

Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à l'*Organisme de bassin versant de la Yamaska*, organisme dont le but principal est de créer des liens favorisant la réalisation d'actions bénéfiques pour la rivière Yamaska; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion pour 2015 au montant de 50 \$ et de nommer monsieur Patrick Lamothe représentant de la municipalité.

06-12-14

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

07-12-14

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 1^{er} décembre 2014; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation n^o 467-2012; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 novembre et le 1^{er} décembre 2014 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉS MUNICIPAUX

Rapport des différents comités

08-12-14

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

Considérant que le contrat de nos assurances générales vient à échéance le 31 décembre prochain; il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler nos assurances générales avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour 2015 selon la proposition de Chapdelaine Assurances au montant de 30 938 \$.

09-12-14

VÉRIFICATION COMPTABLE ANNUELLE

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels relatifs à la vérification comptable pour les exercices 2014 et 2015; considérant que quatre soumissionnaires ont déposé une offre; considérant l'étude de ces soumissions par le conseil; en conséquence, il est proposé par

Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission la plus avantageuse, et de requérir les services professionnels de la firme *FBL société de comptable professionnels* pour la vérification comptable des années 2014 et 2015.

INSPECTION DES BORNES INCENDIE ET DES VANNES

10-12-14

Considérant que le programme d'inspection quinquennale des bornes d'incendie s'est terminé en 2014; considérant l'offre de services n° 14-451 de la firme Aqua-Data pour l'inspection des bornes d'incendie et des vannes de conduites principales pour les années 2015 à 2019 inclusivement; considérant que ces inspections font parties intégrantes des actions prévues au schéma de couverture de risque en incendie; considérant que ces inspections permettent à la municipalité de prévenir des défauts majeurs et de palier aux faiblesses identifiées sur le réseau d'approvisionnement en eau potable; il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la firme Aqua-Data, et d'octroyer un contrat d'une durée de cinq (5) années tel que présenté dans l'offre de service n° 14-451 du 21 octobre 2014.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

11-12-14

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2015 de l'O.M.H. de Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part à 3 894 \$.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

12-12-14

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2015 de la *Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent* augmentant du coup notre quote-part d'environ 2%.

ACCÈS À LA RAMPE DE MISE À L'EAU EN PÉRIODE HIVERNALE

13-12-14

Considérant que depuis plusieurs années lors des périodes hivernales, plusieurs personnes utilisent la rampe de mise à l'eau de la mairie pour descendre des cabanes à pêche sur le chenal-du-Moine; considérant que ces dernières années la municipalité a dû composer avec des utilisateurs qui ont effectué des événements nuisant à l'environnement ainsi qu'à la paix et le bon ordre; considérant que la municipalité ne veut pas être responsable d'actions causées par des tiers ayant utilisé un accès municipal; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers de fermer complètement tout accès au chenal-du-Moine via les espaces publics et les rampes de mise à l'eau de la municipalité en période hivernale.

14-12-14

PROJET D'ANIMATION CULTUREL

Considérant que dans le cadre de l'entente de développement culturel signée entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la Ville de Sorel-Tracy et la MRC de Pierre-De Saurel, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel peut bénéficier d'une portion de la subvention qui est réservée au développement de circuits touristiques à caractère culturel; considérant que ces circuits doivent permettre de faire découvrir les municipalités de la MRC tant par les touristes que par la population locale; considérant que la MRC propose la mise sur pied d'un comité de travail avec des ressources de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, qui pourrait être assisté de la coordonnatrice à la culture de la MRC; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire soumettre un projet en 2015 et bénéficier ainsi de l'aide financière; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC de Pierre-De Saurel que la municipalité déposera dans le premier trimestre de l'année 2015 un projet à caractère culturel.

15-12-14

PRIORITÉS 2015 POUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour l'année 2015; en conséquence, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir les priorités suivantes :

- le contrôle de la vitesse sur les rues transversales;
- le contrôle du bruit;
- la vitesse sur l'eau.

16-12-14

FÊTES DES NEIGES 2015

Considérant la tenue de la Fête des neiges 2015, le samedi 7 février prochain; considérant qu'il y a lieu d'engager certaines dépenses afin de réaliser cette belle fête hivernale; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser des dépenses pour une somme maximale de 1 000 \$ pour la location de jeux gonflables, tours de chevaux et l'organisation générale de cette fête.

17-12-14

TERRAINS DE JEUX SUBVENTION SALARIALE EMPLOI CANADA 2015

Considérant qu'il y a lieu de demander une subvention dans le cadre d'un projet d'emploi pour étudiants; en conséquence, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2015 »; que le directeur général Maxime Dauplaise soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

18-12-14

OFFRE D'ACHAT LOT N° 4 800 991

Considérant que le conseil municipal veut offrir un espace public aux citoyens de la municipalité à l'extrémité est du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que le lot n° 4 800 991 serait un emplacement de choix pour l'établissement d'un tel espace vert; considérant que le terrain appartient actuellement à Revenu Québec; considérant que la municipalité serait fortement intéressée à acquérir ce terrain riverain; considérant que ce terrain est en zone inondable 0-20 ans et qu'aucune construction n'est possible; en conséquence, il est proposé par Patrick Lamothe, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signifier à Revenu Québec l'intention de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à acquérir le lot n° 4 800 991 du cadastre du Québec.

19-12-14

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2015

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui débiteront à 19 h 30 le :

lundi le 19 janvier	lundi le 2 février
lundi le 2 mars	lundi le 13 avril
lundi le 4 mai	lundi le 1er juin
lundi le 6 juillet	lundi le 24 août
lundi le 14 septembre	lundi le 5 octobre
lundi le 2 novembre	lundi le 7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général mentionne qu'il a reçu toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des élus.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

20-12-14

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015 et du plan triennal 2015-2016-2017, le lundi le 8 décembre 2014 à 19 h.

ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

21-12-14

Considérant qu'en 2012, les collectivités du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel ont manifesté l'intérêt de se doter d'une politique municipale des aînés; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est l'une des municipalités constituantes de la MRC qui souhaitait améliorer la qualité de vie de ses personnes âgées; considérant qu'en mars 2012, le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a amorcé une démarche collective afin de bénéficier d'une enveloppe budgétaire et ainsi permettre d'harmoniser diverses actions de nature collective; considérant qu'il était alors convenu qu'au terme de la démarche, chaque municipalité aurait ses propres actions locales; considérant qu'au cours des deux dernières années, plusieurs consultations ont été tenues dans les différents milieux du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, notamment dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant le projet de plan d'action à l'égard de la politique « Municipalité Amie des Aînés » (MADA) déposé à la présente séance ordinaire; en conséquence, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel adopte la Politique MADA locale ainsi que le plan d'action dans le cadre de la démarche « Municipalité Amie des Aînés » (MADA).

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 491-2014 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

22-12-14

Le directeur général procède à la lecture du règlement. Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Marie-France Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n° 491-2014 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes de ce procès-verbal.

AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT N° 492-2014 CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

AVIS DE MOTION est donné avec dispense de lecture par le conseiller Patrick Lamothe afin de présenter à une séance extraordinaire de ce conseil, un règlement n° 492-2014 concernant les prévisions budgétaires 2015, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2015 et les conditions de leur perception.

AUTRES AFFAIRES

FÉLICITATIONS MÉRITE AGRICOLE 2014

23-12-14

Considérant la tenue du gala de l'excellence agricole de Pierre-De Saurel le 22 novembre dernier; en conséquence, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de féliciter tous les lauréats de ce 10^e Mérite

agricole, et plus précisément la Ferme Jean-Marie Paul pour le prix ferme ancestrale et madame Alexandra Paquin des Jardins d'Alexandra qui a obtenu la bourse de la relève Agricole.

QUESTIONS DU PUBLIC

- René Palardy : question sur l'avis de motion du règlement n° 491-2014, facture relative au dossier B. Laprade
- M. Cardin : retrait du projet de TransCanada Pipeline

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-12-14

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Marie-France Bergeron, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h.

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Voir la liste des comptes ci-après

LISTE DES DÉPENSES
PRÉSENTÉE À LA SÉANCE DU 1ER DÉCEMBRE 2014

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>	<u>Autorisation</u>	<u> Paiement</u>
0007 Bell Mobilité	Cellulaires novembre	268.43 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0008 Bell Canada	Télémetrie novembre 2014	257.58 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Mairie	309.40 \$		
		566.98 \$		
	Télémetrie décembre 2014	257.58 \$	Règl. 421-2007	
0009 Hydro-Québec	Stations de pompage	106.34 \$	Règl. 421-2007	
	Éclairage public	1 603.21 \$		
	Parc Constant Plante	27.41 \$		
	Bateau-quai	27.41 \$		
	Billetterie	277.40 \$		
		2 041.77 \$		
0010 R.I.A.R.Y.	Quote-part décembre 2014	7 453.24 \$	Règl. 421-2007	
0011 Ville de Sorel-Tracy	Contre incendies novembre 2014	24 380.00 \$	Règl. 421-2007	
	Quote-part contribution accès loisirs 2ème versement	54 930.46 \$		
	Cour municipale	200.00 \$		
		79 510.46 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur 748, Chenal-du-Moine	249.82 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Conteneurs 1685, Chenal-du-Moine (2)	503.54 \$		
		753.36 \$		
0012 EBI Environnement	Conteneur matériaux secs (pour les Îles)	546.56 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneurs déchets 748, ch. Du Moine	246.10 \$	Règl. 421-2007	
	Conteneurs déchets (2) 1685, ch. Du Moine (+transport ramassés)	664.68 \$		
		1 457.34 \$		
0017 MRC De Pierre-De Sorel	Matières résiduelles décembre 2014	14 519.42 \$	Règl. 421-2007	
	Service communication pour transport pétrolier	76.87 \$		
		14 596.29 \$		
0021 Xérox	Copies 25 sept. Au 27 oct. 2014	155.40 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0025 Sintra Inc.	Asphalte et rebuts	256.57 \$	R. Latraverse	
0026 Patrick Morin	Boulons	48.02 \$	R. Latraverse	PAYÉ
0026 Patrick Morin	Drain cour garage municipal	41.48 \$	R. Latraverse	
	Ampoules Mairie	27.01 \$		
	Patinoire	21.68 \$		
	Billetterie	853.21 \$		
	Chauffe-moteur loader, rallonges	119.64 \$		
	Divers voirie, sel entrée Mairie	73.52 \$		
		1 136.54 \$		
0030 Fourniture de bureau Denis	Fournitures de bureau	68.96 \$	M. Dauplaise	
0035 Carquest	Pièces pour véhicule Hyundai	25.05 \$	R. Latraverse	
0036 Fonds d'info sur le territoire	Mutations octobre 2014	40.00 \$	Règl. 421-2007	
0038 Location Sorel Inc.	Réparation jumping jack	77.61 \$	R. Latraverse	
0044 Cégep de Sorel-Tracy	Programme Cégep/Municipalités (dernier versement)	458.90 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0049 Chantal&Petite Caisse	Plaque immatriculation tracteur Case85C	62.76 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Mouchoirs, Endust	7.96 \$		
	Aliments	27.75 \$		
		98.47 \$		
0069 Précise Parklink	Horodateur novembre 2014	153.21 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
0070 Ministre des finances	Licence juillet à septembre 2014 (dernier paiement)	94.25 \$	M. Dauplaise	
0074 Impériale Esso	Hyundai	158.46 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Toyota	250.86 \$		
	Ford #0311 Aqueduc	231.73 \$		
	Ford #0311 Égout	231.70 \$		
	Ford 450 Voirie	282.99 \$		
	Outils	140.72 \$		
	Remise carburant	-30.24 \$		
		1 266.22 \$		
0092 Imprimerie Émond&Pelletier inc.	Reçus officiels (600)	163.21 \$	Règl. 421-2007	
	Grandes enveloppes 9.5x14.75	196.61 \$		
		359.82 \$		
0094 Excavation M.D.Y. Inc.	Location pépîne pour poteaux (nouvelles pancartes)	781.83 \$	R. Latraverse	
	Location pépîne pluvial rue Marie-Napoléon	684.10 \$		
	Location pépîne pluvial C. Bernard	293.18 \$		
	Loc. pépîne, pierre et sable (garage municipal)	2 231.10 \$		
	Loc. pépîne et achat de pierre (garage municipal)	688.70 \$		
	Loc. pépîne bris entrée d'eau rue St-Michel	390.92 \$		
		5 069.83 \$		
0110 Visa Desjardins	Photo Gariépy (photos identification employés)	12.65 \$	Règl. 421-2007	PAYÉ
	Don Fondation Hôtel-Dieu	100.00 \$		
	Distribution Journal Le Phare	236.75 \$		
	Poste et timbres	356.43 \$		
	Frais déplacement rencontre Ministre de l'environnement	86.19 \$		
	Friandises fête Halloween	86.13 \$		
		878.15 \$		

0112 Canadian Tire	Soudeuse, électrodes et balayeuse Divers administration	551.84 \$ <u>25.11 \$</u> 576.95 \$	R. Latraverse	
0132 Équipements sanitaires Prodec	Papier à main	28.74 \$	M. Dauplaise	
0179 Les Entreprise d'électricité D.A.	Réparation luminaires	1 029.15 \$	M. Dauplaise	
0235 Pierre Lefebvre Toyota	Entretien véhicule Toyota	57.43 \$	R. Latraverse	
0299 Rona Inc.	Divers entretien bâtisse jeux d'eau et cabanon électrique Mairie	548.72 \$	R. Latraverse	
0415 Crédit-Bail RCAP	Location photocopieur janvier@mars 2015	738.14 \$	Régl. 421-2007	
0549 Entrepôt du pneu	Réparation pneu tracteur JD-3720	31.62 \$	R. Latraverse	
0652 Imprimerie Mongeau&Fils	Vignettes de stationnement	224.20 \$	M. Dauplaise	
0688 Maxime Dauplaise	Mandat poste CPTAQ Costco (divers bureau et café)	297.55 \$ <u>61.81 \$</u> 359.36 \$	M. Dauplaise	PAYÉ
0758 Aluminium Normand Desrosiers	Pliage d'aluminium cabanon jeux d'eau	57.49 \$	R. Latraverse	
0801 Groupe Ultima Inc.	Assurance biens municipalités	30 938.00 \$	Régl. 421-2007	
0868 Municonseil Avocats	Dossier B. Laprade (procès) Dossier L. Arnold	4 185.37 \$ <u>298.94 \$</u> 4 484.31 \$	M. Dauplaise	
0940 Spectralité/Signoplus	Pancartes diverses	289.30 \$	M. Dauplaise	
99733 Société d'agriculture de Richelieu	Billet Gala d'excellence	85.00 \$	Réso. 05-11-14	
99769 Les entreprises Clément Forcier	Balayage de rues	1 793.61 \$	R. Latraverse	
99788 Nicoletti Pneus&mécanique	Pneus d'hiver Hyundai Pneus d'hiver Ford 250 Pneus d'hiver Toyota	486.19 \$ 880.45 \$ <u>439.80 \$</u> 1 806.44 \$	R. Latraverse	
99815 Lave-auto Michel Tremblay	Entretien Hyundai	160.96 \$	M. Dauplaise	
99820 Guilbault Experts-conseils	Rapport d'évaluation pour fins d'assurance	3 449.25 \$	Réso. 19-08-14	
99917 Vidéotron	Téléphone Voirie 24/11 au 23/12 Téléphone Maison des jeunes 24/11 au 23/12	38.00 \$ <u>38.00 \$</u> 76.00 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
99863 Poirier Ford Inc.	Lumières à freins véhicules Ford #0311	20.63 \$	R. Latraverse	
99902 ICO Technologies	Frais de déplacements pour formation du 14/10/2014	445.55 \$	Réso. 21-07-13	
99918 La Capitale	Assurance collective novembre 2014	2 982.01 \$	Régl. 421-2007	PAYÉ
99928 Groupe Recherche (GREMM)	Adoption béluga	100.00 \$	Réso. 04-11-2014	PAYÉ
99929 Luc Brouillette, ingénieur	Étude préliminaire desserte en aqueduc et en égout	9 588.92 \$	Réso. 21-08-14	
99933 Logiteck informatique	Hébergement site internet	258.69 \$	Régl. 421-2007	
99946 Sel Frigon Inc.	Sel déglçage en vrac	7 561.95 \$	Réso. 20-08-14	
99950 Claude Joyal Inc.	Achat tracteur Case IH 85C Farmall	61 905.00 \$	Réso. 19-11-14	PAYÉ
99993 Boulevard Fleuriste	Couronne de fleurs, Jour du souvenir	100.00 \$	Réso. 14-10-14	
	TOTAL :	246 789.87 \$		
<u>PROJET " Pacte Rural" (dépenses)</u>				
Patrick Morin 853.21 \$	SALAIRES NOVEMBRE 2014 DAS NOVEMBRE 2014	26 977.93 \$ 15 874.26 \$	Régl. 421-2007 Régl. 421-2007	PAYÉ PAYÉ
	GRAND TOTAL :	<u>289 642.06 \$</u>	Incluant salaires et DAS	

A la séance extraordinaire du budget du conseil municipal tenue lundi le 8 décembre 2014 à 19 h à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Michel Péloquin, maire
Marie-France Bergeron
Patrick Lamothe
Luc Latraverse
Diane Leduc
Pierre Pontbriand
Roger Soulières, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Quatre personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire du budget a été annoncée lors du dépôt du rapport du maire et officialisée suite à l'adoption de la résolution n° 20-12-14 le 1^{er} décembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-12-14

Il est proposé par Diane Leduc, appuyé par Patrick Lamothe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Ouverture de la séance
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2015
- 4-Adoption du règlement n° 492-2014 concernant le budget 2015, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2015 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2015

26-12-14

À la demande du maire, le directeur général dépose et présente les prévisions budgétaires 2015. Il est proposé par Marie-France Bergeron appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires 2015.

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 492-2014 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2015, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

27-12-14

CONSIDÉRANT QUE la corporation municipale de Sainte-Anne-de-Sorel doit adopter ses prévisions pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT QUE le budget pour l'année 2015 doit prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1) permet de fixer plusieurs taux de taxes foncières générales selon les catégories d'immeubles;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1) permet d'imposer une tarification pour financer différents biens, services ou activités;

CONSIDÉRANT les articles 244.29 et suivants de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1);

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné avec dispense de lecture à la séance du conseil tenue le 1^{er} décembre 2014 par le conseiller Patrick Lamothe;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil, au plus tard, deux jours juridiques avant la séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie-France Bergeron

APPUYÉ PAR : Luc Latraverse

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement n^o 492-2014 reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

-René Palardy : tarif de compensation.

-Grégoire Bastien : désire connaître les projets de développement du site de l'ancienne grange du Survenant.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-12-14

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire du budget est levée à 19 h 30 sur la proposition de Roger Soulières, appuyée par Pierre Pontbriand et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

« Je, Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »